N° 10 Année 1993

BVLLETIN DE LA SOCIETE DES FOVILLES ARCHEOLOGIQVES ET DES MONVMENTS HISTORIQVES DE L'YONNE



LES CATHÉDRALES DE SENS ET D'AUXERRE
EMBELLISSEMENTS DES CHŒURS AU XVIIIe SIÈCLE

SAINT-GERMAIN D'AUXERRE
LES FRESQUES DE LA PASSION DE SAINT ÉTIENNE ET LA TRADITION JUDAÏQUE

L'ÉGLISE ROMANE DE LUCY-SUR-YONNE

LA ROCHE TAILLÉE A ARCY-SUR-CURE
FABRICATION ET COMMERCIALISATION DES SARCOPHAGES MÉROVINGIENS

*

OBJETS CAROLINGIENS DÉCOUVERTS A MONTEREAU

UNE HACHE A TRANCHANT LARGE

A LA DÉCOUVERTE DE L'ÂME ALSACIENNE

LES ACTIVITÉS ET LA VIE DE NOTRE SOCIÉTÉ

Publié avec le concours du Conseil Général de l'Yonne

ISSN 0762-8129

TABLE DES MATIÈRES

MOREAU (Bernard)
Les « embellissements » des chœurs des cathédrales de Sens et d'Auxerre à la fin de la première moitié du XVIII[e] siècle 1

LABBÉ (Alain)
Les fresques de la passion de saint Étienne et la tradition judaïque 11

DELAHAYE (Gilbert-Robert)
A propos de la carrière de La Roche Taillée à Arcy-sur-Cure 21

Deux objets carolingiens de la région de Montereau 27

Une hache à tranchant large draguée à Montereau 30

ARNAUD (Chantal)
L'église romane de Lucy-sur-Yonne 33

DUCROT (Anne-Marie), MARTIN (Françoise-Magdeleine), CARON (Monique), SAUR (Jean-Marc) et ROUMAILHAC (Jean)
A la découverte de l'âme alsacienne 49

ROUMAILHAC (Jean)
Les serments de Strasbourg (14 février 842) 61

CARON (Monique), DELAHAYE (Gilbert-Robert) TOLLARD (Pierre) et ROUMAILHAC (Jean)
Un an de la vie de notre Société 65

CARON (Monique), DELAHAYE (Gilbert-Robert), ROUMAILHAC (Jean) et plusieurs autres collègues
Bibliographie de l'année 1992 71

Pour toute information concernant, d'une part, des fouilles et, d'autre part, les monuments historiques, on peut s'adresser à la S.F.A.Y., 7, rue Saint-Germain, 89000 Auxerre ou directement à :

— M. Claude MORDANT, chef du Service régional de l'Archéologie, 39, rue Vannerie, 21000 Dijon, tél. 80.72.53.16.

— M. Patrick ARNOULD, conservateur régional des Monuments Historiques, 41, rue Vannerie, 21000 Dijon, tél. 80.67.22.33.

— M. Bernard COLLETTE, inspecteur général des Monuments Historiques, Palais National, 77300 Fontainebleau, tél. 64.22.21.85.

Illustration de la couverture : Église de Lucy-sur-Yonne. Chapiteau de l'arcature sud du chœur (dessin de J.-M. SAUR).

Les « embellissements » des chœurs des cathédrales de Sens et d'Auxerre à la fin de la première moitié du XVIII[e] siècle

A propos d'une lettre de Jean-Joseph Languet de Gergy à Charles de Caylus

par Bernard MOREAU

Moins riches en ce domaine que la bibliothèque municipale de Sens, les archives départementales de l'Yonne possèdent cependant d'assez nombreux autographes de Jean-Joseph Languet de Gergy, archevêque de Sens de 1731 à 1753, en particulier quelques lettres adressées par le prélat à son suffragant Charles de Caylus, évêque d'Auxerre de 1705 à 1754. Nous en retiendrons une, qui concerne les « embellissements » des chœurs des deux cathédrales du futur département de l'Yonne à la fin de la première moitié du XVIII[e] siècle. Cette lettre est datée de « Paris, 22 janvier », mais ne comporte pas de millésime (1). On peut néanmoins affirmer qu'elle a été écrite en 1744. En voici le début :

> Vous me rendés très fier, Monseigneur, par les louanges que vous donnés à mon autel. L'Eloge du goust dans lequel il est construit ne m'appartient pas, mais au Sr Servandoni qui en a donné le dessein, et aux Srs Slods qui l'ont très bien exécutés ; je suis bien aise que vous vous serviés de ceux-cy, car ils ont du gout et sont de très honnêtes gens. Vous commencés par où je finiray, car ils ont entrepris les petits autels de l'Entrée du chœur, à ce qu'ils m'ont dit, et c'est ce qui manque chez nous à présent, mais avant d'y songer, il me reste à payer ce que vous trouvés beau et que je trouve maintenant assez lourd à payer, d'autant que les fermiers ne se pressent pas de s'acquitter.

La fin de la lettre n'a plus trait à ces « embellissements », mais confirme que les relations personnelles sont redevenues bonnes entre les deux prélats (2).

I. — SENS

L'autel dont parle Languet est l'actuel maître-autel de la cathédrale de Sens, mais quels sont ces « petits autels de l'Entrée du chœur » qu'il se propose de faire réaliser un jour ? Pour le comprendre, il faut remonter en 1726, sous l'épiscopat de Chavigny, son prédécesseur, car c'est à cette date qu'ont commencé les fameux « embellissements ». Toute la décoration du chœur était alors gothique. Elle était en parfaite harmonie avec l'architecture, mais son état laissait fort à désirer et, argument au moins aussi décisif, elle ne correspondait plus au goût du jour.

Le chapitre ayant, grâce à une autorisation exceptionnelle, coupé une grande quantité de bois, deux architectes et entrepreneurs sénonais, Jean Joineau et Thomas Adenis, furent commis pour effectuer une visite et indiquer les travaux nécessaires. Le procès-verbal est daté du 20 août 1726 (3). Aucun élément de la décoration ne trouve grâce à leurs yeux. Il faut tout refaire à neuf – stalles, grilles, dallage, jubé, autels – et déplacer l'orgue. A remarquer que, si les chanoines désirent faire disparaître le jubé médiéval, ils n'ont nullement l'intention de se priver de ce genre de construction qui, en plus de son rôle liturgique (4), les isole de la nef et contribue à affirmer leur mainmise sur le chœur. Ils profiteront d'ailleurs de l'installation de nouvelles stalles pour augmenter l'espace libre dans ce dernier. L'ensemble des travaux coûterait 147 685 livres, mais, comme la compagnie n'est pas en mesure de débourser d'un seul coup pareille somme, ils s'échelonneront sur plusieurs années et on renoncera provisoirement au remplacement des autels et du dallage.

Le 25 septembre 1726, Charles Benoist de Fortier, architecte à Paris, établit un nouveau devis, qui ne dépassait pas 60 000 livres (5). L'adjudication eut lieu le 22 octobre 1726 (6). Les travaux étaient répartis en trois lots. Nous nous intéresserons essentiellement au premier, la maçonnerie et la charpente, qui fut adjugé pour la somme de 9 000 livres au Sr Guillaume Charpentier, maître maçon à Sens. Ces travaux furent exécutés entre 1726 et 1729 conformément au cahier des charges. Tarbé signale que « le jour de Noël [1729] on commença à chanter l'évangile dans les nouveaux jubés » (7) et, en 1730, le chapitre versa 318 et 740 livres pour les « augmentations faites à la maçonnerie » (8).

Bien que les dessins de Benoist de Fortier aient disparu, on peut essayer de décrire ces jubés. Alors que l'ancien occupait la première demi-travée du chœur (9), les nouveaux se situaient 9 à 10 pieds* (3 m au moins) plus à l'ouest, sans pour autant dépasser « le niveau des piliers de la croisée » (10). Les murs postérieurs étaient constitués par les murs de moellons auxquels s'adossaient les stalles hautes, dont ils épousaient le tracé, cintré d'abord, droit ensuite. Les murs antérieurs étaient

Bulletin de la Société des Fouilles Archéologiques de l'Yonne, n° 10, 1993

rectilignes. Ils avaient tous – les murs en retour aussi – environ 16 pieds et demi (5,50 m) de haut, garde-corps compris. Ceux qui n'étaient pas cachés par de la menuiserie étaient en pierre de taille, « tant dure que tendre », et comportaient à la base deux retraites successives (11) et au sommet une « saillie d'architecture ». Chaque façade était ornée de trois pilastres. Deux portes de 6 pieds 9 pouces (2,20 m) sur 3 pieds (1 m) à linteau clavé ouvraient sur le vestibule, large de 3,25 m environ, qui séparait les jubés; deux autres, voûtées celles-là, sur les bas-côtés. Des escaliers de bois à rampe métallique menaient à des terrasses carrelées.

Une porte en ferronnerie surmontée des armes du chapitre et d'un crucifix interdisait l'accès du vestibule. Due au Sr Jean de la Bie, maître serrurier à Paris, elle fut placée, lors de l'aménagement du jubé du cardinal de Luynes, à l'entrée de la chapelle Saint-Savinien, où l'on peut encore la voir et constater que son décor est identique à celui des portes latérales du chœur et des grilles du sanctuaire, ses contemporaines (12). Elle était précédée de quatre marches en pierre de taille: la première était dans l'alignement du nu des murs de façade, les deux suivantes étaient peu étendues, mais la dernière, située 9 pieds (3 m) en avant des autres, enveloppait tout le monument et délimitait une vaste plateforme dallée. Benoist de Fortier précise à ce propos qu'on n'aura pas « égard aux deux petits autels et aux petites balustrades qui ne sont pas comprises au présent devis ». C'est de ces autels à adosser aux jubés qu'il s'agit dans la lettre de Languet à Caylus.

Quand, le 12 juin 1731, le prélat prit possession de l'archevêché de Sens, le réaménagement du chœur était donc en bonne voie, mais il restait à reconstruire tous les autels et à refaire le dallage.

L'autel des féries (1739)

Il existait, à 21 pieds 10 pouces (plus de 7 m) derrière le maître-autel, un petit autel, appelé autel des féries et dédié aux saints Pierre et Paul. On y disait les messes de fondation pour les défunts. Il était en pierre et très vétuste. C'est par lui que Languet a commencé. Joineau et Adenis avaient prévu que le nouvel autel remplirait « l'arcade du fond du sanctuaire en largeur et hauteur » et serait « veu au-dessus du maître-autel ». C'est la disposition qu'on rencontre dans la cathédrale d'Auxerre, où le bas-relief de la lapidation de saint Étienne et la statue du protomartyr peuvent sembler faire corps avec le maître-autel, alors qu'ils appartiennent à celui des féries. L'archevêque, parce qu'il avait à employer quatre colonnes de marbre qui provenaient de la place des Victoires et que lui avait abandonnées son frère Jean-Baptiste, curé de Saint-Sulpice (13), adopta un parti différent. L'autel des féries est caché par le maître-autel et on l'entrevoit seulement depuis le déambulatoire à travers les grilles du rond-point. Ses dimensions sont modestes: 1,80 m de long sur 1 m de large. C'est cependant une œuvre d'art. Deux sortes de marbres sont utilisés: l'un, plus foncé, pour la table et pour le cadre du marchepied fait d'une mosaïque où alternent deux motifs décoratifs empruntés aux armes des Languet, le triangle renversé et évidé et les molettes; l'autre, plus clair, pour les pieds et le gradin. Des cannelures allègent les puissants pieds-gaines, couronnés de chapiteaux ioniques finement sculptés.



Cathédrale de Sens. Autel des féries (détail).

Cet autel fut consacré par l'archevêque en personne le 12 décembre 1739, en la fête de Saint-Joseph, un de ses patrons (14). C'est lui qui l'avait offert (15). Nous avons rencontré, en étudiant les comptes de Languet pour l'année 1741, deux lignes qui peuvent se rapporter à cette réalisation (16). Il a tiré en juin deux lettres de change de 2 000 livres chacune « pour M. Slods ». Il a reçu « du chapitre pour l'autel 1 000 » livres vers la fin de l'année. Le nom de Slodtz semble donc associé dès 1739 à ces « embellissements » auxquels la compagnie a participé financièrement.

Le maître-autel (1742-1743)

Le but était double : remplacer l'autel gothique, que Joineau et Adenis avaient osé comparer à « un autel de village », par un autel en marbre « à la Romaine » et « le reculer de 10 à 12 pieds [près de 4 m] pour donner plus d'espace au sanctuaire ». C'est dès 1740, si nous en croyons le chanoine Mahiet, qui a laissé une description des deux autels et un compte rendu des travaux préparatoires, que Languet fit venir à Sens « le chevallier Servandoni, fameux architecte du Roy, pour luy faire lever le plan de ce nouvel édifice », mais c'est seulement en 1742, après communication de ces plans au chapitre, que les opérations commencèrent (17).

Le mercredi 30 mai 1742, l'abbé Drouas (18) annonce que les marbres et les ouvriers sont arrivés et que l'archevêque demande aux chanoines de laisser libres le sanctuaire et même le chœur, de transporter ailleurs l'office canonial et de consentir que les matériaux de démolition soient déposés à l'archevêché. Une commission est nommée, qui comprend le doyen, le préchantre, le syndic et deux autres membres de la compagnie. Le même jour, les députés rencontrent « le Sr Slods, sculpteur du Roy, qui avec son frère est entrepreneur du nouvel autel ». Il a besoin de tout le chœur. Les chanoines accèdent à cette demande, tout en posant quelques conditions, dont une au moins est dictée par des préoccupations archéologiques, et désignent trois d'entre eux, dont Mahiet, pour surveiller les travaux de démolition.

Le vendredi 1er juin, l'autel médiéval, qui avait été consacré en 1332, fut démonté. Le lendemain, les ouvriers dépavèrent le sanctuaire et l'entrepreneur délimita l'emplacement à fouiller. Le lundi 4 juin, la fouille débuta. Trois tombes d'archevêques des Xe, XIe et XIIe siècles furent exhumées, ainsi que le cercueil de plomb de M. de Montpezat († 1685). Le mobilier funéraire fut déposé au trésor et les restes des pontifes furent placés dans le caveau du cardinal Duprat († 1535), qu'il avait fallu démolir partiellement. Les trois jours suivants, « les ouvriers travaillèrent, les uns à creuser [...], les autres à transporter la terre hors de l'Église ». L'excavation avait 24 pieds (8 m) de long sur 18 pieds (6 m) de large et atteignit 12 pieds (4 m) de profondeur.

Du vendredi 8 juin au jeudi 14 (ou plutôt 21) juin furent édifiées les fondations. Il n'y eut ni pilotis, ni plate-forme, mais on éleva « jusqu'au rez-de-chaussée du sanctuaire » des murs de gros moellons. Le mur antérieur et les murs latéraux ont 4 pieds (1,30 m) de large et le mur postérieur, destiné à supporter le poids de l'autel, en a le double. On a pris soin de disposer « au droit des quatre piliers de marbre », et depuis le bas jusqu'en haut, une double chaîne (19) de blocs de grès de 5 à 6 pieds (près de 2 m) de long sur un pied (0,33 m) d'épaisseur. Un massif de maçonnerie de 3 pieds (1 m) de profondeur occupe la partie centrale, préalablement comblée aux trois quarts, et renforce la cohésion de l'ensemble. Ici s'arrête la relation de Mahiet.

Ce maître-autel fut consacré le 9 décembre 1743 (20). Languet avait sollicité le cardinal de Tencin, archevêque de Lyon, qui avait été grand archidiacre de Sens et était abbé commendataire de Vézelay, mais, celui-ci s'étant dérobé (21), il dut se rabattre sur un de ses suffragants, le nouvel évêque de Troyes, Poncet de la Rivière.

Nous ignorons le coût exact des travaux – un annaliste anonyme parle de 20 000 écus, soit 60 000 livres (22) – mais nous savons que le chapitre a payé 6 000 livres en 1743 pour cet autel (23) et le même annaliste ajoute que chaque chanoine a encore apporté sa contribution personnelle. Le prélat s'était engagé le 5 décembre 1741 à verser tous les ans au chapitre la somme forfaitaire de 400 livres pour les réparations ordinaires, mais il était prévu que les deux parties pourvoiraient aux réparations extraordinaires « à l'amiable et par moitié » (24). Dans le cas présent, Languet a manifestement assumé la plus grande partie de la charge, comme le suggère la lettre à Caylus et comme le confirme la comparaison de deux textes officiels : le jubé du cardinal de Luynes a été construit par l'archevêque et le chapitre à frais égaux (*aequatis sumptibus*) ; le maître-autel de Languet l'a été aux dépens du très pieux et très généreux archevêque (*impensis piissimi et munifici archiepiscopi*) en même temps qu'aux frais du chapitre (*simul ac capituli sumptibus*).

C'est encore Languet qui a choisi l'architecte et les sculpteurs, artistes renommés qui travaillaient tous trois sur le chantier de Saint-Sulpice. Servandoni (1695-1766) a dessiné et construit la chapelle de la Vierge et la façade occidentale de l'église. Les trois frères Slodtz ont joué un grand rôle dans sa décoration, mais il ne peut s'agir ici que des deux aînés, Sébastien-Antoine (1695-1757) et Paul-Ambroise (1702-1758), car le dernier, René-Michel, surnommé Michel-Ange (1713-1764), l'auteur du mausolée de Jean-Baptiste Languet, résidait encore à Rome et n'est revenu en France qu'en 1746 (25).

L'autel qu'ils ont réalisé en forme de tombeau est éclipsé, malgré sa riche décoration, par le baldaquin qui le coiffe. Disposées aux sommets d'un rectangle de 6,40 m sur 4,80 m dont l'autel occupe la partie orientale, quatre colonnes de marbre rose hautes de 5 m sont supportées par des piédestaux carrés et couronnées par des chapiteaux corinthiens de bronze doré. Les entablements interrompus qui les surmontent sont réunis par une souple frise de lambrequins. Ceux-ci sont décorés, à l'extérieur, de têtes de chérubins, mais, à l'intérieur, les armes de l'archevêque alternent avec elles. Le plafond, peint en bleu, est orné d'une gloire. La partie

supérieure du baldaquin est composée de quatre consoles renversées qui se réunissent pour porter un globe autour duquel s'enroule un serpent et sur lequel est plantée une croix. Tout ce couronnement est en bois doré et enrichi d'une profusion d'éléments décoratifs.

L'inspiration berninienne est évidente, même si les colonnes torses du baldaquin de Saint-Pierre de Rome, déjà imité dans plusieurs églises parisiennes, sont remplacées ici par des fûts droits et si les proportions sont beaucoup moins colossales. On a pu mettre en doute la valeur intrinsèque de ce monument et son adaptation au cadre architectural. Nous pensons, comme M. Souchal et Mme Saulnier-Pernuit, que ce chef-d'œuvre de l'art baroque s'inscrit d'une manière très heureuse dans les volumes du chœur et du sanctuaire gothiques et confère une indéniable majesté à l'église cathédrale, métropolitaine et primatiale de Sens.



Cathédrale de Sens. Baldaquin du maître-autel (détail).

La décoration de ce maître-autel était beaucoup plus riche au milieu du XVIIIe siècle qu'elle ne l'est aujourd'hui. Languet, qui avait remployé la table de marbre de l'autel précédent, avait tenu à conserver et même enrichi « de pierres fines de diverses couleurs » son retable, la fameuse « table d'or », merveille d'orfèvrerie médiévale. Elle mesurait environ 4 pieds (1,30 m) sur 9 pieds (3 m) et était auparavant exposée seulement aux deux fêtes de Saint-Étienne. On la hissait alors, grâce à un mécanisme, hors de l'armoire en bois où elle était enfermée. A partir de 1743, elle trôna en permanence au-dessus du gradin du maître-autel, mais, en 1760, le cardinal de Luynes dut, malgré les représentations du chapitre et pour obéir au roi, faire fondre le métal précieux et porter les lingots à l'Hôtel des Monnaies (26).

Il y avait encore, au-dessus de ce retable, un ange de 6 pieds (2 m) de haut, qui tenait de la main gauche un crucifix et de la main droite une chaîne à laquelle était suspendu un pavillon abritant la coupe qui servait de ciboire. Cette « suspense » en argent avait été donnée par Gondrin en 1670 (27) et l'archevêque dut demander au chapitre de l'envoyer à Paris pour en faciliter l'adaptation (28). La statue elle-même était l'œuvre de Paul-Ambroise Slodtz, qui en exposa un modèle en plâtre au Salon du Louvre de 1742 (29). Le bronze fut malheureusement envoyé à la fonte pendant la Révolution. Cette décoration devait être complétée par une ornementation supplémentaire dont Mahiet fournit une description ; mais on ignore si elle a été exécutée.

Il ne faudrait pas oublier enfin le pavement polychrome du sanctuaire, que le chanoine décrit complaisamment et qu'on retrouve jusque dans le texte de l'acte de consécration. Trois éléments de la décoration y sont mentionnés : les colonnes de marbre (*columnae marmorae*), les ornements dorés (*ornamenta inaurata*), et la mosaïque de pavement (*pavimentum tessellatum*). On réalisa dans la foulée, en 1744, le dallage du chœur, y compris le caveau des archevêques, déjà prévu en 1726 par Joineau et Adenis et où Languet fut le premier à reposer (30).



Cathédrale de Sens. Baldaquin du maître-autel (détail).

Les autels de l'entrée du chœur (?)

Restait, pour achever l'aménagement du chœur, à construire, à l'entrée de celui-ci, deux petits autels adossés aux jubés. Cette opération est envisagée dans la lettre de Languet à Caylus. A-t-elle eu lieu ? Rien ne permet de l'affirmer. Tarbé écrit que « le 2 septembre [1760] on a commencé à démolir les deux autels et la porte d'entrée du chœur pour les reconstruire à nouveau » (31), mais il pouvait s'agir d'autels provisoires ou encore de ceux du jubé médiéval, qui auraient été conservés. En 1758, le cardinal de Luynes avait sollicité l'autorisation de couper des bois de réserve dégradés par un incendie. Le chapitre réclama qu'une partie du

prix fût destinée à « faire deux chapelles décentes à son jubé, lever une grande difformité et y substituer un ornement nécessaire » (32). La sévérité de ce jugement esthétique n'est pas sans rappeler celle de Joineau et Adenis à l'égard du jubé médiéval, « bâti sans symétrie et dont la figure est épouvantable ».

Ce qu'il y a de sûr, c'est que les travaux de 1760-1762 ne pouvaient se limiter à un simple rhabillage des jubés existants, car la nouvelle porte a, en largeur, 1 m de plus que l'ancienne. C'est bien, d'ailleurs, de « la construction d'un jubé » qu'il est question, entre autres projets, dans l'arrêt du Conseil du 6 février 1759 (33) et de « la construction et décoration du [...] jubé » que traite le devis de d'Aviler du 4 août 1759 (34). Les modifications apportées par Soufflot en 1760 concernent uniquement le second point : les chapitres « maçonnerie » et « charpente » du premier devis sont purement et simplement reconduits (35). On peut donc affirmer que la cathédrale de Sens a connu, au cours du XVIII[e] siècle, trois jubés successifs :

1° le jubé attribué, à tort sans doute, à l'archevêque Bécard (1292-1309) et abattu au plus tard en 1729. Quelques beaux fragments de sculpture en ont été récupérés ;

2° le jubé que nous baptiserons « jubé du chapitre ». Construit à la fin de l'épiscopat de Chavigny et en service sous celui de Languet, il a été démoli en 1760. Il n'en reste, à notre connaissance, que la porte de la chapelle Saint-Savinien ;

3° le jubé du cardinal de Luynes, supprimé seulement vers 1865 après consultation en 1844 de la Société archéologique de Sens par Mgr Mellon Jolly (36). Il en subsiste la magnifique porte réinstallée à l'entrée du chœur, en net retrait par rapport à sa place primitive. De nombreux éléments en sont présentés au musée de Sens en face d'un tableau qui a pour sujet une session solennelle du concile provincial de 1850. Une maquette très parlante les accompagne. Elle semble montrer que ce jubé empiétait plus que le précédent sur la croisée du transept.

*

II. — AUXERRE

La situation était quelque peu différente à Auxerre lorsque le chapitre obtint à son tour, en 1742, un arrêt du Conseil qui l'autorisait à effectuer une coupe exceptionnelle de bois pour entreprendre des travaux dans le chœur de la cathédrale. Les Guerres de Religion étaient passées par là. Le jubé édifié en 1523 par François I[er] de Dinteville et contre lequel, entre autres vandales, un prieur de Saint-Eusèbe converti à la Religion Réformée avait exercé ses talents d'arquebusier, avait seulement été réparé. Le sanctuaire, ravagé lui aussi lors de la prise de la ville en 1567, avait été réaménagé par Jacques Amyot à l'économie, comme on peut le constater sur la gravure du Missel de M. de Caylus (1737). De simples murs avaient remplacé les grilles détruites et seule peut-être l'arcade centrale avait droit à une boiserie (37). L'autel se réduisait à une dalle funéraire de marbre noir reposant sur un coffre de bois et des tapisseries tenaient lieu de devant d'autel et de retable. Des angelots neufs en bronze avait cependant pris, sur des colonnettes disposées en fer à cheval, la place de ceux qui avaient disparu. Les stalles en revanche, brûlées par les Huguenots, avaient été reconstruites par Jacques Amyot et témoignent aujourd'hui encore de la générosité du grand humaniste qui occupa le siège épiscopal d'Auxerre de 1571 à 1593. Le XVII[e] siècle avait vu la réfection du dallage du chœur et la reconstruction des autels adossés au jubé (38).

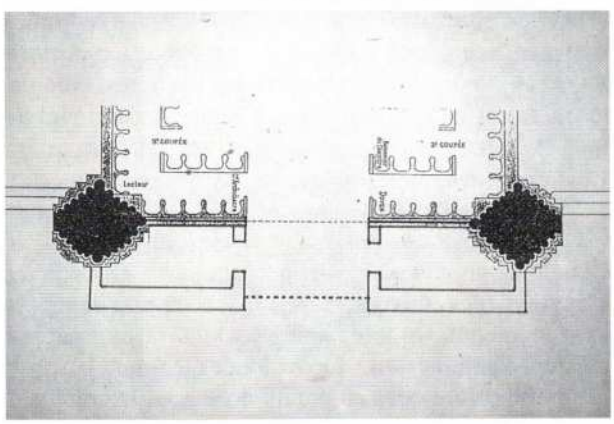
C'est le 4 mai 1743 que le Sr Herbet, architecte à Paris, commis à cet effet, présenta un « État et devis des ouvrages de maçonerie, charpenterie, serrurerie, marbrerie, sculpture et peinture qu'il convient faire dans l'Église cathédrale d'Auxerre » (39). Ce document est divisé en quatre chapitres. Le premier « contient les ouvrages pour la construction de la sacristie (40), des deux jubés et deppendances ». Ils sont estimés 11 300 livres. Le second « concerne les deux chapelles ». Estimation : 14 000 livres. Le troisième « comprend les grilles des trois portes du chœur, celles des deux chapelles et les rampes des jubés ». Estimation : 13 550 livres. Un quatrième chapitre se rapporte aux « grilles du sanctuaire ». Estimation : 14 000 livres. Le montant total est de 52 850 livres. A noter que le remplacement du maître-autel n'est pas prévu.

Comme à Sens, les chanoines furent obligés de renoncer à réaliser la totalité des travaux. Ce sont les grilles du sanctuaire qui furent sacrifiées. L'adjudication eut lieu le 23 juillet 1743 et Sébastien-Antoine Slodtz – encore lui – remporta les enchères avec une dernière offre de 35 400 livres. Comme le paiement des bois était étalé sur trois ans, il était spécifié que les travaux exposés dans le premier chapitre seraient exécutés en 1743 et réglés le 1[er] janvier 1744, et ainsi de suite (41). Les délais furent respectés et, le 4 avril 1746, Claude-Louis d'Aviler, architecte à Paris, procéda à la réception des ouvrages (42). Son appréciation fut extrêmement favorable : toutes les modifications apportées par l'adjudicataire furent louées, comme la substitution du cuivre doré au plomb doré pour le crucifix de la porte d'entrée du chœur. Mais il est temps de décrire les « embellissements » exécutés par les frères Slodtz en 1743, 1744 et 1745.

Les jubés (1743)

Malgré l'absence de dessins et grâce à la précision du document d'Herbet, il est possible de reconstituer assez exactement les édifices qui remplacèrent l'ancien jubé. Derrière les stalles en retour, dont le nombre avait été réduit de douze à dix, car il avait fallu en supprimer une de chaque côté pour élargir le passage, se dressaient des murs de « marelle » (sorte de colombage) de 6 à 7 pouces (0,17 m environ) d'épaisseur. Ils mesuraient 10 pieds (3,30 m) en longueur et 15 pieds et demi (5,10 m) en hauteur. Ils étaient revêtus, du côté du chœur, d'un lambris couronné par une corniche. Parallèlement à ces murs, à 6 pieds (2 m) de distance, des murs de 2 pieds (0,66 m) de large « dans le plus épais » constituaient la façade des jubés. Ils avaient 15 pieds (5 m) de long et 18 pieds (6 m) de haut. Les murs perpendiculaires n'avaient qu'1 pied (0,33 m) d'épaisseur et ceux qui rejoignaient les piliers mesuraient seulement 2 pieds (0,66 m) en longueur. Tous ces murs étaient en pierre de Bailly dans les parties cachées et de Tonnerre dans les parties apparentes.

Des solives encastrées dans les murs antérieurs et reposant sur les murs postérieurs, par rapport auxquels elles débordaient de 15 à 20 pouces (0,50 m environ) « pour donner plus de largeur aux jubés », supportaient des planchers. Ces encorbellements étaient soutenus par « des courbes enclavées et enmortoisées » dans les murs et dans les solives. Les extrémités de ces dernières étaient masquées par des corniches sculptées. Deux portes ouvraient sur le vestibule ménagé entre les jubés et des escaliers de bois à rampe de fer conduisaient aux terrasses. Les uns et les autres étaient « carrelés de carreaux de terre cuitte de pontigny ». Les garde-corps de ces terrasses étaient constitués, du côté de la croisée du transept, par la partie supérieure, moins épaisse, des murs de façade et par des lambris du côté du chœur.



Cathédrale d'Auxerre.
Jubé de 1743 (plan restitué par l'auteur)

Les chapelles (1744)

Aux jubés étaient adossées des chapelles qui ne différaient que par le sujet des tableaux qui les ornaient. Ces toiles avaient été commandées à Jean Restout (1692-1768), peintre d'histoire réputé et spécialiste des thèmes religieux. Elles représentaient, celle de droite *L'Assomption de la Vierge,* celle de gauche *La prédication de saint Pèlerin.* Chacune de ces chapelles était composée d'un autel de marbre rouge en forme de tombeau se détachant sur une riche architecture de marbres de couleurs variées: pilastres et contre-pilastres, retables et contre-retables. Des chapiteaux composites en bronze doré à l'or mat complétaient ce décor. Seul le couronnement, avec sa gloire et ses chérubins, était en bois peint. Des « appuis de communion » en fer forgé hauts de 32 pouces (0,90 m) clôturaient de petits sanctuaires de plan cintré. Les Slodtz avaient ajouté « une grille de fer de 13 pieds et demi (4,50 m) de long sur 3 pieds et demi (1,15 m) de haut au devant de la grille [c'est-à-dire de la porte] entre les dittes deux chapelles ».

Jubés et chapelles ont été démolis pendant la Révolution après le 20 août 1793 pour permettre aux citoyens et aux citoyennes de mieux voir les fêtes décadaires ou les représentations théâtrales qui se déroulaient dans le chœur désaffecté (43), mais la plupart de leurs éléments constitutifs subsistent, dispersés, à l'intérieur de la cathédrale. Les autels, d'une sobre élégance, sont visibles dans deux chapelles du collatéral méridional: la chapelle Saint-Germain et la chapelle Sainte-Anne. Leurs dimensions hors-tout sont les suivantes: longueur: 2,80 m; largeur: 0,70 m; hauteur: 0,95 m. Dans la seconde chapelle, on peut même remarquer, de chaque côté de l'autel, les piédestaux des pilastres.

Les tableaux de Restout, actuellement en cours de restauration, seront à nouveau accrochés aux murs de l'édifice. Ils mesurent 2,95 m sur 1,94 m, sont signés et datés de 1745. Dans *L'Assomption,* la Vierge est portée jusqu'au ciel sur un coussin de nuages. Trois anges aux ailes largement déployées l'escortent, tandis que deux groupes de chérubins contemplent la scène. Les attitudes sont sans doute un peu théâtrales mais il faut reconnaître, avec J.-P. Sainte-Marie, le sens de la mise en page et la science du « raccourci » dont fait preuve l'artiste (44). *La Prédication de saint Pèlerin* est un tableau d'histoire typique, qui a été exposé au Salon de 1745: devant les murs d'enceinte, le premier évêque d'Auxerre, campé au centre de la toile, annonce la Bonne Nouvelle à des habitants de la cité disposés de part et d'autre, au premier comme au second plan, dans des postures variées, après avoir brisé une idole païenne. Dans la première œuvre, le bleu pastel du manteau de la Vierge s'oppose, sur fond de gris de plus en plus lumineux, au rose tendre de la draperie du plus grand des anges. La seconde est une symphonie en

rouge et jaune organisée autour de la chasuble de l'apôtre, elle-même mise en valeur par les aubes de ses deux compagnons.

Quant aux marbres des pilastres et des retables, entreposés dans la crypte pendant la Révolution, ils ont été remployés, en 1838 ou 1840, dans les chapelles Saint-Michel et Saint-Jean-Baptiste des transepts pour remplacer les parties exécutées en bois à partir de 1770. Cette substitution, qui a exigé « un travail de raccord », a été facilitée par le fait que ces chapelles avaient été conçues et réalisées à l'imitation de celles des jubés (45). On peut donc se faire une idée assez exacte de ce qu'était l'ensemble en 1746 si l'on place en imagination ces deux chapelles de chaque côté de la porte principale du chœur, car celle-ci a heureusement été conservée.

La porte principale du chœur (1745)

Large de 4 mètres, elle est composée de deux pilastres dormants de 0,50 m de large et de 5,60 m de haut et de deux vantaux de 1,50 m environ de large et de 7 m de haut dans la partie centrale, car la corniche affecte la forme dite « en chapeau de gendarme ». Le couronnement mesure 1,10 m en hauteur et le christ, « du grand modèle de M. Girardon » (46), 0,65 m de la tête aux pieds. Ce travail de ferronnerie peut être considéré comme un chef-d'œuvre du style rocaille. F. Souchal, qui l'attribue à Paul-Ambroise Slodtz, a très bien défini ce qui fait son originalité et sa beauté : « La ligne courbe domine dans l'ensemble, mais la rectitude des barreaux du centre évite un excès de complication et l'aspect général est d'une grande légèreté, d'une élégance pleine d'imagination et d'un sens exquis de l'harmonie dans la combinaison des lignes » (47).

Cette porte est placée aujourd'hui dans l'axe des piliers composés de l'entrée du chœur et épaulée en arrière par de puissantes jambes métalliques, mais quel était son emplacement primitif ? Elle se situait très vraisemblablement plus de 2 m en avant, en retrait cependant, pour des raisons à la fois esthétiques et techniques, par rapport au nu des murs de façade des jubés. Ceux-ci ayant disparu, on installa vers 1800, des deux côtés de cette porte, des grilles provenant de l'ancienne église Saint-Regnobert. C'est seulement depuis 1840 que la porte des Slodtz est flanquée des grilles actuelles, pastiche très discret (48). L'ensemble était à l'origine précédé d'un « avant-chœur pavé en marbre et défendu par une barrière de fer grillagé » (49).

Les portes latérales du chœur (1745)

Au cours de la même campagne de travaux, les frères Slodtz avaient également reconstruit les portes latérales du chœur. Elles rappelaient, en moins grandiose, celles de l'entrée principale et étaient surmontées des armes du chapitre. Elles avaient remplacé d'étroites portes en bois à claire-voie dans des massifs de maçonnerie. Bien que le dallage ait été refait depuis, c'est de cette époque que date la forme « en bombage par le milieu et rentrante par les deux extrémités » des trois marches du sanctuaire, disposition permettant l'ouverture complète des nouvelles portes.

Lorsqu'en 1766 l'architecte Ledoux fut chargé du réaménagement du sanctuaire, il proposa de démolir les portes gothiques qui barraient encore les collatéraux du chœur, de les remplacer par celles des Slodtz et d'en confectionner d'autres. Ainsi les trois œuvres de style rocaille se trouveraient réunies et les nouvelles portes formeraient un tout harmonieux avec les grilles du sanctuaire. Cette suggestion fut adoptée et nous pouvons toujours admirer le second ensemble. En revanche, les portes des Slodtz furent enlevées en 1866 lors de travaux de consolidation et vendues – on est en droit de le regretter – à la fin du XIX^{e} siècle (50).

Le lutrin (1750)

Manifestement très satisfait du travail des frères Slodtz, le chapitre les chargea en 1750 de fondre un « aigle », c'est-à-dire un lutrin, pour remplacer l'ancien, qui datait de la fin du XIV^{e} siècle. Caylus offrit alors les portes en bronze, données par François II de Dinteville, de la chapelle de l'évêque (51) et son neveu le comte (52) assista à la fonte de cette pièce, louée par Courtépée (53), mais emportée, elle aussi, par la tourmente révolutionnaire.

Il ne restait plus qu'à aménager le sanctuaire. Ce fut fait, comme nous venons de le dire, à partir de 1767, sous l'épiscopat de Champion de Cicé, le dernier évêque d'Auxerre. C'est de cette période que datent, non seulement les grilles du sanctuaire et les portes latérales du chœur, mais aussi le maître-autel et l'autel des féries, auxquels nous avons fait allusion précédemment et qui sont ornés l'un et l'autre de sculptures de Vassé (54).

*
* *

Les chœurs des cathédrales de Sens et d'Auxerre ont donc été, à la fin de la première moitié du XVIII^{e} siècle, l'objet de travaux d'« embellissement » qui se sont poursuivis jusqu'à la veille de la Révolution. Un mobile essentiel a été, dans les deux cas, le désir de mettre la décoration au goût du jour et les mêmes artistes parisiens, les frères Slodtz, ont prêté leur concours. Mais là s'arrêtent les ressemblances. La transformation avait

commencé à Sens dès 1726, peut-être parce qu'on y éprouvait aussi le besoin d'agrandir le chœur. Cette antériorité explique que Languet ait pu écrire à Caylus : « Vous commencés par où je finiray ». Il a eu la possibilité de s'attaquer directement aux autels du sanctuaire alors que le chapitre d'Auxerre a dû s'intéresser d'abord à la séparation entre le transept et le chœur.

C'est bien – deuxième différence – le chapitre, et non l'évêque, qui a commandé et payé les travaux d'Auxerre. Caylus avait donné son « agrément » à la fin de juillet (1742 ?), mais ne semble pas avoir participé financièrement à l'opération et, le 19 novembre 1745, le chapitre prit cette décision : « Les nouveaux autels construits adhérans aux tribunes seront incessemment bénis par M. le doyen (55), président, après qu'il en aura été fait politesse à M. l'Évêque d'auxerre » (56). Détail révélateur : on cherche en vain les armes du prélat sur la grille des Slodtz, alors que celles de Languet (comme celles du cardinal de Luynes) figurent en bonne place dans la cathédrale de Sens. Si en effet l'initiative des travaux de 1726-1729 a appartenu au chapitre métropolitain, Languet prend, à partir de 1739, le choses en main. Parallèlement à la reconstruction des bâtiments situés à la jonction de la cathédrale et de l'aile Henri II du palais archiépiscopal, pour laquelle il obtient à plusieurs reprises l'autorisation de procéder à des coupes exceptionnelles dans les forêts de l'archevêché (57), il commande et paie lui-même la plus grande partie des travaux du sanctuaire, en particulier ceux, considérables, du maître-autel dessiné par Servandoni et exécuté par Slodtz.

Le baldaquin de Sens a été conservé tandis que les jubés d'Auxerre ont été détruits. C'est la Révolution qui en porte la responsabilité, mais, s'ils lui avaient survécu, ils auraient certainement subi le même sort que le jubé du cardinal de Luynes, condamné par l'autorité ecclésiastique pour des raisons tout à fait compréhensibles : si les portes en ferronnerie ne coupent pas complètement la vue, les murs des jubés constituaient un obstacle difficilement supportable dans des églises devenues paroissiales. On peut cependant l'affirmer : ce qui, des « embellissements » des années 1740-1750, subsiste *in situ*, à savoir, à Sens, l'autel des féries et surtout le maître-autel et, à Auxerre, la porte d'entrée du chœur, sans oublier tous les éléments du jubé aujourd'hui dispersés dans la cathédrale, plaide en faveur d'un art religieux que le XIX[e] siècle a trop méprisé et dont les réalisations méritent d'être sauvegardées parce qu'elles font partie, elles aussi, de notre patrimoine.

B. M.

Toutes les photographies illustrant cet article sont de M[me] Françoise Moreau, sauf celles des tableaux de Restout, que nous devons à l'obligeance de M[me] Clert, conservateur délégué des antiquités et objets d'art du département de l'Yonne.

NOTES

A.D.Y. : archives départementales de l'Yonne.

(1) A.D.Y. 1 J 99.

(2) **Moreau (Bernard),** « Les relations de J.-J. Languet de Gergy et de Ch. de Caylus de 1691 à 1753 », à paraître.

(3) A.D.Y. G 712.

(4) C'est du haut de cette construction que le lecteur demandait au célébrant de le bénir. *Jube, Domne, benedicere* : Daignez, Monseigneur (ou Monsieur, s'il ne s'agissait pas de l'évêque), me bénir ; d'où le nom.

(5) A.D.Y. G 172.

(6) A.D.Y. G 128 n° 37.

(7) Société archéologique de Sens : Mémorial Tarbé.

(8) A.D.Y. G 712 : comptes de la chambre.

(9) **Lachat (Ivan),** Le jubé de la cathédrale de Sens et son rôle dans les cérémonies liturgiques », *Bulletin de la Société archéologique de Sens,* 1943, p. 378.

(10) A.D.Y. G 128 n° 41.

(11) Ressaut portant le nu d'une partie haute en arrière de celui d'une partie basse.

(12) **Saulnier-Pernuit (Lydwine),** « La cathédrale de Sens », *Le Sénonais au XVIII[e] siècle, architecture et territoire,* catalogue d'exposition, Sens, 1987, p. 86.

(13) A.D.Y. L 629 : p.-v. du 19 août 1793.

(14) A.D.Y. G 711.

(15) A.D.Y. G 680 : conclusions capitulaires, 30 septembre 1739.

(16) **Moreau (Bernard),** « Les comptes de J.-J. Languet de Gergy, archevêque de Sens, pour l'année 1741 », *Bulletin de la Société des sciences de l'Yonne,* 1990, p. 46.

(17) A.D.Y. G 711.

(18) Parent et vicaire général de Languet, futur évêque de Toul.

(19) Membre vertical d'une construction, formé d'une superposition d'éléments.



Cathédrale de Sens.
Baldaquin du maître-autel.



Cathédrale d'Auxerre.
J. Restout, *L'Assomption.*



Cathédrale d'Auxerre.
J. Restout, *La prédication de saint Pélerin.*



Cathédrale d'Auxerre.
Porte de l'entrée du chœur.

(20) A.D.Y. G 711.

(21) Bibliothèque municipale de Sens, Collection Languet, XLVIII, 12: Tencin à Languet, Rome, 16 mars 1742.

(22) A.D.Y. F 3.

(23) A.D.Y. G 712: comptes de la chambre.

(24) *Ibid.*, accord entre le prélat et le chapitre.

(25) **Souchal (François),** *Les Slodtz, sculpteurs et décorateurs du roi,* Paris, 1967.

(26) A.D.Y. G 681: conclusions capitulaires, 10 octobre 1760.

(27) A.D.Y. G 711: inventaire du trésor (après 1789).

(28) A.D.Y. G 680: conclusions capitulaires, 14 décembre 1742.

(29) **Souchal,** *op. cit.*, p. 646.

(30) A.D.Y. G 681: conclusions capitulaires, 11 mai 1753.

(31) Société archéologique de Sens: Mémorial Tarbé.

(32) A.D.Y. G 95 n° 102: très humbles observations.

(33) A.D.Y. G 454.

(34) A.D.Y. 40 B 9.

(35) A.D.Y. G 128 n° 55.

(36) **Vignon (M.),** « De la suppression ou de la conservation des jubés de la cathédrale de Sens », *Bulletin de la Société archéologique de Sens,* 1846, p. 78-96.

(37) Des éléments de cette boiserie ont été réinstallés dans la chapelle Saint-Sébastien, la dernière du collatéral septentrional.

(38) **Demay (Charles),** « Travaux de décoration exécutés dans la cathédrale d'Auxerre pendant le XVIII[e] siècle », *Bulletin de la société des sciences de l'Yonne,* 1889, p. 17-20.

(39) A.D.Y. G 1824.

(40) Cette sacristie de la nef, ou des messes basses, existe toujours au flanc sud de l'édifice.

(41) A.D.Y. G 1824.

(42) *Ibid.*

(43) A.D.Y. L 629 et *Mémorial d'un citoyen d'Auxerre (1793-1795),* Auxerre, 1984.

(44) **Sainte-Marie (Jean-Pierre),** « Les tableaux conservés à la cathédrale d'Auxerre », *Écho d'Auxerre,* n° 96, nov.-déc. 1971, p. 11-18.

(45) **Fortin (Abbé Jean-François),** *Souvenirs,* t. I, p. 10 et 48.

(46) Sculpteur célèbre (1628-1715).

(47) **Souchal (François),** *op. cit.*, p. 516.

(48) **Fortin (Abbé Jean-François),** *op. cit.*, p. 48.

(49) On peut encore remarquer dans le dallage des plaques de marbre et, alignés à 1,50 m de la porte, la gâche de la crémone et plusieurs trous de scellement, assez grossièrement rebouchés.

(50) **Demay,** *op. cit.*, p. 23-24.

(51) Cette chapelle donne sur le déambulatoire, au-delà du trésor.

(52) Anne Claude Philippe de Tubières, comte de Caylus, graveur et archéologue (1692-1765).

(53) **Courtépée,** *Description du duché de Bourgogne,* t. IV, p. 315.

(54) **Demay,** *op. cit.*, p. 24-49.

(55) Ce doyen s'appelait Gaspard Moreau († 1746).

(56) A.D.Y. 1856, t. II: Conduite du chapitre à l'égard de M. l'Évêque, p. 149-151.

(57) **Portiglia (Hélène) et Saulnier-Pernuit (Lydwine),** « La chapelle des archevêques et le trésor de la cathédrale de Sens », *Bulletin de la Société archéologique de Sens,* 1989, p. 41-52.

* Le « pied de roi » valait 0,3248 m mais, pour simplifier (et compte tenu que ces mesures, tirées du devis, ne peuvent plus être vérifiées et qu'il s'agit seulement d'aider le lecteur à se représenter des monuments disparus), on a admis que trois pieds équivalaient à un mètre.

Peinture et exégèse à Saint-Germain d'Auxerre
Les fresques de la passion de saint Étienne
et la tradition judaïque*

par Alain LABBÉ

Rendues à la lumière en 1927 par le Professeur René Louis, les fresques de la *crypta Sancti Stephani,* à l'angle nord-ouest des cryptes de l'abbatiale Saint-Germain, sont à plusieurs titres exceptionnelles: par leur remarquable état de conservation, d'autant plus précieux s'agissant de l'unique témoin intact au nord des Alpes de la peinture monumentale figurée de haute époque carolingienne (1); par leur qualité picturale, qui les place au premier rang des créations de l'art de l'Occident médiéval; par la rare précision avec laquelle les textes permettent de les dater – entre 856 et 857 (2) –; enfin par le fait sans équivalent qu'une inscription peinte au-dessous de l'un des panneaux a conservé ce que nous regardons comme la signature du peintre, inscription que l'on a pu restituer ainsi: FREDILO SO [PHISTA FECIT] (3).

Si ces fresques nous intéressent ici, c'est en raison de la minutieuse et subtile précision avec laquelle l'artiste, qui se qualifiait lui-même de *sophista* – c'est-à-dire, au sens que revêt ce mot dans le latin carolingien: « philosophe » ou, plus simplement, « lettré » – s'est attaché non seulement à illustrer mot à mot le texte des *Actes des Apôtres,* mais aussi à en donner une sorte d'implicite commentaire continu où se reconnaît le disciple de Loup de Ferrières, travaillant dans l'atmosphère intellectuelle qui vit s'élaborer l'œuvre de Haymon et de Remi d'Auxerre (4). Composant à la fois en peintre et en exégète, il s'est montré particulièrement attentif à tout ce qui dans la notice consacrée à Étienne – la plus longue des *Actes* (6, 8 - 8,2) et à certains égards la plus importante – inscrit le message évangélique dans la profonde perspective de l'Ancien Testament.

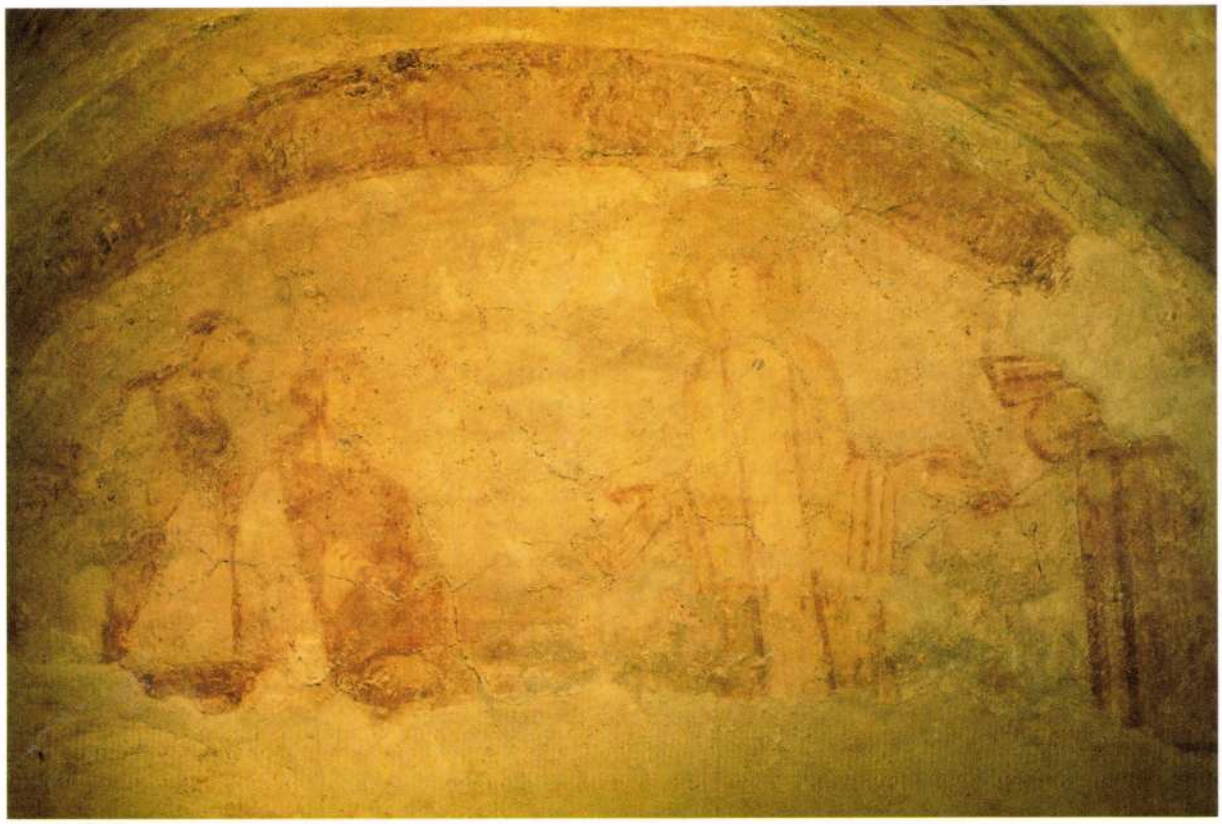
Le récit de la passion d'Étienne est en effet, en même temps qu'une *imitatio Christi,* un rappel de l'histoire d'Israël centré sur la mission de Moïse, dont le discours d'Étienne devant le Sanhédrin souligne longuement (7, 20-44) la grandeur et les vicissitudes. Les *Actes* présentent Étienne non seulement comme le protomartyr de la Foi chrétienne mais aussi, en cette partie de son discours qui prend alors le tour passionné et véhément de la grande tradition prophétique de Jérémie et d'Ézéchiel, comme le continuateur des prophètes dont il retrouve le verbe d'intense et salubre âpreté. Hautement significatif est à cet égard le rapport complexe que tissent ces versets avec la figure de Moïse, Moïse contre qui Étienne était accusé d'avoir blasphémé (6, 11), Moïse dont il retrace la vocation (7, 30-34) puis l'action de chef et de libérateur (7, 35-44), Moïse qu'il présente clairement comme préfiguration du Christ, en particulier en 7, 25: « Il pensait faire comprendre à ses frères que Dieu, par sa main, leur apportait le salut, mais il ne le comprirent pas » (5), verset auquel font écho les paroles qui précèdent immédiatement la vision divine d'Étienne en 7, 53, et qui, elles, s'appliquent à Jésus: « Vous aviez reçu la Loi promulguée par les anges, et vous ne l'avez pas observée ».

Les *Actes* marquent ici une étape décisive aux origines du grand courant de l'exégèse chrétienne, qui s'attachera toujours plus subtilement à mettre en correspondance les figures de l'Ancien et du Nouveau Testament, et de l'art médiéval qui multipliera les œuvres mettant en parallèle l'ancienne et la nouvelle Loi, revenant en particulier avec prédilection sur la représentation de Moïse comme précurseur du Christ. Dans ce cycle conçu selon l'ordre du déroulement narratif, en donnant à la figure du protomartyr la stature si puissamment monumentale qu'on lui voit dans les deux premières scènes (6), il a exprimé en toute clarté la double importance du discours d'Étienne comme méditation sur le destin d'Israël et comme témoin de son direct prolongement dans l'Évangile.

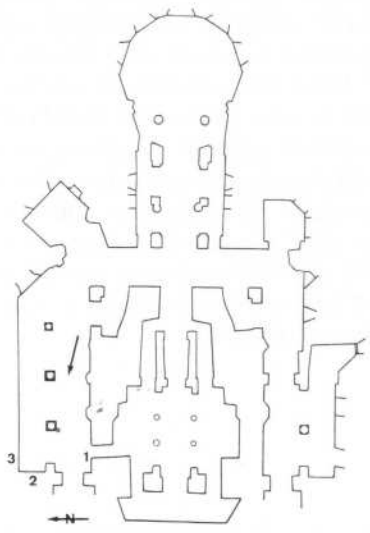
*
* *

Le contenu du discours se trouve en effet réparti, dans les fresques d'Auxerre, entre les deux panneaux du mur sud et du mur ouest: au Sud, dans la scène connue comme la comparution d'Étienne devant le Sanhédrin – et qui ne correspond en fait qu'aux premiers moments de celle-ci –, la calme ordonnance de la composition s'accorde au ton d'abord purement historique et objectif des premiers propos d'Étienne (7, 2-22),

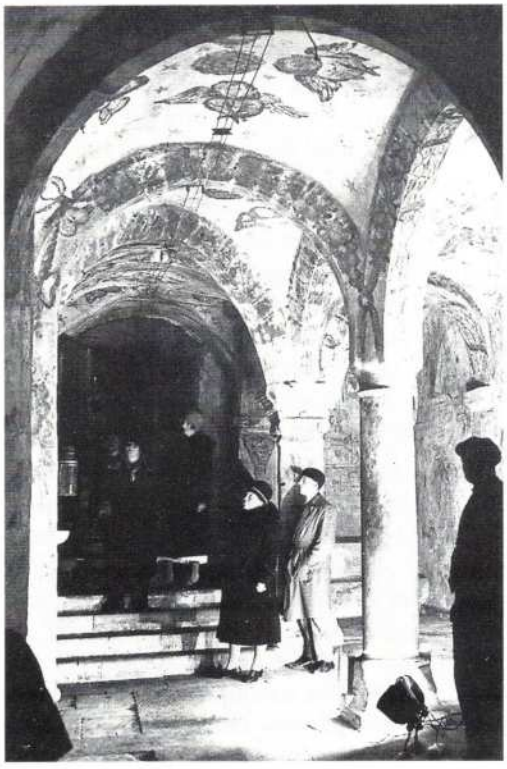
Bulletin de la Société des Fouilles Archéologiques de l'Yonne, n°10, 1993



Étienne devant le Sanhédrin. *(photo J.-M. Saur)*



▲ **Plan des cryptes (relevé S.F.A.Y., 1985) indiquant la position des fresques du cycle de la passion de saint Étienne.**



La crypte de Saint-Étienne à l'époque de la découverte des fresques *(cliché Élie Morin, vers 1928 – Archives S.F.A.Y.)* ▸

tandis que la violence contenue de la fresque du mur ouest exprime, en même temps que la fulgurante intensité de la vision divine qui la prolonge et l'éclaire, la tonalité proprement « prophétique » de la seconde partie. Cette subtile répartition, qui a souvent échappé aux commentateurs, est par elle-même le signe de la profonde intelligence du texte sur laquelle s'appuie l'art de Fredilo et s'affirme comme un trait absolument original par rapport au développement postérieur de l'iconographie stéphanienne cyclique.

Le panneau méridional est celui qui a le plus souffert du temps: toute sa partie inférieure a été détruite lors du percement de la porte qui fait communiquer le bras nord du couloir de circulation avec l'intérieur de la confession (7) et il est aussi, hélas, celui qui a le plus nettement subi le progressif affaiblissement des tons et des contours que permettent de mesurer les relevés effectués par Yperman en 1927 (8). Amputée et pâlie, la scène est cependant parfaitement lisible: le peintre a illustré le moment précis où, après son arrestation (6, 12) et l'audition des « faux témoins » qui l'accusent d'avoir prononcé « des paroles blasphématoires contre Moïse et contre Dieu » (6, 11; 6, 13-14), Étienne répond à la question du Grand Prêtre: « Cela est-il vrai? » (7, 1).

Par souci d'efficacité narrative en même temps que pour de plus profondes raisons, Fredilo a dans cette scène condensé la puissance du Sanhédrin en la personne du Grand Prêtre qu'accompagne seul, debout près du siège où il trône, un second juge dont le geste exprime l'étonnement et la défiance que d'emblée suscitent les propos d'Étienne. Notre peintre n'ignorait nullement l'effectif nombreux du Grand Sanhédrin, qui comptait soixante-et-onze membres, mais il a choisi cette forme de présentation pour mieux fixer l'attention sur la question du Grand Prêtre et sur la réponse d'Étienne, accentuant ainsi la subtile tension si efficacement créée entre les deux personnages (9). A l'inverse, il a dans la scène suivante disposé autour du saint en extase un groupe très dense de neuf figures pour donner toute sa puissance dramatique au moment où devait au contraire s'exprimer la réaction collective des juges.

En opposant si vigoureusement la haute silhouette d'Étienne debout à celle du Grand Prêtre assis, Fredilo a implicitement mis cette scène en relation avec celles de la comparution du Christ devant Caïphe et devant Pilate, soulignant ainsi tout ce qui dans les *Actes* fait du récit de la passion d'Étienne une sorte d'abrégé de la vie terrestre du Christ: comme lui, Étienne opère « des prodiges et des signes remarquables parmi le peuple » (6, 8), avant de susciter comme lui l'hostilité et la délation, puis de comparaître comme lui devant le Sanhédrin avant d'être, comme lui encore, supplicié par ceux qu'une autre écoute de la Loi ne pouvait que laisser sourds à son message: lecture évangélique des *Actes* qui, on l'a vu, s'imbrique étroitement dans la lecture mosaïque.

Signe d'une compréhension profonde et objective de l'ensemble de la tradition scripturaire, Fredilo a donné à la figure du Grand Prêtre une éminente dignité et lui a prêté l'attitude, le siège et le sceptre – sous la forme du long bâton de commandement à pommeau (10) – que les peintres de manuscrits ont donnés aux portraits des souverains carolingiens en majesté, tel celui de Lothaire dans les Évangiles copiés pour lui à Saint-Martin de Tours ou celui de Charles le Chauve, œuvre du même *scriptorium,* dans la page célèbre de la première Bible de Charles le Chauve où l'on voit l'abbé Vivien remettre au roi le manuscrit achevé (11). Il y a là un important et significatif témoin de la constitution de l'image du Grand Prêtre dans l'art chrétien, image ici actualisée à partir du modèle fourni par l'iconographie royale, mais dont l'art ottonien fera en retour, dans la « messe de saint Erhard » du *Codex* d'Uta, où le saint officie revêtu d'ornements liturgiques reproduisant le vêtement du Grand Prêtre de l'Ancien Testament, un modèle révéré et capté dans ses multiples résonances (12).

Quoique résumé par une simple arcade retombant sur des colonnes qui prolongent le jeu raffiné des architectures feintes rythmant la partie basse des parois de l'oratoire, le décor de la scène participe au récit dont il constitue en lui-même un trait pertinent. Bien plus qu'un simple cadre (13), il est l'évocation du palais du Grand Prêtre où siégeait le Sanhédrin (14), lui aussi imaginé sur le modèle de l'*aula* d'un palais carolingien, telle que l'enluminure contemporaine la résume généralement, schématisée par l'arc d'entrée d'un hémicycle absidal. Mais il se peut aussi qu'à un autre niveau de lecture l'image s'enrichisse d'une signification seconde et que, comme l'ont fait les peintres de manuscrits pour le décor architectural des portraits de Charles le Chauve (15), Fredilo ait joué sur la polysémie du symbolisme de la voûte, tantôt palatine et tantôt ecclésiale, pour signifier aussi le Temple logiquement associé à la personne du Grand Prêtre. Toute une Jérusalem s'ébauche en cette scène autour d'Étienne, reconstruite en pensée à partir des *realia* et des symboles du monde carolingien.

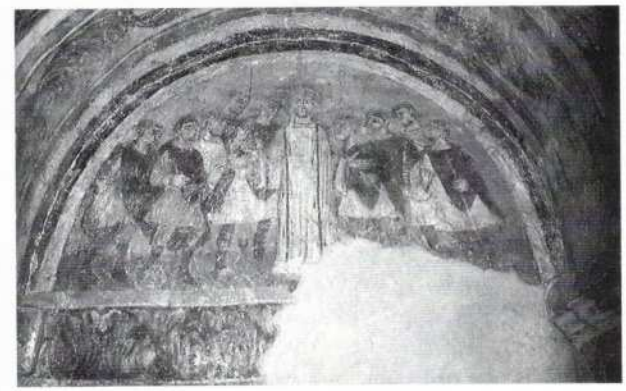
Vêtement, attitude, attributs et décor forment ici un troublant faisceau de similitudes entre l'image du Grand Prêtre et les portraits royaux. La concordance paraît trop concertée pour relever seulement de la répétition de simples formules d'école: elle nous semble révéler un choix iconographique sous-tendu par des intentions exégétiques et idéologiques précises. La singulière mise en page qui, contrairement à l'usage adopté plus tard dans les représentations cycliques de la passion d'Étienne, sépare ici en deux scènes distinctes le

récit de la comparution du protomartyr doit à notre avis être interprété dans le contexte de la *renovatio imperii* carolingienne, où l'idéal de la souveraineté était non seulement défini par rapport au modèle de l'empire chrétien de Constantin, mais aussi en référence à celui de la royauté sacrée de l'Ancien Testament. En un temps où l'empereur était pensé comme un nouveau David, un autre Salomon, comme un roi-prêtre renouvelant le sacerdoce royal de Melchisédech, dans ce contexte vibrant de résonances typologiques qui avait été celui de l'entourage de Charlemagne autour de 800 et qui revivait à la cour de Charles le Chauve, où idées et œuvres d'art tendaient toutes à l'aboutissement de son inlassable effort pour reconstituer à son profit l'empire de son grand-père, la figure du Grand Prêtre appelait un traitement privilégié qui fût à la fois compatible avec la lettre du texte des *Actes* et avec cette haute conception de la fonction sacerdotale de l'Ancien Testament.

Si sobre et retenu que soit le trait du récit en images de Fredilo, sans rien qui appelle la haine sur les juges du protomartyr ni même sur ses bourreaux, si objectif que s'avère le regard porté sur le rapport entre juifs et chrétiens aux temps évangéliques, qu'il présente moins en termes de persécution que de mutuelle incompréhension (16), la violence du geste de mort de la lapidation demeurait, que le peintre, on le verra, n'a nullement éludée. Il importait donc que de ce plus âpre du drame qui dès la seconde phase de la comparution devient inévitable, la personne du Grand Prêtre fût entièrement préservée. Ainsi peut s'expliquer plus profondément, au-delà des seuls critères de composition picturale que nous avions naguère envisagés, l'exceptionnelle subdivision de cette phase du récit en deux images, qui isole le Grand Prêtre du Sanhédrin et conserve à la première scène le caractère d'une sereine *disputatio*, certes lourde de tension mais exempte de toute violence, et où la figure du Grand Prêtre peut demeurer cet implicite modèle de souveraineté qu'elle trace dans l'imaginaire carolingien du pouvoir, et qu'elle incarnera bien plus encore dans la théologie politique ottonienne. Proche des milieux où s'élaboraient les concepts idéologiques de la double *renovatio* de Charles le Chauve, la fresque d'Auxerre n'est pas seulement stylistiquement voisine de l'art de l'École de Tours et des ateliers du palais: elle rejoint aussi dans l'exégèse les préoccupations politiques de la cour en valorisant d'un traitement privilégié l'image du Grand Prêtre et en captant le reflet du prestige dont elle brillait dans la mystique du pouvoir impérial.

*
* *

Sur la paroi occidentale, qui s'offrait directement à la vue des pèlerins lorsque, venant de l'Est, ils achevaient leur pieuse déambulation autour de la confession avant de quitter les cryptes par le passage septentrional, se déploie la composition que Fredilo a manifestement conçue comme le point culminant du cycle. Bien que dès le moment de sa découverte, le véritable sujet en eût été reconnu par René Louis, cette scène a parfois été présentée à tort comme « l'arrestation d'Étienne » ou, ailleurs, comme sa « prédication ». Il est évident que l'une comme l'autre de ces lectures ne peuvent s'accorder ni avec l'analyse iconographique de l'œuvre ni avec la conception rigoureusement chronologique du cycle: prédication et arrestation (respectivement en 6, 8 et 6, 12) précèdent bien sûr la comparution et l'interrogatoire d'Étienne. L'illustration de son discours se prolonge ici, centrée sur le moment où le protomartyr reçoit l'illumination de la théophanie et c'est donc sous le titre de « vision divine » ou sous celui d'« extase d'Étienne » qu'il convient de présenter l'œuvre.



La vision divine d'Étienne. *(photo J.-M. Saur)*

Étienne est debout au milieu de ses juges dont la véhémence de ses derniers propos a suscité la colère: « Ces paroles les exaspérèrent et ils grinçaient des dents contre Étienne » (7, 54). Puis vient l'instant suprême de l'extase dans la contemplation de la théophanie, sans rapport direct avec ce qui précède mais annoncé de loin par la notation qui, en 6, 15, prend place immédiatement avant le discours: « Tous ceux qui siégeaient au Sanhédrin avaient les yeux fixés sur lui et ils virent son visage comme le visage d'un ange », formule qui caractérise l'état de celui qui ressent, en une sorte de transe, la soudaine manifestation du divin (17). On devine là l'imbrication de deux couches textuelles différentes: le discours d'Étienne suspend brusquement le récit de la comparution en 7, 1 et se clôt tout aussi abruptement en 7, 53. On peut tenir pour vraisemblable l'idée que

cette notation devait, dans un état antérieur de l'élaboration du texte des *Actes*, précéder la vision divine et non le discours ultérieurement interposé.

Alors retentissent – et l'art de Fredilo tendait à les matérialiser en quelque sorte aux yeux des pèlerins dans l'espace même de la *crypta* – les paroles qui ont porté dans les siècles la gloire du protomartyr, celles aussi qui marquent une profonde rupture entre la pensée chrétienne et la pensée juive, autour d'une conception de Dieu où l'itinéraire spirituel se subdivise dès lors en deux voies différentes: « Voici que je contemple les cieux ouverts et le Fils de l'homme debout à la droite de Dieu. » (7, 56). Peintre soucieux de l'efficacité de la composition et exégète pénétré du sens profond du texte qu'il commente à mesure qu'il l'illustre, Fredilo a choisi de fixer la scène en une sorte de fragile immobilité, à l'instant précis où le dialogue, encore ouvert dans le premier échange entre Étienne et le Grand Prêtre, devient désormais irrémédiablement impossible.

La vision divine d'Étienne est le lieu d'une rupture en même temps que d'une irrépressible transgression: en affirmant qu'il *voit* Dieu et en le nommant, le Dieu transcendant et ineffable qui ne saurait être impunément ni vu ni nommé, Étienne heurte de front l'une des conceptions religieuses majeures du judaïsme. Prolongeant l'*imitatio Christi* qui forme l'une des trames sémantiques de la notice, il rappelle ainsi les mots même de Jésus devant le Sanhédrin: « Vous verrez le *Fils de l'homme siégeant à la droite du Tout-Puissant et venant avec les nuées du ciel.* » (Marc 14, 62), paroles qui, bien que le nom même de Dieu y soit omis, avaient été considérées comme blasphématoires et accueillies avec le geste rituel d'horreur que prescrivait la tradition: « Le Grand Prêtre déchira ses vêtements. » (Marc 14, 63). Même réaction dans les *Actes* aux propos d'Étienne, exprimée par une autre forme de comportement rituel: « Ils poussèrent de grands cris en se bouchant les oreilles. » (7, 57).

Fredilo n'a pas illustré cette partie du verset, qu'a en revanche retenue assez souvent l'iconographie stéphanienne plus tardive (18), où ce geste est parfois traité de façon quelque peu anecdotique, voire caricaturale. Il a préféré s'attacher à la seconde partie – « (...) tous ensemble ils se jetèrent sur lui (...) » – plus dramatique et mieux adaptée à la conception monumentale qui, malgré l'exiguïté relative des panneaux, prévaut dans tout le cycle. Par ce choix, il préparait la transition avec la scène suivante, celle de la lapidation: déjà les juges scandalisés se saisissent des pierres qui vont servir au supplice, et leurs mains crispées forment un puissant contraste avec celles d'Étienne, étendues et ouvertes en un geste qui n'est plus, comme dans la première scène, celui de la démonstration et du discours, mais celui de l'orant.

Ce trait seul retenu du verset 57 permettait en outre de rappeler, prolongeant le parallèle entre la passion d'Étienne et celle du Christ, le passage de Jean (10, 31-33 et, déjà, 8, 59) où Jésus, accusé pareillement de blasphème, est menacé d'être lapidé: « Les Juifs, à nouveau, ramassèrent des pierres pour le lapider. » (Jean 10, 31). Nous retrouvons aussi, sur un autre plan, la double lecture tour à tour évangélique et mosaïque des *Actes* qui nous semble avoir guidé une part décisive de l'inspiration du peintre d'Auxerre, dans la mesure où ce traitement de la scène invitait aussi, implicitement, à rapprocher le geste des juges des menaces proférées contre Moïse, Josué et Caleb lorsque le peuple refusait d'entrer en Canaan: « Toute la communauté parlait de les lapider. » (*Nombres* 14, 10).

La beauté de la composition tient certes à l'harmonieuse soumission des dix figures à cette « loi du cadre » qui régira par la suite l'ordonnance des grands tympans romans; mais elle réside aussi dans les profondes réminiscences qu'elle suscite. Il est évident que celles-ci échappaient entièrement au plus grand nombre des pèlerins, mais il est tout aussi clair que la signification de l'œuvre avait une double portée; tout en développant l'aspect pédagogique d'une narration en images voulue immédiatement lisible et toujours directement éloquente, Fredilo travaillait au contact du milieu de très haute culture cléricale de Ferrières et des débuts de l'École d'Auxerre (19) et en étroite collaboration avec celui qui fut sûrement le véritable coordonnateur du programme architectural et iconographique de Saint-Germain, l'évêque Héribald qui choisit pour lieu de sa sépulture la *crypta Sancti Stephani*. On sait par les correspondances qu'il échangea avec Loup, sur un point de lexicologie picturale, et avec Raban Maur, sur le dogme de l'eucharistie, que l'ample registre des curiosités de ce lettré raffiné s'étendait de l'érudition théologique jusqu'à la philologie et aux techniques les plus rares de la peinture antique (20). A de tels esprits les correspondances scripturaires qui s'établissent à l'arrière-plan sémantique des fresques de l'oratoire étaient immédiatement perceptibles comme le prolongement de leurs méditations d'exégètes; on peut donc estimer que, dans ce contexte privilégié, la pluralité de sens enclose en chacun de ces panneaux si clairs et pourtant si pénétrés de la vaste méditation qui les informe, a dû faire l'objet de longs échanges entre l'évêque érudit et le peintre lettré.

En tout ceci, comme dans la scène de la lapidation qui reste à examiner, la prise en compte de la tradition judaïque, incarnée dans l'Ancien Testament et essentiellement orientée vers la figure de Moïse, nous paraît tracer en un discret mais continu filigrane l'un des axes majeurs de l'interprétation du cycle. Mûrement pensée et située par rapport à ce plus vaste contexte, la repré-

sentation de la passion d'Étienne est essentiellement objective et aussi dénuée de parti-pris que pouvait l'être l'exégèse chrétienne la plus éclairée de ce temps, montrant certes le supplice d'Étienne comme une insigne violence, mais le montrant sans haine, et comme déterminé non pas tant par la hargne des délateurs que par l'inéluctable enchaînement d'une croissante incompréhension : rien, dans la comparution d'Étienne devant le Grand Prêtre non plus que dans la colère des juges ou la brutalité des bourreaux, ne vient forcer ou durcir un trait qui demeure toujours retenu, mesuré, nullement accusateur, pleinement accordé en cela aux paroles mêmes d'Étienne à l'heure de son martyre : « Seigneur, ne leur compte pas ce péché. » (7, 60).

*
* *

Sur la paroi septentrionale, le cycle s'achève (21) avec la scène de la lapidation, justement célèbre, souvent reproduite, maintes fois commentée, mais qui requiert néanmoins toute notre attention. Nous y retrouvons cette même profondeur de lecture qui permet à Fredilo d'exprimer, comme rarement l'ont su faire à ce niveau d'émotion et de ferveur les artistes qui ont traité ce thème au cours de sa longue histoire iconographique, la grandeur et la portée du message inscrit dans cette mort exemplaire. La composition se construit en un dense réseau d'oppositions et de contrastes qui s'organise à partir de la longue oblique tracée par le corps ployé vers l'avant d'Étienne : derrière lui, tous regroupés dans la partie gauche du panneau, les éléments narratifs du monde événementiel ; devant lui, admirablement traduit par le grand vide bleuté qui occupe toute la partie droite, l'espace mystique où surgit de la nuée la *manus divina*. Rien n'est plus savant que cet équilibre trouvé dans le déséquilibre, que cette symétrie née de l'asymétrie qui fait du corps même d'Étienne la tangible frontière du visible et de l'invisible, le lieu où s'opère le passage entre la violente et anguleuse aridité de la vie terrestre et l'orbe immuable du divin.

Tout est dit, avec la même économie des moyens et des effets qui régit aussi les deux premières scènes : Étienne est conduit hors de Jérusalem pour être supplicié : « (...) ils l'entraînèrent en dehors de la ville et se mirent à le lapider » (7, 58) ; sous la grêle des pierres que lancent sur lui ses bourreaux, il « fléchit les genoux » (7, 60) et, dans un geste d'offrande où se retrouve cette si particulière expressivité des mains qui caractérise la manière de Fredilo, il prononce la suprême invocation : « Seigneur Jésus, reçois mon esprit » (7, 59), tandis que la main divine accueille l'âme dans la clarté sereine de la vie éternelle. Il y a là une image saisissante, combien frappante sans doute pour les pèlerins qui la découvraient sous les voûtes peintes des palmes et des couronnes symbolisant la gloire des martyrs, et comme l'immédiate matérialisation de l'idée de la victoire sur la mort.



La lapidation d'Étienne. *(photo J. Bris)*

Les remparts, les tours et la porte de Jérusalem figurés à gauche situent clairement le lieu de l'action et soulignent dans le texte des *Actes* le fait que, conformément aux prescriptions du *Lévitique* et des *Nombres*, le supplice a lieu en dehors de la ville. L'important développement de cette architecture – en elle-même profondément expressive, nous le verrons – diffère du traitement plus simple, généralement résumé par la seule porte fortifiée, qui prévaudra dans la majorité des représentations de cette scène. Il y a là, nous semble-t-il, le signe d'une insistance, d'une intention et d'une probable attention aux versets que Fredilo a sans doute médités pour situer le martyre d'Étienne dans son exact contexte juridique et religieux : « Alors le Seigneur adressa la parole à Moïse : « Fais sortir du camp celui qui a insulté ; que ceux qui ont entendu imposent leurs mains sur sa tête et que toute la communauté le lapide. » (*Lévitique* 24, 13) ; « Celui qui blasphème le nom du Seigneur sera mis à mort ; toute la communauté le lapidera, en dehors du camp. » (*Nombres* 15, 35).

En donnant de la ville une vue extérieure complète et en matérialisant par un traitement différent du sol le chemin qu'Étienne vient de parcourir depuis la porte (22), la lapidation d'Auxerre incarne en termes picturaux cet éloignement rituel, cet écart préservé, et rend ainsi subtilement perceptible la continuité qui rattachait le temps de la Jérusalem évangélique à ceux d'Israël au désert. Elle exprime avec une rare justesse la nature à la fois collective et distanciée de ce mode d'exécution qui fait qu'en dehors des limites de la ville comme jadis de celles du camp tous participent au châtiment sans que personne n'entre en contact avec le coupable ainsi retranché de la communauté. Certes non nécessaires

l'interprétation de la scène dans son ensemble, ces références par ailleurs bien accordées à la culture vétéro-testamentaire qui sous-tend tout le cycle éclairent en revanche le rapport instable établi entre les figures et l'image de Jérusalem, qu'il convenait dans ce contexte de montrer à la fois proche et distante pour manifester autour d'Étienne une entière solitude, une absolue séparation.

Associée à des motivations d'ordre formel tenant à l'équilibre de la composition (23), c'est peut-être cette même lecture exclusivement tournée vers la Passion du Christ et la tradition de l'Ancien Testament qui a conduit Fredilo à écarter un élément important du récit de la lapidation d'Étienne : la présence de Saul – Paul, brièvement mentionnée en 7, 58 : « Les témoins avaient posé leurs vêtements aux pieds d'un jeune homme nommé Saul. » Cette rapide notation témoigne, dans le texte, de la volonté de situer dès ce moment les prémices de la conversion de Paul, alors persécuteur zélé (8, 3 ; 9, 1-2) et de la rattacher à l'impression reçue du spectacle de la mort du protomartyr. En ce verset s'inscrit ainsi la préfiguration de la mission de Paul qui fera sortir la communauté des disciples du cadre du judaïsme où, au moment où se place la passion d'Étienne, elle se trouve encore strictement contenue. Il se peut que Fredilo ait choisi de sacrifier à la cohérence de la conception christologique et mosaïque où il situe le récit un trait qui l'ouvrait au contraire dans une perspective toute différente, reliant le temps de l'Évangile à celui de l'apostolat des Nations.

L'iconographie stéphanienne postérieure l'a à l'inverse très généralement retenu, aussi bien dans les représentations cycliques que dans celles qui n'illustrent que la seule lapidation (24). Il est malheureusement impossible, faute de points de comparaison suffisants, d'apprécier dans quelle mesure Fredilo se montrait sur ce point original par rapport au type qui avait cours en son temps. Le fait que la figure de Paul manque également dans la lapidation du Sacramentaire de Drogon (25) inviterait à voir dans cette absence un trait propre à l'iconographie carolingienne, si l'ordonnance de l'image ne s'y trouvait en grande partie déterminée par la configuration de la lettre D où elle s'inscrit (26) ; la forme de l'initiale a pu restreindre le développement de la scène pour des raisons autres que celles qui, à Auxerre, aboutissent au même résultat. Comme en tout ce qui regarde l'art du haut Moyen Age dont si peu de témoins nous sont parvenus intacts, en particulier dans le domaine du décor monumental, il convient tour à tour d'observer une grande prudence et, ainsi que nous l'avons fait parfois en ces pages, d'accepter le risque d'une certaine part de surinterprétation qui n'a d'ailleurs d'inconvénient réel que si elle cesse de se connaître – et de se donner – pour telle…

Du moins ne croyons-nous pas surévaluer l'intérêt artistique et iconographique des fresques d'Auxerre qui ont dû compter parmi les œuvres les plus avancées de l'art carolingien, comme en témoignent les multiples et significatifs rapprochements qui s'imposent avec les plus riches manuscrits à peintures du temps. Le hasard a voulu à la fois qu'elles soient tout ce qui nous reste de la grande peinture du règne de Charles le Chauve et qu'elles aient, presque certainement, figuré au premier rang de ce que cet art a pu produire de plus brillant. Ce même hasard bienveillant a voulu aussi que nous parvienne presque intact le témoin d'un « art dirigé » (27) par les méditations du milieu intellectuel le plus représentatif des grands courants de pensée du milieu du IX^{e} siècle : autant de raisons pour pousser aussi loin que possible l'interrogation de leur forme et de leur sens.

Particularités formelles et richesse sémantique se retrouvent dans la représentation de Jérusalem dont nous avons déjà évoqué la mise en page générale, mais dont il nous reste à examiner le détail. L'un des caractères iconographiques remarquables de la lapidation d'Auxerre réside en effet dans l'expressivité en quelque sorte psychologique que Fredilo a prêtée à l'architecture de la ville. Le choix des éléments architectoniques qui la résument ne témoigne certes d'aucune originalité par rapport aux conventions de la représentation de la ville forte dans l'Antiquité tardive et le haut Moyen Age : remparts, tours et portes sont, traditionnellement, les signes symboliques qui condensent, comme autant d'idéogrammes, la puissance de la cité et en fixent les traits dans l'imaginaire. D'ailleurs, pour conventionnel qu'il fût, ce schéma ne manquait pas de correspondre aussi à une réalité tangible, celle des enceintes où, au III^{e} siècle, avaient dû s'enfermer les villes de la Gaule romaine et qui abritaient encore la vie urbaine de l'Occident carolingien, tel l'étroit *castrum* d'Auxerre dont les murs se dressaient sur la colline voisine, face à ceux du monastère de Saint-Germain.

Tout en reprenant ces formes convenues, non sans relation là encore avec les formules adoptées par les peintres de manuscrits (28), Fredilo a fait choix d'un point de vue qui les renouvelle et les oriente en fonction de la trame oblique générée par la ligne que trace le corps d'Étienne et qui ordonne toute la composition. En faisant se succéder les multiples arêtes des tours et des murailles échelonnées en une âpre succession de formes anguleuses, il a donné un écho profondément expressif aux durs profils des bourreaux, à leurs bras tendus, à leurs mains crispées, et marqué une forte opposition entre ces lignes heurtées et celle, souple et flexueuse au contraire, du corps ployé du saint. Le tracé oblique, lui-même perturbé par l'implantation frontale de la porte (29), déforme la figure régulière du quadrilatère initial et l'anime d'une tension formelle qui participe activement à la construction du sys-

tème d'antithèses étendu à l'ensemble comme au détail de cette scène toute de contrastes.

Plus profondément encore, ces déformations délibérées tendent à manisfester combien cette Jérusalem diffère de la Jérusalem céleste, toujours représentée dans l'art du haut Moyen Age par des figures géométriques pures où régularité et symétrie sont l'expression, conforme à la vision de Jean (*Apocalypse* 21, 16), de la perfection de l'ordre divin (30). Imparfaite et majestueuse à la fois, la Jérusalem d'Auxerre est ainsi définie comme Jérusalem historique et explicitement distinguée de la Jérusalem eschatologique: ville toute terrestre dont la porte si amplement traitée dit la grandeur sacrale, celle de la cité sainte de David et de Salomon, tandis que l'âpre silhouette prismatique de ses tours hérissées d'arêtes vives, dressées sur l'instable, sur le biais et sur l'angle, est comme le portrait moral de la Jérusalem des *Actes,* divisée, conflictuelle, aride et dure, brûlante de passion religieuse.

*
* *

En tout cela, et jusqu'aux plus subtiles nuances, se lit le souci de donner à l'illustration des *Actes* sa plus grande efficacité pédagogique en même temps que sa plus haute dimension spirituelle. Pas un détail qui ne témoigne d'une intelligence profonde du texte, toujours situé dans le cadre d'une exégèse scripturaire aux vues amples, où la tradition judaïque se trouve attentivement et objectivement prise en compte comme source et racine de la pensée chrétienne. Cette démarche explique le sobre traitement que Fredilo a adopté pour exprimer le rapport entre juifs et chrétiens aux temps évangéliques: pas un trait, malgré la violence du geste de mort, pas un signe qui montre autre chose que l'inéluctable rupture et l'incompréhension qu'elle suscite, dans la perte du dialogue. De même qu'Étienne ne pouvait retenir le message de la révélation dont il était gratifié par la contemplation de la *theopsis,* de même ses juges ne pouvaient manquer sans s'écarter de la Loi de recevoir ses paroles comme un blasphème et de leur réserver le châtiment spécifique prévu pour celui-ci. La présentation à la fois historique et mystique que Fredilo a donnée à son récit rend directement perceptible l'implacable rigueur de la logique des faits qui enchaîne l'une à l'autre les étapes de la passion d'Étienne.

Les *Actes* sont le lieu d'une articulation entre deux modes de la pensée religieuse, l'espace d'une progressive différenciation: si dans la suite l'activité missionnaire de Paul se tourne essentiellement vers l'ouverture, la notice d'Étienne est en revanche avant tout rétrospective, témoin privilégié des continuités. Différent en cela de celui du Christ, mort sur la croix d'une mort « romaine » dont le symbolisme prit rapidement, à l'échelle de l'Empire, une valeur universelle, le supplice d'Étienne s'inscrit strictement dans le contexte judaïque. Le récit de cette mort appartient ainsi à l'histoire d'Israël autant qu'à celle du christianisme, tout comme celui de l'activité d'Étienne dans le cadre de l'institution de la diaconie des Sept, répondant aux dissensions qui au sein de la première communauté chrétienne opposaient « Hébreux » et « Hellénistes » (6, 1-6), reflète fidèlement la situation du judaïsme à Jérusalem, cette Jérusalem ardente dans la controverse dont le peintre d'Auxerre a d'un trait sûr exprimé les tensions et les conflits.

Dans le récit en images déployé sur les parois de la *crypta Sancti Stephani,* la conscience des faits de la passion d'Étienne comme données d'une histoire n'entrave en rien l'élan mystique qui les parcourt, mais au contraire l'inscrit d'abord dans la compréhension d'un moment du temps pour mieux les prolonger ensuite dans l'éternité. Le pieux savoir de l'exégète que Fredilo revendiquait explicitement dans sa signature de lettré a nourri l'art du peintre en harmonie avec le rythme intérieur du texte: de même que s'élève la courbe ascendante du discours d'Étienne depuis son introduction historique jusqu'à sa phase prophétique puis à la contemplation de l'ineffable, de même la progression des trois scènes conduit le regard depuis le premier moment de la comparution jusqu'à l'intense lumière de la théophanie reflétée par le regard de l'extase, enfin jusqu'à l'ultime accomplissement, lorsque, laissant derrière lui les tours et les murailles de Jérusalem, les bourreaux bras tendus, les pierres de son martyre, tout ce bruit et ce brutal mouvement du monde que le peintre à dessein a resserré en un étroit espace, Étienne s'élance vers le vide que remplit pourtant l'accueil de la main divine, quittant un tout qui n'est rien pour un rien qui est tout: l'infini ouvert par cette mort qui n'est pas mort, mais entrée dans la Vie.

A. L.

NOTES

* Le présent article reprend en partie la matière d'une notice rédigée à l'occasion de l'exposition du Centre d'Études Juives de Paris-Sorbonne en décembre 1990, exposition dont notre collègue Mireille Mentré était le Commissaire.

(1) Les fresques de la crypte de Saint-Maximin de Trèves ont été exécutées après 883 et celles de Saint-Pierre-les-Églises sont, au plus tôt, du début du X^{e} siècle ; quant aux peintures du groupe alpin formé par Mustaïr, Malles et Mistail, de peu postérieures à 800, il est clair qu'il convient de les situer dans une toute autre mouvance stylistique, essentiellement tournée vers l'Italie.

(2) La première référence sur les peintures de la *crypta Sancti Stephani* demeure l'ouvrage fondamental de **René Louis,** *Autessiodurum christianum. Les églises d'Auxerre des origines au XI^e siècle,* Paris, 1952, pp. 69-85 ; l'article que nous avons cosigné avec **Madeleine Hardy** en 1982 (« En marge du conflit entre Charles le Chauve et Girart de Vienne. Loup de Ferrières, Remi d'Auxerre et le peintre Fredilo », dans *La chanson de geste et le mythe carolingien. Mélanges René Louis,* t. I, pp. 121-169) reflète les précisions qu'il a apportées, sur plusieurs points, à son interprétation de l'achitecture des cryptes et de leur décor. Sur l'analyse stylistique de celui-ci, voir également **Edward S. King ,** « The carolingian Frescoes of the Abbey of Saint-Germain d'Auxerre », dans *Art Bulletin,* XI, 1929, pp. 359-375. Nous avons étudié récemment l'ensemble du décor peint carolingien des cryptes – à l'exclusion des fresques des cubicules d'angle, que nous pensons sensiblement plus tardives (à ce propos voir *infra,* note suivante) – dont certaines parties étaient demeurées inédites, en deux articles successifs : « Dans les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre (I) : les peintures murales de l'oratoire Saint-Laurent. Le palmier et l'Adoration des Mages », dans *Bulletin de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne,* 6, 1989, pp. 31-46, et « Dans les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre (II) : Les fresques de la passion de saint Étienne et le texte des *Actes des Apôtres* », *ibid.,* 7, 1990, pp. 13-26, articles repris dans *Auxerre V^e-XI^e siècles. Saint-Germain – Saint-Étienne. Études réunies et présentées par Jean Roumailhac, Gilbert-Robert Delahaye, Jean-Marc Saur et Alain Labbé,* Paris-Auxerre-Genève, Champion-Slatkine, 1991, pp. 135-156. L'importante notice de **François Héber-Suffrin,** « Étude iconographique des fresques carolingiennes des cryptes », dans *Saint-Germain d'Auxerre. Intellectuels et artistes dans l'Europe carolingienne. IX^e-XI^e siècles,* Catalogue de l'exposition d'Auxerre, juillet-octobre 1990, pp. 129-143, a depuis apporté d'utiles compléments et, quant à l'iconographie de l'abside de l'oratoire Saint-Laurent, une nouvelle lecture décisive. Le récent catalogue de l'exposition *D'ocre et d'azur. Peintures murales en Bourgogne* (Dijon-Auxerre, 1992) ne comporte pas, pp. 251-253, d'élément nouveau.

(3) Sur la lecture de cette inscription, voir **René Louis,** « Fredilo, moine philosophe, est-il l'auteur des fresques carolingiennes d'Auxerre ? », dans *Annales de Bourgogne,* XXXV, 1963, pp. 253-255 ; « En marge du conflit (...) », pp. 154-159 ; **Jean Marilier et Jean Roumailhac,** « Mille ans d'épigraphie dans les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre (857-1857) », dans *Bulletin de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne,* 6, 1989, pp. 1-30 (n° 4 du *Corpus* des inscriptions des cryptes), et dans *Auxerre V^e-XI^e siècles* (...), pp. 105-134 ; **Robert Favreau,** « Inscriptions et sépultures » dans *Intellectuels et artistes (...),* pp. 151-186. En dernier lieu, voir notre article, « Nouvelles remarques sur le décor peint des cryptes de Saint-Germain d'Auxerre. Les « portraits des évêques » sont-ils bien carolingiens ? Encore la signature de Fredilo ? » communication à la Société Nationale des Antiquaires de France, séance du 18 décembre 1991, à paraître dans le *Bulletin* de la Société.

(4) Sur ce que l'on sait, grâce à la correspondance de Loup de Ferrières, de la carrière de Fredilo, voir « En marge du conflit (...) », pp. 120-137, et « Dans les cryptes de Saint-Germain (...), I, 1989, n. 66-67.

(5) Nous citons le texte de la *Traduction Œcuménique de la Bible (T.O.B.),* édition intégrale, Paris, 1988, tout en nous réservant le droit de modifier quelques mots à la tonalité trop abruptement moderne ; nous avons tiré profit des notes de cette édition, ainsi que de celles de la *Bible de Jérusalem.*

(6) Les premières, du moins, des scènes conservées : nous pensons en effet, malgré les doutes exprimés par **François Héber-Suffrin** *(op. cit.,* p. 143), qu'il n'est pas exclu que le cycle ait commencé, sur la paroi sud qu'a bouleversée, à la fin du XIII^e siècle, l'implantation d'un massif de maçonnerie portant l'une des piles du chœur gothique de l'église haute, par une scène consacrée à la prédication d'Étienne (*Actes* 6, 8-10) ni qu'il se soit conclu, au Nord, par la représentation de ses funérailles (8, 2) ; nous ne nions pas qu'en ce qui concerne le mur septentrional, l'argument archéologique avancé par François Héber-Suffrin – présence en cette travée d'une éventuelle fenêtre symétrique de celle qui se voit dans l'oratoire Saint-Laurent – ait un certain poids ; mais il demeure à vérifier.

(7) Sur la date de ce percement, voir « Dans les cryptes de Saint-Germain (...) », II, 1990, n. 29.

(8) Voir **René Louis,** *Autessiodurum christianum (..),* fig. 36.

(9) **François Héber-Suffrin** (*op. cit.,* p. 130) a très justement montré que cette tension dramatique se trouve renforcée par l'asymétrie des supports de l'arcade qui forme le décor de la scène : à droite, du côté d'Étienne debout, haute colonne ionique au fût cannelé ; à gauche, derrière le Grand Prêtre assis, colonne lisse, plus courte, et sommée d'un chapiteau dérivant du type corinthien.

(10) *Ibid.,* p. 190.

(11) Sur ces rapprochements, voir « Dans les cryptes de Saint-Germain (...) », II, 1990, p. 17 et les notes correspondantes.

(12) Voir notre article, « Le vêtement du Grand Prêtre dans l'iconographie et l'idéologie ottoniennes », à paraître dans les *Cahiers de civilisation médiévale.*

(13) Voir cependant l'interprétation inverse de **François Héber-Suffrin,** *loc. cit.,* p. 131.

(14) Bien que le texte des *Actes* ne donne en ce passage – non plus qu'en 4, 5-15, et 5, 21-41, lors de la comparution de Pierre et de Jean, puis de celle des Apôtres au complet – aucune précision quant au lieu où siégeait le Sanhédrin, il suffisait à Fredilo de se reporter pour l'identifier aux Évangiles où le récit du procès de Jésus est clairement situé dans le palais du Grand Prêtre, résidence d'Anne et de Caïphe ; voir Matthieu 26, 57-59 ; Marc 14, 53-55 ; Luc 22, 54-55 et 66-67 ; Jean 18, 13-16.

(15) Voir « Dans les cryptes de Saint-Germain (...), II, 1990, p. 17 et notes 40-42.

(16) L'œuvre doit à cet égard être située dans le contexte ouvert de la culture carolingienne, où les exégètes chrétiens entretenaient des relations suivies avec les rabbins juifs et avaient avec eux des *disputationes* sur l'interprétation de l'Ancien Testament ; voir à ce propos **Pierre Riché,** *Écoles et enseignement dans le haut Moyen Age,* Paris, 1979, pp. 96 ss., et « Instruments de travail et méthodes de l'exégète à l'époque carolingienne », dans *Le Moyen Age et la Bible (Bible de tous les temps, 4),* éd. P. Riché et G. Lobrichon, Paris, 1981 (pp. 147-161), pp. 148-149. Sur l'importance du modèle de la royauté sacrée de l'Ancien Testament dans l'idéologie carolingienne, voir **Pierre Riché,** « La Bible et la vie politique dans le haut Moyen Age », *ibid.,* (pp. 385-400), pp. 388-393.

(17) C'est à partir de cette notation – et aussi de celle où, en 6, 8, Étienne est montré « plein de grâce et de puissance » – que l'iconographie chrétienne a élaboré le type juvénile qui prévaut toujours pour la représentation du protomartyr, traduisant sur le plan de la caractérisation physique des termes

que leur contexte situe dans l'ordre de la vie spirituelle ; le verset se rapportant à la désignation d'Étienne et de ses compagnons chargés avec lui du « service des tables » suggérerait plutôt qu'il s'agissait d'hommes faits : « Cherchez (...) parmi vous, frères, sept hommes de bonne réputation, remplis de l'Esprit et de sagesse. » (6, 3). Ce type iconographique qui montre Étienne jeune, imberbe et vêtu de la dalmatique des diacres est déjà constitué dans les premières représentations conservées du protomartyr, telle la mosaïque de l'arc triomphal de Saint-Laurent-Hors-les-Murs, exécutés vers 590 ; Fredilo s'y est entièrement conformé, tout en faisant évoluer avec un remarquable sens de la caractérisation psychologique le visage d'Étienne à l'intérieur même du cycle, marquant avec soin, depuis la radieuse jeunesse de la première scène jusqu'au pur profil sans âge de la lapidation, les étapes d'un itinéraire intérieur. **André Grabar** a souligné l'exceptionnelle qualité du traitement du visage d'Étienne au moment où il est absorbé dans la contemplation de Dieu et conclut que par ce trait la fresque d'Auxerre se situait, sans doute par l'intermédiaire d'un modèle, dans la directe continuité de l'art chrétien antique ; voir son *Martyrium. Recherches sur le culte des reliques et l'art chrétien antique, II, Iconographie,* Paris, 1946, rééd., Londres-Genève, 1972, pp. 42-43.

(18) Il en est ainsi, par exemple, sur la face principale de la châsse de Gimel (Corrèze), provenant de l'église Saint-Étienne de Braguse ; voir **Marie-Madeleine Gauthier,** *Emaux méridionaux. Catalogue international de l'œuvre de Limoges, I, L'époque romane,* Paris, C.N.R.S., 1987, pp. 94-96 et pl. 301.

(19) Voir *L'École carolingienne d'Auxerre de Muretach à Remi (830-908). Actes des VII^e Entretiens d'Auxerre, 6-9 septembre 1989,* Paris, 1991, sous la direction de **Dominique Iogna-Prat**, et les notices de ce dernier dans *Intellectuels et artistes (...),* pp. 254-260 et 277-279.

(20) Sur le rôle de Héribald dans l'élaboration du programme et la conduite du chantier de Saint-Germain, voir « Dans les cryptes de Saint-Germain (...) », I, 1989, pp. 42-43 et les notes correspondantes ; II, 1990, pp. 13-14 et les notes correspondantes ; sur le petit traité de lexicologie picturale de Loup de Ferrières, le *Quid sit ceroma,* écrit en réponse à une *quaestiuncula* formulée par Héribald et transmise à Ferrières par le jeune Fredilo, *ibid.*, I, 1989, n. 67.

(21) Voir cependant *supra,* n. 6.

(22) **François Héber-Suffrin** (*op. cit.*, p. 132) a judicieusement observé cette différenciation.

(23) Nous avons examiné ces probables motifs en II, 1990, pp. 22-23 ; ils ne sont nullement exclusifs de l'interprétation que nous proposons ici dans une autre perspective.

(24) *Ibid.*, p. 22.

(25) Paris, Bibliothèque Nationale, ms. lat. 9428, f° 27.

(26) Sur ce rapprochement, voir **François Héber-Suffrin,** *op. cit.*, p. 133.

(27) Nous empruntons ces mots et l'idée dont ils sont por teurs au beau livre récent d'Hélène Toubert qui porte ce titre.

(28) Sur ces rapprochements, voir II, 1990, pp. 23-25.

(29) Nous ne pensons pas, comme paraît le croire **Françoi Héber-Suffrin** (*op. cit.*, p. 132), que cette implantation certe paradoxale de la porte résulte d'une sorte de repentir ou d l'adaptation mal maîtrisée d'un modèle ; s'il nous semble bie y avoir là un « modèle » implicite – celui du stable tracé de villes de la première Bible de Charles le Chauve par exempl – nous croyons que sa déformation n'est nullement fortuite mais au contraire délibérée et porteuse de sens.

(30) Sur les représentations de la Jérusalem céleste, voi **François Héber-Suffrin,** « La Jérusalem céleste des Évangile de Saint-Médard de Soissons. Problèmes de perspective e d'iconographie », dans *Du VIII^e au XI^e siècle : édifices monasti ques et cultes en Lorraine et en Bourgogne, Cahiers du Centr de Recherches sur l'Antiquité tardive et le haut Moyen Age d l'Université de Paris X-Nanterre,* 2, 1977, pp. 109-120 ; **Marie Thérèse Gousset,** *Iconographie de la Jérusalem céleste dans l'ar médiéval du IX^e siècle à la fin du XII^e siècle,* Université d Paris-Sorbonne–Paris IV, 1978 ; **Carol Heitz,** *L'architectur religieuse carolingienne. Les formes et leurs fonctions,* Paris 1980, pp. 210-214 ; **Mireille Mentré,** « L'image de la Jérusalen céleste dans l'iconographie des XI^e et XII^e siècles », dans *Jéru salem, Rome, Constantinople. L'image et le mythe de la ville Actes du Colloque du Centre d'Études Médiévales de Paris-Sor bonne* (Paris, 1984), textes réunis par Daniel Poirion, Paris 1986, pp. 17-31, et « Représentations de villes en perspectiv cartographique dans des peintures antiques, tardo-antiques e médiévales, notamment mozarabes », dans *Études languedo ciennes. Actes du 110^e Congrès National des Sociétés Savantes* Paris, C.T.H.S., 1985, pp. 399-409. Sur les conventions de l représentation de l'architecture dans l'Antiquité tardive et au Haut Moyen Age, voir les remarquables études de **Noël Duval** « La représentation du palais dans l'art du Bas-Empire et du haut Moyen Age d'après le Psautier d'Utrecht », dans *Cahier Archéologiques, XV, 1965, pp. 207-254 ;* « La représentatio des monuments dans l'Antiquité tardive. A propos de deux livres récents », dans *Bulletin Monumental,* 138, 1980, pp. 75 95 ; « L'architecture sur le plat d'argent « à la ville maritime » de Kaiseraugst (première moitié du IV^e siècle) : un essai d'in terprétation », *ibid.*, 146, 1988, pp. 341-353. Au sein même de ce vaste corpus de représentations de villes, la Jérusalem de Fredilo, pour dépendante qu'elle soit de ces conventions affirme puissamment son expressive originalité.

A propos de la carrière de La Roche Taillée à Arcy-sur-Cure

Notes sur la fabrication et la commercialisation des sarcophages mérovingiens

par Gilbert-Robert DELAHAYE

Dans plusieurs articles, nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer l'extraction des blocs de pierre servant à la fabrication de cuves et de couvercles de sarcophages et la taille de ceux-ci (1). Toutefois, le vif intérêt porté à ce sujet par les membres de la Société des Fouilles archéologiques de l'Yonne lorsque nous les avons guidés, le 13 septembre 1992, dans la carrière de La Roche Taillée, à Arcy-sur-Cure (Yonne), nous incite à revenir sur ce thème. C'est l'occasion de compléter et d'actualiser les données publiées antérieurement.

Qu'est-ce qu'un sarcophage ?

Si le mot sarcophage est connu de tous, il ne recouvre pas toujours, selon les auteurs , la même réalité. Cela d'autant plus que les archéologues d'il y a quelques décennies ont parfois désigné sous cette dénomination plusieurs catégories de tombes, par exemple des sépultures en coffres faites de pierre plates fichées sur chant, des tombes en murets de pierre empilées et des sarcophages proprement dits, monolithes ou multi-partites.

Le sarcophage, cercueil de matière minérale (pierre généralement) ; tire son nom du latin *sarcophagus* et, au-delà, du grec *sarkophagos* qui signifie littéralement « qui mange de la chair, carnivore » ; autrement dit, qui détruit ou qui absorbe la chair. C'était, en effet, une croyance répandue dans le monde antique que diverses qualités de pierre faisaient disparaître la chair des cadavres. Dans l'étude qu'il consacra aux sarcophages de Quarré-les-Tombes (Yonne), au XVIII[e] siècle, l'académicien Philibert-Bernard Moreau de Mautour (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres) écrit : *« Du moins est-il sûr que Pline parle d'une sorte de Pierre qu'on trouvoit dans la Troade, aux environs de la ville d'Assus, & qui en quarante jours réduisoit les corps en poudre »* (2).

Outre le nom, l'objet est, à l'époque mérovingienne, un héritage des époques antérieures, que chaque région de la Gaule a interprété selon son génie propre. Lors d'un colloque organisé, du 27 au 30 octobre 1991, par l'université de Genève, sur le thème des « Sarcophages de marbre du Sud-Ouest », nous avons eu l'occasion de montrer que les types les plus fréquents de sarcophages de la Gaule mérovingienne trouvaient leur origine, du moins en ce qui concerne leur morphologie, dans des types gallo-romains (3).

L'extraction des matériaux

Le simple examen visuel est insuffisant dans beaucoup de cas pour déterminer l'origine précise de la pierre d'un sarcophage. Aussi ne connaît-on qu'assez peu les carrières utilisées à l'époque mérovingienne. Cette situation explique aussi la relative indigence de données où l'on se trouve actuellement pour évoquer l'organisation matérielle des grands sites de production de sarcophages.

Bien sûr, on connaît les techniques d'extraction des matériaux, mais assez peu la manière dont, dans les carrières, étaient organisées et implantées les différentes activités. Si l'extraction sur le front est aisément perceptible, les aspects liés à la logistique demeurent totalement méconnus. Il fallait pourtant, nécessairement, disposer d'aires de stockage des bois d'échafaudage, de logements et de cuisines pour les carriers, d'entrepôts pour le matériel et pour les denrées alimentaires, d'une forge pour la réfection de l'outillage, d'étables pour les animaux de charroi, etc. Il y a là d'importantes lacunes qui ne pourraient être comblées que par la fouille minutieuse du sol de carrières. Fouille s'assignant pour objectif la recherche des traces, sans doute ténues, de ces aménagements réalisés vraisemblablement en matériaux périssables (bois, pisé,...)

La localisation d'un nombre suffisamment important de sites d'extraction de la pierre serait aussi de nature à mettre en évidence d'éventuels caractères communs, tels que la proximité d'une voie d'eau ou d'un chemin antique pour la diffusion des sarcophages. A partir d'études locales consacrées aux quelques carrières de production de sarcophages, notamment à celles bien attestées (La Roche Taillée à Arcy-sur-Cure (Yonne), Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne), Panzoult (Indre-et-Loire), Vinon (Cher), carrières auvergnates) (4), une synthèse reste à faire.

Bulletin de la Société des Fouilles Archéologiques de l'Yonne, n° 10, 1993

A défaut de données sur ces thèmes généraux, il est en revanche possible d'évoquer les techniques d'extraction connues par l'examen de marques visibles d'exploitation. L'extraction des blocs de pierre ou « abattage » se faisait essentiellement de deux manières: en « lit », quand le plan d'éclatement du bloc était parallèle au litage de la roche, et en « délit » lorsqu'il lui était perpendiculaire.

C'est précisément dans une étude sur la carrière de La Roche Taillée, à Arcy-sur-Cure, que ces deux méthodes ont été excellement décrites par M. Pierre Poulain, alors conservateur du musée d'Avallon. Nous lui empruntons les citations suivantes (5):

« L'abattage en lit consiste à établir des gradins sur les deux faces desquels on trace des saignées de quelques centimètres de large. Ces saignées ou havages sont faites d'abord sur la partie supérieure, suivant les dimensions du bloc (...); elles descendent ensuite verticalement sur la face antérieure du massif. Par des saignées horizontales (...) on limite la dernière face du bloc. Dans ces saignées, on enfonce des coins que l'on force avec une masse pour provoquer une cassure dans la roche aux endroits voulus ».

« L'abattage en délit, bien moins rationnel, nécessite un travail plus important et produit beaucoup de déchets (...). Le premier travail du carrier était de dresser une surface plane à l'aide du pic (...). La surface une fois dressée, la phase suivante consistait à délimiter la surface du bloc à extraire, au moyen de quatre saignées dont la profondeur devait dépasser la profondeur du bloc (...). En plusieurs points, il y aurait eu élargissement et approfondissement des saignées, peut-être pour faciliter l'introduction de coins. L'énergie à fournir pour détacher les blocs par cette dernière méthode est considérable. Aussi est-il probable qu'on utilisait l'action organique de l'eau sur des coins de bois sec: leur gonflement provoquait l'éclatement ».

Dans une étude consacrée à plusieurs carrières de sarcophages de Basse-Auvergne (6), M. Pierre-François Fournier décrit une technique qui semble se rapporter à l'abattage en lit. A propos d'une carrière du Puy de Sarcouy (7), commune d'Orcines (Puy-de-Dôme), il écrit: *« Différentes étapes de l'extraction sont visibles. Elle se faisait par le creusement au pic d'une rainure de la hauteur des parois du sarcophage, sur les trois côtés, puis mise en place sur le quatrième côté de coins de bois qui, mouillés, faisaient éclater la pierre. Les cavités creusées pour ces coins, observées sur une surface d'arrachement, sont en forme d'arcs brisés, mesurant 65 mm de profondeur sur 55 mm de largeur à la base et sont espacées l'une de l'autre d'environ 11 cm ».*

L'utilisation de coins de bois pour provoquer l'éclatement de la pierre, comme le supposent MM. P. Poulain et P.-F. Fournier, explique peut-être pourquoi on ne retrouve pas de coins métalliques lors de l'exploration de telles carrières. La question de la nature des coins a été posée par M. et Mme Lorenz, dans une étude sur les carrières de sarcophages mérovingiens de la basse vallée de l'Anglin (8).

Aucun auteur n'a jusqu'ici abordé le sujet de la contemporanéité ou de la succession chronologique des méthodes d'abattage. En fait, la question est d'un autre ordre; il semble que ce soit plutôt la nature ou la structure de la pierre qui permette ou suggère l'utilisation de telle méthode plutôt que de telle autre.

Le façonnage des sarcophages

Les sarcophages étaient-ils façonnés dans les carrières d'extraction des blocs ou sur d'autres sites? A cette question, plusieurs découvertes archéologiques permettent d'apporter une réponse. Il semble que les sarcophages aient été façonnés dans la carrière. Cela paraît logique puisque l'évidement, qui en allégeait le poids, devait en faciliter le transport. Ce point donne d'autant plus d'intérêt à la question de l'organisation des tâches et de l'implantation des aires posée au chapitre précédent.

A Vinon (Cher), un sarcophage et des fragments de couvercles ont été trouvés en 1970 dans une carrière (9). A Panzoult (Indre-et-Loire), la « Grotte du Moulin », carrière mérovingienne, a livré en 1957 un sarcophage en cours de façonnage et des blocs trapézoïdaux en cours de dégagement (10). A Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne), dans la Grotte du Pied Griffu, des déchets de taille et un sarcophage brisé ont été mis au jour par M. C. Lorenz en 1960 (11). A Saint-Boil (Saône-et-Loire), il a été retrouvé, en 1971, une cuve de sarcophage, brisée dans le sens de la longueur au cours de l'évidage (12).

Il n'est d'ailleurs pas exclu que des équipes de sculpteurs aient également œuvré dans les carrières productrices de sarcophages. C'est du moins l'hypothèse émise par M. C. Lorenz après la découverte, dans la carrière de Saint-Pierre-de-Maillé, d'une statue à visage humain reposant sur un avant-train d'animal dont la patte droite semble terminée par des griffes et d'une autre sculpture représentant une ébauche de tête (13). Peut-être s'agit-il là d'une pratique héritée de la période antique puisque la carrière gallo-romaine de Saint-Boil a livré plusieurs sculptures, des stèles et un fragment de colonnette (14).

Selon une observation faite à Saint-Boil sur la cuve de sarcophage brisée, précédemment citée, il semble que les faces extérieures des parois aient été travaillées avant d'être évidées.



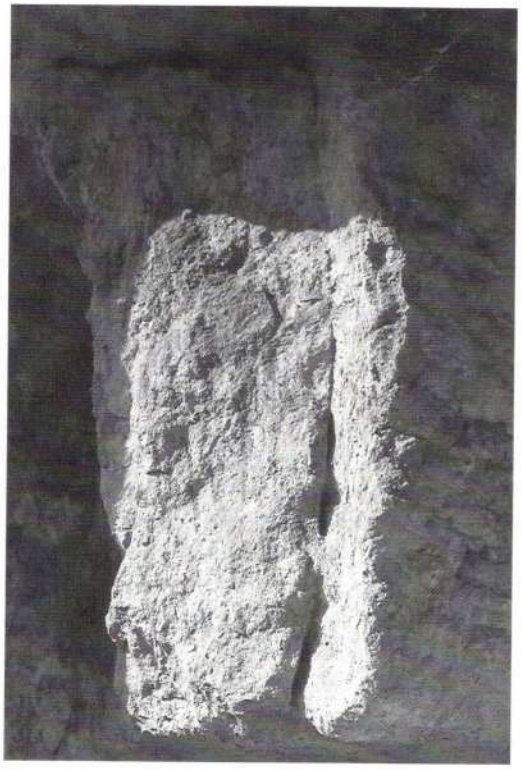
Carrière de La Roche Taillée.
Traces d'exploitation en délit sur le front de taille.



Carrière de La Roche Taillée.
Alvéole résultant de l'extraction d'un bloc de pierre.



Carrière de La Roche Taillée.
Bloc abandonné en cours d'extraction.



Carrière de La Roche Taillée.
Trace de décollement d'un bloc au fond d'un alvéole.

(Photos G.-R. Delahaye)

Le creusement de la cavité interne se faisait, si l'on en juge par les débris retrouvés dans plusieurs carrières, à partir d'un enlèvement initial; celui-ci était obtenu par deux saignées obliques se rejoignant en profondeur (15).

Outillage des tombiers

Faute d'avoir retrouvé les outils employés par des tombiers mérovingiens, force est d'interroger les sarcophages eux-mêmes, c'est-à-dire d'examiner les traces d'outils qu'ils portent. Les enlèvements d'éclats à plat semblent résulter de l'emploi de ciseaux droits, de ciseaux plats ou de chasses (ou d'outils approchants). Lorsqu'il s'agit de sillons parallèles, l'outil a dû être le poinçon. Quand les sillons ne sont pas d'un harmonieux parallélisme, lorsqu'ils sont discontinus et frustes, ils relèvent plus vraisemblablement de l'usage du pic. Dans le cas de fines stries gravées, il doit plutôt s'agir des traces résultant d'un objet pointu ou d'une pointe à tracer.

M. et Mme Lorenz, dans leur étude précitée (16), proposent aussi l'emploi de la polka et soupçonnent l'usage d'un outil apparenté à une pioche à long manche présentant un côté pic et un côté plat. Cet outil aurait été employé pour le creusement des saignées et l'évidage intérieur des cuves. A cette liste, on pourrait sans doute ajouter le taillant (voir figure).

La commercialisation des sarcophages

Bien que la question de l'achat d'un sarcophage à l'époque mérovingienne ait été posée dès 1951 par l'archéologue et philologue bourguignon Paul Lebel (17), celle-ci est loin d'avoir reçu une réponse satisfaisante. Faute notamment de sources écrites.

Force est donc de poser le problème en termes socio-économiques. C'est ce qu'a fait M. Jean-François Baratin qui écrit: *« Dans une économie où la circulation monétaire est faible, la capitalisation artisanale faible, qu'une activité [la fabrication des sarcophages] aussi florissante se développe suppose son insertion dans une structure économique où les surplus alimentaires existent et peuvent être distraits en une épargne productive. Les grands domaines ruraux, laïcs ou religieux, sont les seuls cadres économiques possibles »* (18).

Une hypothèse voisine, bien que fondée sur l'idée erronée que l'amoncellement de sarcophages autour de l'église de Quarré-les-Tombes (Yonne) résultait de l'existence d'un entrepôt disparu, a été exprimée dès 1895 par l'abbé Guignot, curé de cette localité. Il écrit: *« On me permettra une hypothèse: je suis convaincu que, seule, une abbaye put créer notre entrepôt »* (19). Il tente ensuite de déterminer laquelle des grandes abbayes de Bourgogne septentrionale a pu réaliser ce rassemblement de sarcophages. Même si les sarcophages de Quarré proviennent d'une importante nécropole liée au culte de saint Georges et non pas d'un entrepôt, il n'est pas douteux que seuls les grands domaines ont pu disposer des moyens nécessaires à la production de grandes séries de sarcophages.

La nécessité pour les carriers et les tombiers d'être agrégés à une structure économique puissante, tel un grand domaine, réside aussi dans le besoin d'amortir certains efforts improductifs, certainement trop lourds à supporter pour des individus isolés: aménagement de la carrière pour sa mise en exploitation (découverte du banc rocheux, création d'une voirie), pertes de production (sarcophages accidentés en cours de taille),...

Quant à la commercialisation, intervenant après la production, elle pouvait être aussi le fait de l'autorité religieuse qui avait déjà la garde des cimetières, espaces consacrés. A cet égard, ne perdons pas de vue qu'un cimetière pouvait, au Moyen Age classique, être tenu en fief (religieux). La chanson de geste de *Girart de Roussillon,* bien plus tardive il est vrai que l'époque mérovingienne, nous en donne un exemple, aux laisses 344 et 345. On y voit, à l'issue d'une bataille, le roi Charles le Chauve donner en fief à un abbé breton le champ couvert de morts, à charge pour celui-ci de créer un cimetière et de donner un sarcophage à chaque défunt. Chaque sarcophage est rétribué cent sous par le roi. L'abbé confie la tâche à son prieur, auquel il donne douze mille marcs, et rétribue les tailleurs de pierre (20). Cet exemple nous montre un dignitaire religieux contrôlant la totalité du cycle de fabrication et d'utilisation des sarcophages. Tout en formulant les réserves qui s'imposent à l'égard d'une œuvre littéraire postérieure à la période considérée, il n'en demeure pas moins que l'activité économique représentée par la fourniture de l'inhumation semble bien avoir été — au moins en certains sites — soumise au contrôle ecclésiastique.

La disparition du sarcophage comme mode d'inhumation

Le professeur René Louis et nous-même avons eu l'occasion de montrer que le sarcophage, surtout lorsqu'il est taillé dans la pierre, apparaît comme un objet coûteux, apanage dans beaucoup de cas d'une élite sociale (21). On est donc en droit de s'étonner qu'un attribut de la position sociale des défunts, propre à flatter l'amour-propre de leurs proches, ait disparu en quelques décennies, au cours du VIII[e] siècle. Seuls désormais quelques personnages de premier plan pourront en bénéficier. Ce sera le cas, par exemple, d'Héri-

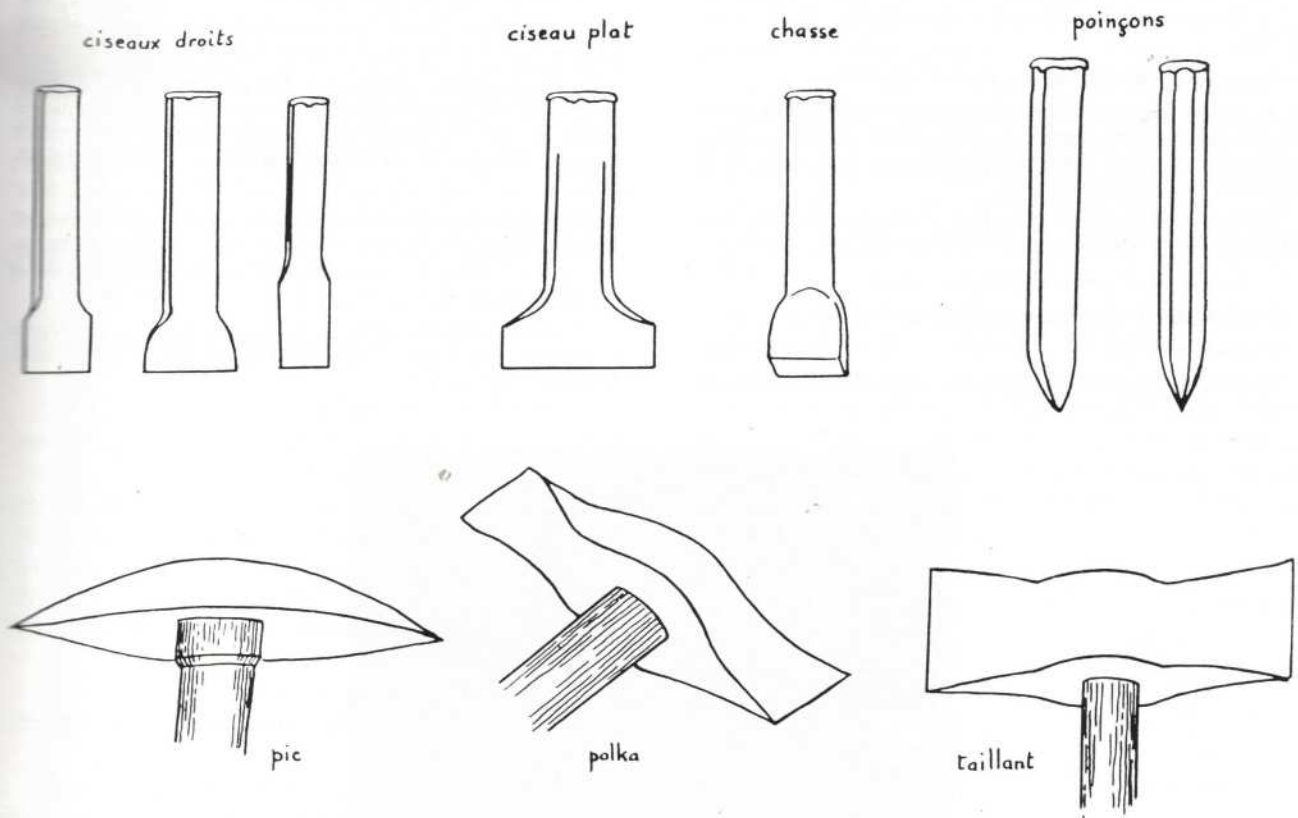
bald, évêque d'Auxerre, mort en 857, dont le sarcophage est conservé dans les cryptes carolingiennes de Saint-Germain d'Auxerre (22). Le sarcophage connaîtra toutefois une résurgence après l'an mil, semble-t-il, quand quelques notables l'imposeront à nouveau comme mode de sépulture privilégié témoignant de leur rang social.

La disparition du sarcophage dans le courant du VIII[e] siècle résulte sans doute d'un ensemble de faits. On peut penser à des données économiques (pertubation des courants commerciaux) ou démographiques. Mais, il semble plutôt, comme l'a indiqué M. Patrick Périn à propos du cimetière mérovingien parisien de Saint-Marcel (23), qu'il faille y voir le résultat d'une évolution des mentalités. A la croyance antique, perpétuée pendant l'époque mérovingienne, de la survie de l'âme associée à la préservation de la dépouille matérielle, va succéder l'idée de la seule survie de l'âme.

Cette notion peut d'ailleurs s'être imposée peu à peu sous l'effet de la situation née de l'enfermement progressif des cimetières dans les agglomérations, autour des églises. Faute de pouvoir se développer extensivement, comme c'était le cas auparavant, quand ils étaient situés au milieu des champs, à quelque distance des agglomérations, les cimetières vont recevoir des inhumations en si grand nombre que les plus récentes vont devoir détruire les plus anciennes. Dans ces conditions, un mode de sépulture aussi encombrant que le sarcophage ne pouvait plus subsister. Une telle situation appelait sans doute une justification morale. La réponse à ce problème d'éthique fut sans doute le désintérêt pour la dépouille mortelle et l'attention portée plus exclusivement à l'âme du défunt.

Dans ce cas, une telle attitude n'a pu vraisemblablement apparaître et se développer sans l'accord — au moins tacite — de l'Église.

G.-R. D.



Quelques outils utilisés par les carriers mérovingiens.

NOTES

(1) **Delahaye (Gilbert-Robert),** « Production, diffusion et commercialisation des sarcophages de pierre mérovingiens », dans *Bulletin de liaison de l'Association française d'archéologie mérovingienne,* n° 6, 1982, pp. 50-53 ; « Production et diffusion des sarcophages de pierre pendant le haut Moyen Age », dans les actes du colloque tenu à l'université de Rennes II du 2 au 6 mai 1983, *Artistes, artisans et production artistique au Moyen Age, vol. III. Fabrication et consommation de l'œuvre,* sous la direction de X. Barral i Altet, Paris, Picard édit., 1990, pp. 41-50 ; et « Quelques aspects de la production des sarcophages mérovingiens, notamment en Bourgogne septentrionale », dans *Bulletin de liaison de la Société archéologique de Sens,* fasc. 25, 1981-1982, pp. 18-21.

(2) **Moreau de Mautour (Philibert-Bernard),** « Conjecture sur un grand nombre de tombeaux qui se trouvent dans un lieu particulier de l'Auxois en Bourgogne », dans *Histoire de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres depuis MDCCXI jusques et compris l'année MDCCXVII,* t. III, Paris, Impr. royale, pp. 253-256.

(3) **Delahaye (Gilbert-Robert),** « Sarcophages de calcaire et de grès de la Gaule mérovingienne. Prototypes et évolution », à paraître dans *Antiquité tardive,* n° 1.

(4) *Arcy-sur-Cure:* **Poulain (Pierre),** « L'extraction et la taille des sarcophages dans la carrière de « La Roche Taillée » à Arcy-sur-Cure (Yonne) », dans *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est,* t. V, 1954, pp. 29-45.

Saint-Pierre-de-Maillé: **Eygun (François),** « Informations. Circonscription de Poitiers », dans *Gallia,* t. XIX, 1961, pp. 401-402 ; et **Lorenz (Claude),** « La statue mérovingienne de Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne) », dans *Ogam,* t. XIV, 1962, pp. 273-280.

Panzoult: **Eygun (François),** *Ibidem,* pp. 429-430.

Auvergne: **Fournier (Pierre-François),** « Carrières de sarcophages en Basse-Auvergne », dans *Actes du 98e Congrès national des Sociétés savantes, Saint-Étienne, 1973, archéologie et histoire de l'art,* pp. 191-198.

Vinon: **Picard (Gilbert-Charles),** « Informations. Circonscription Centre », dans *Gallia,* t. XXX, 1972, pp. 320-321.

(5) **Poulain (P.),** article cité (*supra,* note 4).

(6) **Fournier (P.-F),** article cité (*supra,* note 4).

(7) *Ibidem,* p. 193.

(8) **Lorenz (Claude et Jacqueline),** « Les carrières de sarcophages mérovingiens de la basse vallée de l'Anglin (départements de l'Indre et de la Vienne) », dans actes du colloque tenu à Paris, 19-20 et 21 juin 1980, *Mines, carrières et métallurgie dans la France médiévale,* sous la direction de P. Benoît et Ph. Braunstein, Édit. du C.N.R.S., Paris, 1983, pp. 331-361.

(9) **Picard (G.-Ch.),** article cité (*supra,* note 4).

(10) **Eygun (F.),** article cité (*supra,* note 4).

(11) **Lorenz (C.),** article cité (*supra,* note 4).

(12) **Monthel (G.) et Pinette (Matthieu),** « La carrière gallo-romaine de Saint-Boil », dans *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est,* t. 28, 1977, pp. 37-61. Bien qu'ayant été essentiellement exploitée à l'époque gallo-romaine, cette carrière a fait l'objet d'une utilisation momentanée durant la période mérovingienne pour l'extraction de blocs utilisés pour la fabrication de sarcophages.

(13) **Lorenz (C.),** article cité (*supra,* note 4).

(14) **Monthel (G.) et Pinette (M.),** article cité (*supra,* note 12).

(15) *Ibidem.*

(16) **Lorenz (C. et J.),** article cité (*supra,* note 8).

(17) **Lebel (Paul),** « Comment s'achetait un sarcophage à l'époque mérovingienne ? », dans *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est,* t. II, 1951, pp. 166-171.

(18) **Baratin (Jean-François),** *Inventaire du matériel archéologique du Haut Moyen Age dans le Loiret,* thèse de l'École Pratique des Hautes Études, VIe Section, s.d. (multigraphié).

(19) **Guignot (Abbé),** *Essai sur Quarré-les-Tombes, ses sarcophages mérovingiens et sa station préhistorique,* Tours, imp. Paul Bousrez, 1895, in-8°, p. 80.

(20) Édition par **Hackett (Mary W.),** Paris, 1953, t. II. Traduction de **Meyer (Paul),** *Girart de Roussillon. chanson de geste traduite pour la première fois,* Paris, 1884, pp. 172-173.

(21) **Louis (René) et Delahaye (Gilbert-Robert),** « Le sarcophage mérovingien considéré sous ses aspects économiques et sociaux », dans *Actes du 105e Congrès national des Sociétés savantes, Caen, 1980, archéologie et histoire de l'art,* pp. 275-295.

(22) **Delahaye (Gilbert-Robert),** « Le sarcophage de l'évêque Héribald conservé dans les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre », dans *Bulletin de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne,* n° 3, 1986, pp. 57-60.

(23) **Périn (Patrick),** *Collections mérovingiennes du Musée Carnavalet. Catalogues d'art et d'histoire du Musée Carnavalet, II,* Paris, 1985, p. 198.



Groupe de membres de la Société des Fouilles archéologiques de l'Yonne lors de la visite de la carrière de La Roche Taillée, à Arcy-sur-Cure, le 13 septembre 1993 *(photo G.-R. Delahaye)*

Deux objets carolingiens de la région de Montereau-fault-Yonne (Seine-et-Marne)

par Gilbert-Robert DELAHAYE

La région de Montereau-fault-Yonne, dans la mesure où elle est immédiatement limitrophe du département de l'Yonne, ne peut manquer de retenir l'attention des lecteurs de ce *Bulletin*. Aussi semble-t-il intéressant de porter à leur connaissance deux objets, datant de l'époque carolingienne, découverts dans cette ville ou à sa périphérie.

PION DE JEU EN PIERRE

Description

Il s'agit d'un petit cône en pierre blanchâtre mouchetée de petits points noirs, extrêmement légère (peut-être d'origine volcanique), totalement étrangère au site de découverte et même à la région. L'objet mesure 33 mm de hauteur et 34 mm de diamètre à sa base. Sous sa base, on distingue la trace laissée par la broche d'un engin de tournage.

Circonstances de la découverte

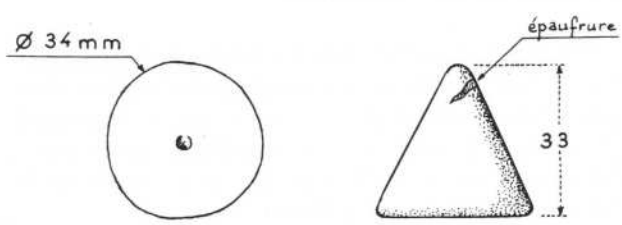
Ce cône a été trouvé au hameau de Gardeloup, à Saint-Germain-Laval (canton de Montereau-fault-Yonne, arrondissement de Provins, Seine-et-Marne) par un enfant qui l'a confié à son instituteur, notre confrère, M. France Le Turnier, administrateur de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne. Celui-ci nous l'a communiqué le 14 décembre 1985, lors d'une réunion de la S.F.A.Y.

Identification et proposition de datation

Ramassé hors de tout contexte archéologique connu, cet objet ne fut pas immédiatement identifié. Pour tenter d'attirer l'attention sur lui et en faciliter l'identification, nous lui avons consacré une courte note dans la rubrique « Archéologie » du *Bulletin de l'Association des naturalistes de la vallée du Loing et du massif de Fontainebleau,* en 1987 (1).

C'est en visitant l'exposition « Les Vikings. Les Scandinaves et l'Europe, 800-1200 » (Paris, Grand Palais, 2 avril-12 juillet 1992) que nous avons vu des objets semblables identifiés comme étant des pions de jeu (2). Sous le n° 123 étaient exposés un ensemble de seize de ces pions, datant des environs de l'an 800, provenant de Gunnarshaug, en Norvège. Il s'agissait de petits cônes, en verre, de couleurs variables, mesurant approximativement 30 à 40 mm de diamètre à la base et autant de hauteur. Sigrid H. Kaland, auteur de la notice les concernant, indique dans le catalogue que de tels objets existent en matériaux multiples (3). Un autre auteur du catalogue, Anders Ödman, dans une description de la vie quotidienne en Scandinavie à l'époque des Vikings précise que de tels pions pouvaient être en verre, mais aussi en ambre, en os ou en ivoire (4). Même si la pierre n'est pas formellement mentionnée, il paraît évident que tout matériau moulable ou taillable pouvait être utilisé.

Les pions de Gunnarshaug étant attribués approximativement au début du IX^{e} siècle, il ne paraît pas hasardeux d'avancer une datation voisine pour le pion de Saint-Germain-Laval. Il ne faut toutefois pas exclure que de tels objets aient pu être employés pendant un temps assez long. Aussi est-il sans doute plus réaliste d'avancer, plus largement, l'époque carolingienne comme période d'utilisation.



Vue de dessous et vue latérale du pion de jeu trouvé au hameau de Gardeloup, commune de Saint-Germain-Laval.
(dessin G.-R. Delahaye).

GILBERT-ROBERT DELAHAYE

ÉPÉE À DOUBLE TRANCHANT

Description

Le deuxième objet étudié ici est une épée à double tranchant dont la lame se prolonge par une soie autour de laquelle est formée la poignée. Celle-ci est limitée par une garde de plan ovoïde, à la partie inférieure, et un pommeau semi-circulaire, dans le même plan que la soie, à la partie supérieure (5).

L'arme mesure 893 mm de longueur maximale, dont 754 mm pour la lame, 17 mm pour la garde, 91 mm pour la poignée et 31 mm pour le pommeau. La garde, en bronze, atteint 72 mm de longueur dans son grand axe.

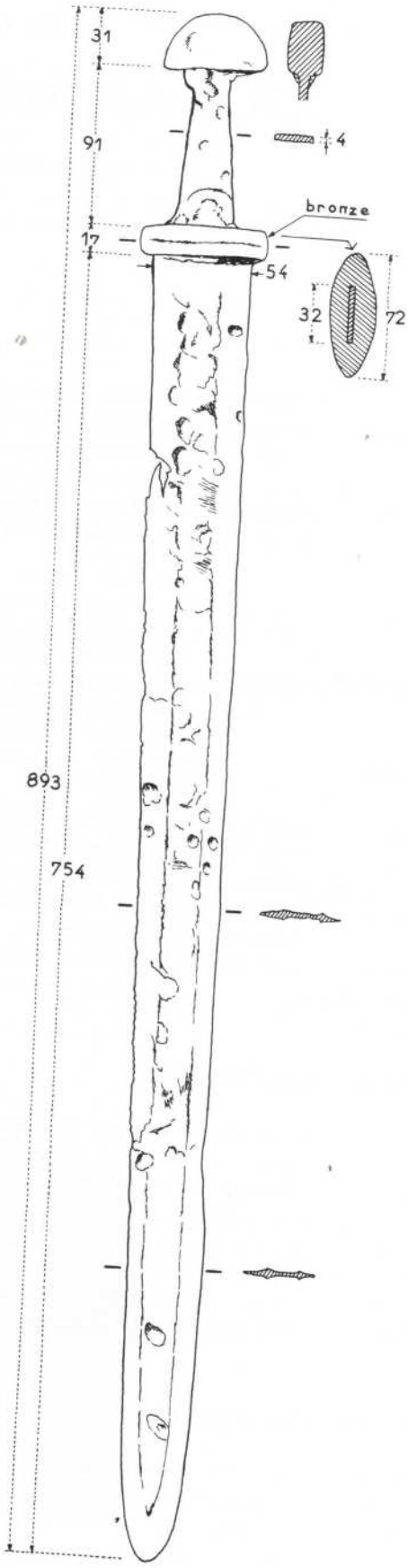
La partie centrale de la lame forme une gouttière sur les deux faces et, pour autant que l'oxydation permette de s'en rendre compte, pourrait être damassée.

L'état général de conservation n'est inquiétant qu'à un endroit mais l'oxydation ne permet pas néanmoins d'apprécier pleinement la manière dont a été fabriquée la lame. Généralement, dans les lames damassées, comme c'est peut-être le cas pour celle-ci, l'âme centrale était constituée de plusieurs plaques d'acier de natures diverses assemblées à chaud, repliées et forgées (6). De part et d'autre, les tranchants en acier durcis par cémentation (adjonction de carbone) étaient soudés par forgeage. Les épées dotées de telles lames étaient, du fait de la constitution de celles-ci, des armes redoutables. A une grande dureté des tranchants, elles joignaient, en effet, une relative flexibilité.

Dans ce genre d'épées, la poignée, formée autour de la soie prolongeant la lame, était garnie de plaquettes de bois, d'os ou d'ivoire, maintenues par des rivets ou des liens. Sur l'exemplaire présenté ici, la minéralisation due à l'oxydation ne permet pas, par le seul examen visuel, de reconnaître la nature du matériau dont sont faites les plaquettes de la poignée, assemblées par des rivets en métal ferreux. Le pommeau semi-circulaire qui termine la poignée est en métal ferreux (fer ou acier).

Circonstances de la découverte

Cet objet, conservé dans les réserves du musée de Montereau, fait partie des anciennes collections d'origine locale. Bien qu'on ne connaisse pas la provenance précise de cette arme, il est vraisemblable qu'elle ait été découverte au cours de dragages de la Seine ou de l'Yonne dans la région de Montereau.



L'épée à double tranchant conservée au musée de Montereau ►
(dessin G.-R. Delahaye)

Typologie et datation

Les armes de ce genre sont des productions de l'Europe continentale datées du X^e siècle. Il semble qu'elles aient, dans plusieurs cas, été utilisées par les Vikings (7). C'est la raison pour laquelle leur type est compris dans la classification de Jan Petersen relative aux armes fabriquées ou utilisées par les Vikings (8). Elles constituent le type Petersen X.

Hormis celui de Montereau, quatre autres exemplaires ont été signalés en France :

— un, probablement trouvé dans les dragages de la Seine, près de Rouen, conservé dans les collections du musée départemental des antiquités de Seine-Maritime, à Rouen. Il vient d'être présenté par M. Patrick Périn dans une publication récente (9).

— un, vraisemblablement issu, lui aussi, de dragages de la Seine, à Port-Villez (Yvelines). Il a été signalé en 1927 et publié en 1940 par M. Haakon Shetelig (10).

— un découvert dans la forêt de Parville (Eure), a été répertorié, lui aussi par M. H. Shetelig en 1940 (11).

— un mis au jour lors de la fouille du camp de Péran, à Plédran (Côtes d'Armor), à partir de 1980, sous la direction de M. Jean-Pierre Nicolardot (12), a figuré à l'exposition précitée « Les Vikings... » (13).

On notera que l'épée Petersen X de Montereau est, actuellement, l'exemplaire de ce type le plus oriental parmi ceux connus en France.

G.-R. D.

NOTES

(1) **Delahaye (Gilbert-Robert),** « Un curieux cône de pierre trouvé à Saint-Germain-Laval », dans *Bulletin de l'Association des naturalistes de la vallée du Loing et du massif de Fontainebleau,* vol. 63, n° 3, octobre 1987, p. 152.

(2) **Delahaye (Gilbert-Robert),** « Une pièce de jeu haut-médiévale trouvée à Gardeloup », dans le journal *Délivrance* (hebdomadaire de la région de Montereau-fault-Yonne), n° 2409, jeudi 16 juillet 1992, p. 6.

(3) **Kaland (Sigrid H.),** « Seize pions », dans catalogue d'exposition *Les Vikings. Les Scandinaves et l'Europe. 800-1200, Paris, Grand Palais, 2 avril-12 juillet 1992,* notice 123, p. 258.

(4) **Ödman (Anders),** « L'habitation et la vie quotidienne », *ibidem,* pp. 136-143 ; voir particulièrement p. 143 et fig. 11, même page.

(5) Cette épée a donné lieu à deux courts signalements : **Delahaye (Gilbert-Robert,** « Une épée carolingienne trouvée en région monterelaise », dans journal *Délivrance,* n° 2417, jeudi 1^er octobre 1992, p. 5 et « Une épée carolingienne conservée à Montereau », dans *Bulletin de l'Association des naturalistes de la vallée du Loing et du massif de Fontainebleau,* vol. 68, 1992, n° 2, pp. 104-106.

(6) La technique du damassage des épées longues a été minutieusement décrite par **Salin (Édouard),** *La civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire,* vol. 3, *Les techniques,* Picard édit., Paris, 1957, voir chapitre « Nature et fabrication de l'épée longue damassée », pp. 58-69.

(7) Sur la diffusion dans le monde nordique des épées longues d'origine franque, voir **Salin (E.),** ouvrage cité, chapitre « La diffusion des épées franques », pp. 105-107.

(8) **Petersen (Jan),** *De Norske Vikingesverd. En typologisk-kronologisk Studie over Vikingetidens Vaaben,* Kristina, 1919.

(9) **Périn (Patrick),** « Les objets vikings du Musée des antiquités de Seine-Maritime, à Rouen », dans *Recueil d'études en hommage à Lucien Musset, Cahiers des Annales de Normandie,* n° 23, 1990, pp. 161-188.

(10) **Shetelig (Haakon),** « Viking antiquities on the continent of western Europe » (France, Belgique, Pays-Bas), dans *Viking antiquities in Great Britain and Ireland,* t. IV, Oslo, 1940, p. 128.

(11) *Ibidem.*

(12) **Nicolardot (Jean-Pierre),** Éléments de datation du camp de Péran, Plédran (Côtes du Nord) », dans *Bretagne, Pays de Loire, Touraine, Poitou à l'époque mérovingienne. Actes des VI^es Journées nationales de l'Association française d'archéologie mérovingienne,* Paris, Édit. Errance, 1984, pp. 73-78 ; « Plédran (Côtes du Nord), camp de Péran », rubrique « Chronique des fouilles médiévales », dans *Archéologie médiévale,* vol. XVIII, 1988, pp. 365-366 ; *Résultats des fouilles exécutées en 1869 au camp de Péran, Plédran, Côtes d'Armor,* Centre archéologique de Péran édit., 1989.

(13) **Nicolardot (J.-P.) et Roesdahl (Else),** « Les objets du camp de Péran », dans catalogue de l'exposition *Les Vikings...,* ouvrage cité, notice 359, p. 321.

Une hache à tranchant large draguée à Montereau-fault-Yonne (Seine-et-Marne)

par Gilbert-Robert DELAHAYE

Circonstances de la découverte

A plusieurs reprises, nous avons eu l'occasion d'évoquer les haches à tranchant large des bassins de l'Yonne et de la Seine (1). Dans la plus récente de ces études, étaient citées deux haches trouvées lors d'un dragage du confluent de la Seine et de l'Yonne, à Montereau-fault-Yonne. M. Jacques Bontillot, de qui nous tenions l'information, n'était pas en mesure de nous communiquer d'autres renseignements au moment où nous l'avions interrogé. Depuis, pour accéder à notre requête, il a recherché dans sa documentation et a retrouvé les dessins des objets trouvés dans le sable extrait en 1971 au confluent des deux cours d'eau. Ce n'est toutefois qu'en 1973 que, suite à la découverte par des enfants de monnaies antiques en bronze dans ce sable étendu sur les berges de la Seine, ces alluvions furent systématiquement examinées (2). Malheureusement, les archéologues (3), notamment ceux du Centre d'études et de recherches historiques et archéologiques de Montereau et environs (C.E.R.H.A.M.E.), ne furent pas les seuls à s'y intéresser. Des habitants vinrent aussi se livrer à des prélèvement d'objets archéologiques. C'est ainsi que trois objets (une hache à tranchant large, un poids de filet de pêche et une pointe de lance haut-médiévale à ailerons) se trouvent maintenant dans une collection privée monterelaise (4).

Le possesseur accepta toutefois, en 1973, de se séparer momentanément de ses trouvailles pour permettre à M. Pierre Neumann, l'un des animateurs du C.E.R.H.A.M.E., de les dessiner. Ce sont ces dessins que nous a confiés M. Bontillot.

A la lumière de ces faits, il convient d'apporter une précision. Le répertoire de ces haches, qui atteignait vingt-deux unités, dans notre plus récent dénombrement (5), doit être ramené à vingt-et-un. Ce ne sont pas, en effet, deux haches à tranchant large qui ont été trouvées lors du dragage du confluent de la Seine et de l'Yonne, mais une seule.

Description de l'objet

Cette hache mesure 304 mm de longueur de tranchant et 312 mm de longueur hors tout, 165 mm de hauteur, 44 mm de hauteur d'emmanchement, 56,5 mm de longueur d'emmanchement. La tige reliant l'emmanchement à la lame mesure 29 mm de largeur, mais on en ignore l'épaisseur.

L'emmanchement n'est pas centré par rapport à l'axe de l'outil, mais franchement déporté du côté où rentrait le manche. L'œil d'emmanchement paraît, sur la coupe établie par M. P. Neumann, de très petite taille (21 × 25 mm dans ses dimensions maximales). Cela paraît assez inhabituel. La vue en coupe A-B montre, par ailleurs, que la lame est sensiblement déjetée d'un côté, ce qui est un caractère des haches servant à équarir et à dresser des pièces de bois. La lame semble montrer une usure plus importante du côté opposé à l'emmanchement. Du côté du manche, l'extrémité de la lame se relève. Ce relèvement des extrémités a déjà été observé sur plusieurs exemplaires mentionnés dans notre répertoire et son supplément (6) :

– exemplaire n° 1, conservé au Musée de Sens, origine inconnue ;

– exemplaires n° 2 et 3, conservés au Musée de Sens, trouvés dans l'Yonnne, à Vinneuf (Yonne) ;

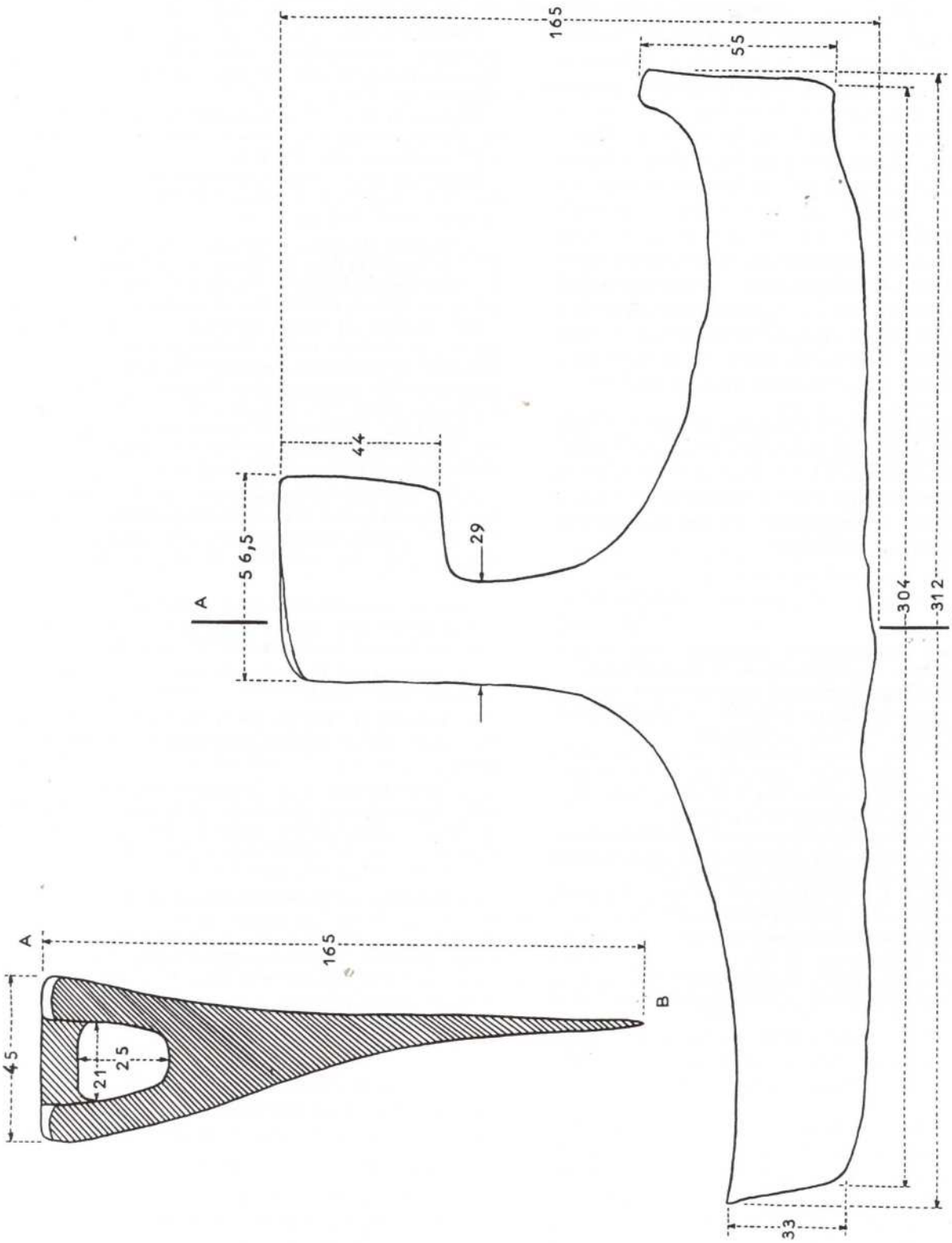
– exemplaires n° 5 et 6, trouvés dans l'Yonne, à Cannes-Écluse (Seine-et-Marne) ;

– exemplaire n° 14, conservé au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Troyes, trouvé dans l'Armance, à Évry-le-Châtel (Aube) ;

– exemplaires n° 15, 16 et 17, trouvés dans la région de Bray-sur-Seine (Seine-et-Marne) ;

– exemplaire n° 20, découvert dans la fouille d'un village carolingien (X^e siècle), au lieu-dit « Les Sureaux », à La Grande-Paroisse (Seine-et-Marne) (7).

On peut toutefois se demander si ce relèvement d'une seule extrémité n'est pas intentionnel.



Hache à tranchant large draguée à Montereau, au confluent de la Seine et de l'Yonne.
(dessin Pierre Neumann, aimablement communiqué par Monsieur J. Bontillot)

Comparaisons

L'extrémité relevée et l'emmanchement asymétrique sont des caractères que l'on retrouve sur d'autres haches. C'est le cas de la hache de La Grande-Paroisse, mentionnée ci-dessus, et d'une autre hache qualifiée de carolingienne, figurant sur une photographie dans le catalogue de l'exposition *L'Ile-de-France de Clovis à Hugues Capet, du Ve siècle au Xe siècle,* au Musée archéologique départemental du Val-d'Oise, à Guiry-en-Vexin, du 11 octobre 1992 au 30 mars 1993 (8). Le site de La Grande-Paroisse est bien daté du Xe siècle par M. Michel Petit qui en a dirigé la fouille. Compte tenu de la parenté morphologique entre la hache de La Grande-Paroisse et celle présentée ici, on a une indication chronologique, au moins approximative, pour cette dernière. Mais il convient d'être prudent car cet objet métallique peut avoir eu une durée d'utilisation d'autant plus longue que sa forme est fonctionnelle.

A-t-il été perdu par un voyageur traversant la Seine et l'Yonne aux gués de Montereau ou par un batelier qui le possédait dans son équipement de bord? C'est un point qui ne pourra être éclairci. Cette note est à considérer comme un élément supplémentaire versé au dossier d'étude de ce type d'objets.

G.-R. D.

(1) **Delahaye (Gilbert-Robert), Roumailhac (Jean) et Saur (Jean-Marc),** « Les monuments des Xe et XIe siècles dans les pays de l'Yonne », dans *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne,* 1987, 119e vol., pp. 57-85 ; voir particulièrement p. 76 et fig. 11a et 11b, pp. 77-78.

Delahaye (G.-R.), « Haches du haut Moyen Age découvertes dans la région de Montereau », dans *Bulletin de l'Association des naturalistes de la vallée du Loing et du massif de Fontainebleau,* vol. 60, n° 2, avril-juin 1984, pp. 124-128.

Delahaye (G.-R.), « Haches à tranchant large des bassins de l'Yonne et de la Seine », dans *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles,* 1988, 120e vol., pp. 33-45.

Delahaye (G.-R.), « La fonction de la hache à tranchant large expliquée par F. Poplin », dans *Bulletin de l'Association des naturalistes de la vallée du Loing et du massif de Fontainebleau,* vol. 67, 1991, n° 1, pp. 49-51.

Delahaye (G.-R.), « Supplément au répertoire des haches à tranchant large des bassins de l'Yonne et de la Seine », dans *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne,* 1991, 123e vol., pp. 35-46.

Delahaye (G.-R.), « Une hache du haut Moyen Age trouvée à Beautheil », dans journal *Le pays briard* (Coulommiers), 49e année, n° 2, vendredi 10 janvier 1992, p. 4.

Delahaye (G.-R.), « Une nouvelle hache à tranchant large découverte en Seine-et-Marne », dans *Bulletin de l'Association des naturalistes de la vallée du Loing et du massif de Fontainebleau,* vol. 67, 1991, n° 3, pp. 173-175.

Delahaye (G.-R.), « Les Meldes étaient-ils des bateliers et des charpentiers navals? », dans *Le pays briard,* 49e année, n° 57, vendredi 14 août 1992, p. 11.

Delahaye (G.-R.), « Une hache à tranchant large trouvée à Beautheil », dans *Revue d'histoire et d'art de la Brie et du pays de Meaux,* n° 43, 1992, pp. 17-20.

(2) **Bontillot (Jacques),** « Premières réflexions au sujet du dépôt monétaire découvert à Montereau. 580 tonnes de sable = 3 800 monnaies romaines », dans journal *Délivrance* (Montereau), n° 1456 et 1457, des 12 et 19 juillet 1973.

Petit (Michel), « Le dépôt monétaire de Montereau. Premières considérations », dans *Recherches et sauvetages* (bulletin du Centre d'études et de recherches historiques et archéologiques de Montereau et environs et du Cercle archéologique de Bray-sur-Seine), n° 5, 1973, pp. 11-12.

Giard (J.-B.), « La trouvaille de Montereau », dans *Bulletin du Groupement archéologique de Seine-et-Marne,* n° 18-19, 1977-1978, pp. 62-102 + planches hors texte VIII-XIV.

(3) La recherche fut d'abord menée par les membres du C.E.R.H.A.M.E., puis la Direction des Antiquités historiques d'Ile-de-France fit emmener les sables alluviaux dans une carrière où, grâce à des équipements mécaniques, eut lieu le criblage.

(4) Nous remercions M. Jacques Bontillot, alors président du C.E.R.H.A.M.E., qui très aimablement nous a confié la documentation qu'il avait recueillie sur ces trois objets.

(5) **Delahaye (G.-R.),** « Supplément au répertoire... », article cité, *supra* note 1.

(6) **Delahaye (G.-R.),** Haches à tranchant large des bassins... » et « Supplément au répertoire... », art. cit., *supra* note 1.

(7) **Petit (Michel),** « La Grande-Paroisse (Seine-et-Marne) », dans catalogue *Archéologie de la France. 30 ans de découvertes,* Paris, Galeries nationales du Grand Palais, 27 septembre-31 décembre 1989, Réunion des Musées nationaux édit., Paris, 1989, p. 411, notice 256.

(8) **Petit (M.),** « Artisanat », dans catalogue *L'Ile-de-France de Clovis à Hugues Capet, du Ve siècle au Xe siècle,* Musée archéologique départemental du Val-d'Oise (Guiry-en-Vexin), 11 octobre 1992-30 mars 1993, Éditions du Valhermeil, pp. 272-275 (voir notamment la figure de la page 275 : outils pour le travail du bois).

L'église romane de Lucy-sur-Yonne, édifice de la fin du XIe siècle

par Chantal ARNAUD*

Le village de Lucy-sur-Yonne (1), situé à une trentaine de kilomètres au sud d'Auxerre, est niché au creux de la vallée de l'Yonne, à l'extrémité d'un méandre de la rivière (fig. 1).

L'aspect extérieur de l'église, assez hétéroclite avec de grands toits bancals, n'invite guère à y pénétrer. Pourtant, à l'intérieur, la richesse de la sculpture révèle l'importance de cet édifice qui se rattache au groupe des plus belles églises romanes de l'Auxerrois de la fin du XIe siècle. En effet, malgré divers remaniements successifs (2), l'aspect de l'église, à l'époque romane, peut être reconstitué grâce à une étude détaillée.

*
* *

Il est assez difficile de retracer l'histoire du village à travers les données historiques car le toponyme de Lucy et ses dérivés sont ceux de nombreux villages des environs tels que Lucy-sur-Cure, Lucy-le-Bois, Luchy, Luxy... (3). Nous nous proposons donc de mentionner de manière chronologique les données historiques et les références bibliographiques qui semblent être attribuables à Lucy-sur-Yonne.

— Des sépultures soigneusement ordonnées furent mises au jour dans une cavité sur les hauteurs, « au climat de Bussière » (4). Au même endroit, furent découverts un foyer construit en brique et des monnaies, dont une de Tibère, ce qui semble attester une certaine ancienneté de l'habitat dans les environs de Lucy-sur-Yonne.

— Un premier texte, daté du 9 janvier 859 (5), nous apprend que, à l'occasion de la translation du corps de saint Germain, Charles le Chauve donne à l'abbaye auxerroise différents biens, dont la *villa Luciaco*.

— Une chronique (6), décrivant la passion de saint Potentien, la translation de ses reliques et ses miracles, relate que, lors des invasions normandes des années 886-888, deux religieuses du monastère de *Jodrum* (7) se réfugièrent chez leur père dans la *villa Luciaco*. Le récit qu'elles firent des miracles des reliques de saint Potentien incita les membres de leur famille à construire un monastère (8) et à demander des reliques du saint. Malheureusement, le monastère fut détruit lors des guerres de succession du duché de Bourgogne dans les années 1010. Les reliques de saint Potentien furent alors mises à l'abri à *Castrum Censurium* (9), village situé à quelques kilomètres de Lucy-sur-Yonne et dont l'origine semble remonter à l'époque romaine (10).

— Un écrit tiré d'un autre texte traitant de la passion et de la translation de saint Potentien (11) fait allusion à l'existence de reliques de saint Potentien à Lucy. Il mentionne un miracle qui eut lieu dans la *villa Luciaco* : un homme frappé de cécité recouvra la vue après son entrée dans l'église.

— Enfin, le texte du privilège du pape Eugène III, daté du 9 février 1151, énumère les biens de l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre ; il y est mentionné, au diocèse d'Autun, « l'église » de *Luciaco* (12).

En résumé, il est attesté qu'il existait, au milieu du IXe siècle, une *villa Luciaco* appartenant à l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre. Les textes traitant des reliques de saint Potentien (13) nous apprennent que des religieuses de Jouarre s'y réfugièrent à la fin du IXe siècle et que dans cette *villa* fut érigée une église qui accueillit des reliques de saint Potentien. Nous ne savons pas ce que devint la *villa* pendant le Xe siècle, mais Lucy fut détruit au début du XIe siècle. Aux XIe et XIIe siècles, aucun texte ne mentionne la présence d'une communauté religieuse à Lucy. Au milieu du XIIe siècle, apparaît l'existence d'une paroisse dont le bénéfice était conféré à l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre.

— En dernier lieu, mentionnons un extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Lucy-sur-Yonne daté du 25 août 1912 sur le classement de l'église au titre des Monuments Historiques : « Considérant que l'église date de 1079 de pur style roman est intéressante par son portail et son clocher en forme de tour de style ogival... » (14). Cela laisserait à penser qu'un texte, aujourd'hui disparu des

Bulletin de la Société des Fouilles Archéologiques de l'Yonne, nº 10, 1993

sources auxerroises, étayait cette précision. Cette date est peut-être déduite par assimilation ou rapprochement de faits liés à la situation historique du comté d'Auxerre : suite à la guerre de succession du duché de Bourgogne, le comté fut placé entre les mains du comte de Nevers. Mais cette décision fut souvent remise en cause par le duc de Bourgogne durant les trois premiers quarts du XI[e] siècle. Une relative bonne entente semble exister entre roi, ducs et comtes lors de l'assemblée royale tenue à Saint-Benoît-sur-Loire en 1079. L'idée de bâtir une nouvelle église à Lucy, située aux confins du diocèse d'Auxerre, à la limite du comté d'Auxerre et du duché de Bourgogne, résulte-t-elle de cette conjoncture ? L'étude, tant architecturale que stylistique, pourrait renforcer cette hypothèse.

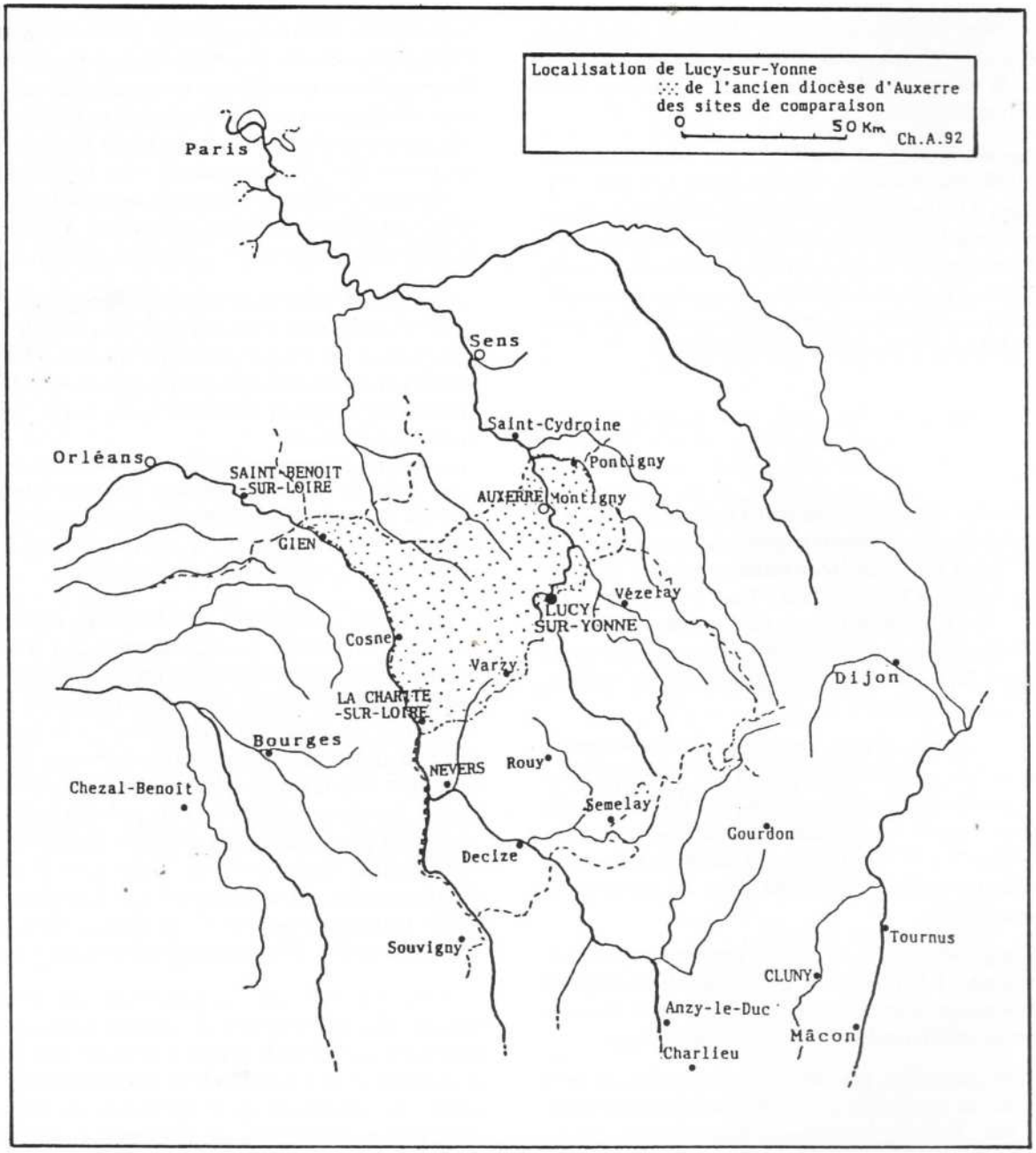


Fig. 1 – Situation de Lucy-sur-Yonne et de l'ancien diocèse d'Auxerre.

DESCRIPTIONS ET COMPARAISONS

A l'extérieur (fig. 2), l'élément le plus visible est la tour-clocher carrée, haute de trois étages et flanquée latéralement d'une petite tourelle d'escalier. De même style que celle de Coulanges-sur-Yonne, elle fut probablement construite après les guerres de religion. Placée juste au côté de l'abside principale qu'elle écrase, elle a remplacé l'absidiole sud, entraînant certainement un réaménagement intérieur (15).

Au nord, se greffe sur l'abside une sacristie construite au XVIII[e] siècle (16). Jusqu'alors, c'était la partie basse de la tour qui en tenait lieu.

A la même époque, les bas-côtés – murs et contreforts – et les toitures sont entièrement reconstruits. Des procès-verbaux de visite (17) nous apprennent que, combles et charpentes s'étant effondrés en décembre 1725, il est demandé de démolir et de rebâtir les murs latéraux. Les paroissiens demandent de remplacer le plafond alors fait de planches mal jointes par une belle voûte ; celle du chœur étant encore en bon état, le programme est considéré comme peu urgent. Un projet traite de deux piliers à refaire « à l'emplacement où il semblait qu'il y en ait eu d'autres », de section carrée avec deux colonnes engagées.



Fig. 2. – Chevet de l'église de Lucy-sur-Yonne.



Fig. 3. – Abside et clocher-peigne.

Les travaux du XIX[e] siècle, actions ponctuelles d'entretien et de remise en état, ne semblent pas avoir modifié radicalement les structures. Ceux de réparation et d'amélioration internes de l'église, entrepris à partir de 1855, visent à la réfection du sol et des murs et à l'établissement d'ouvrages d'ameublement internes (bancs, chaire, autels) (18). D'autres, enfin, sont consacrés à l'entretien de la toiture et se poursuivent durant tout le XX[e] siècle.

*

L'abside principale (fig. 3), visible seulement aux deux tiers, est de plan semi-circulaire. Elle est construite en moyen appareil régulièrement layé et finement jointoyé sur un socle en saillie de moellons enduits (19). La fenêtre latérale sud est sommaire, non clavée, sans ébrasement ni décoration. L'étude attentive des pierres

permet d'y voir le résultat d'un remaniement : il ne subsiste qu'un seul piédroit et le départ de l'arc supérieur (fig. 4). Il est possible de restituer la fenêtre originelle : une étroite ouverture surmontée d'un linteau échancré en plein cintre avec un décor incisé de claveaux. Ce type d'ouverture, utilisé dès le X^e siècle, se retrouve fréquemment employé durant le XI^e siècle et se rencontre encore au XIV^e siècle.

L'ouverture axiale est plus développée et sa réalisation plus soignée. Les claveaux, réguliers et soigneusement appareillés, sont surmontés dès l'origine d'un revers-d'eau mouluré à sa base et orné de billettes en son cintre. Ce type de décor est employé durant toute l'époque romane (par exemple à Saint-Étienne et à la cathédrale de Nevers, à Saint-Benoît-sur-Loire).

Entre ces deux fenêtres, un fin contrefort, terminé par un glacis, existe depuis l'origine. Son homologue symétrique fut intégré dans la maçonnerie parasite, l'arrachement de la partie supérieure étant nettement visible au-dessus du toit de la sacristie.

Le pan de mur, rattrapant la différence de toiture entre chœur et nef, est peu visible mais offre un grand intérêt malgré les remaniements subis au cours des siècles (fig. 3). Une baie géminée obturée, deux chaînages d'angle limitant un pan de mur plus étroit que la largeur de la nef, des traces de solins indiquant un toit en bâtière sont les preuves de l'existence d'un clocher-peigne élevé jadis sur l'arc triomphal (20). Ce type de clocher, le plus simple, le plus robuste et le moins onéreux à construire, se rencontre surtout dans le midi et le centre de la France. Nous n'en connaissons pas d'autres exemples dans la région.

Nous laisserons de côté la description des murs gouttereaux et des bas-côtés qui furent reconstruits au XVIII^e siècle et repris en sous-œuvre au XIX^e siècle.

Le mur de la façade occidentale (fig. 5) est en moellons recouverts de crépis, le portail et les quatre contreforts en moyen appareil rappelant celui de l'abside. La partie supérieure, à l'emplacement de l'*oculus*, fut remontée certainement lors du remaniement du XVIII^e siècle.

Le portail central, unique entrée de l'église, est encadré par un revers-d'eau orné de croix inscrites dans des cercles formant des rosaces. L'archivolte en plein cintre se compose de trois voussures aux claveaux irréguliers et aux joints épais. L'étude de l'arc intérieur montre qu'il fut retaillé (21) après remplacement des claveaux sur la moitié de l'épaisseur, peut-être pour masquer l'arrachement d'un tympan. Un décor sculpté utilisé comme marche d'escalier de cave dans une ferme voisine était, semble-t-il, encore visible à la fin du XIX^e siècle (22).

Les piédroits de la porte s'ornent de colonnettes monolithes supportant des chapiteaux surmontés d'épais tailloirs qui se prolongent en cordon. Les chapiteaux sont décorés de motifs symétriques disposés selon un axe médian : au sud, décor de volutes d'angle et feuillages, visage pour le dé ; au nord, décor de double volutes d'angle uniquement.

Les bases (23) sont simplement moulurées de tores, la plinthe nord ayant reçu un décor de volutes légèrement incisé.

*

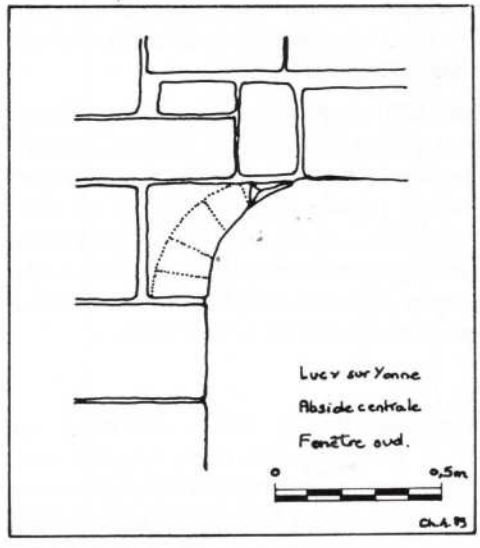


Fig. 4. – Trace de l'ancienne fenêtre sud de l'abside.



Fig. 5. – Façade de l'église.

Le portail s'ouvre sur une nef composée de trois travées et flanquée de collatéraux. Les grandes arcades à double rouleau (fig. 6) furent modifiées au cours des siècles, excepté celles de la première travée (24). Il reste encore la partie basse des supports au revers de la façade (fig. 7) : ce sont des colonnes engagées dans des pilastres. Le même « module » est employé pour les autres piles, bien que parfois des ajouts postérieurs aient masqué ou modifié légèrement leur forme d'origine. L'étude des éléments subsistants indique qu'il n'y avait pas de demi-colonnes dans le sens transversal de l'édifice : il n'y avait donc pas d'arcs doubleaux. Ce type de pile excluant un voûtement en pierre, la nef devait comporter un couvrement de bois.

Du chevet, seuls subsistent, nettement visibles, la travée droite du chœur et l'abside principale (fig. 8). Le chœur s'ouvre sur un arc triomphal dont les supports répondent toujours au même module : l'arc en plein cintre à double rouleau et arête vive repose sur des colonnes engagées dans des pilastres. La travée droite,



Fig. 7. – Support des grandes arcades.



Fig. 6. – Intérieur de la nef.



Fig. 8. – Travée droite et abside centrale.

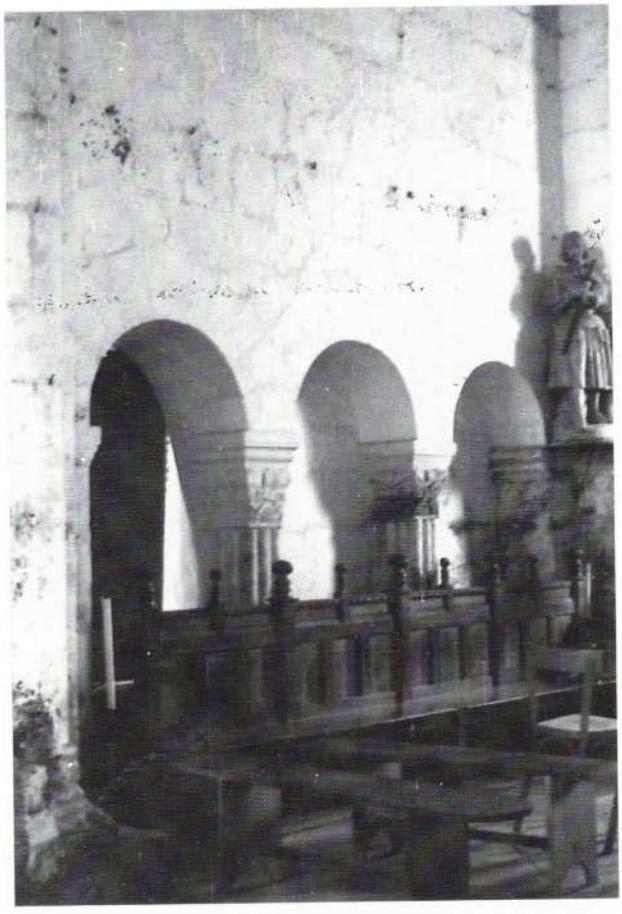


Fig. 9. – Arcatures aveugles nord de la travée de chœur.



Fig. 10. – Arcatures de l'abside.

voûtée en berceau, est décorée à sa base de trois arcatures en plein cintre finement appareillées (fig. 9).

L'abside, délimitée par un arc semblable à l'arc triomphal, est voûtée en cul-de-four et ornée d'un décor de cinq arcatures dont les trois centrales, légèrement plus larges, entourent les fenêtres (25). Une moulure souligne la base des ouvertures et se prolonge sur tout le pourtour de l'abside (fig. 10).

De part et d'autre du chœur, l'étude des murs latéraux permet de reconnaître les restes des anciennes absidioles.

Le départ de l'absidiole sud (26) (fig. 11) se compose d'une partie droite décorée d'une seule arcature aveugle et du commencement d'un hémicycle. La partie basse est en pierre de taille de moyen appareil. La partie voûtée, construite en moellons, est légèrement en retrait par rapport au mur: elle est recouverte d'une couche de mortier et d'un enduit.

De l'absidiole nord, seuls subsistent le piédroit et l'imposte de l'arcature aveugle nord (fig. 12). Le mur de séparation entre le chœur et l'absidiole indique également, par son changement de direction, l'arrachement du départ de l'absidiole. Le très bel arc d'ouverture sur l'absidiole, qui repose sur des piles répondant toujours au même module, est également conservé.

Près de la porte menant à la sacristie, est encore visible le contrefort latéral extérieur de l'abside, reconnaissable à sa plinthe moulurée (fig. 13).

*

Cette étude permet de proposer une reconstitution du plan de l'église romane (27) (fig. 14): de forme basilicale, elle comprenait trois vaisseaux, une nef flanquée de deux collatéraux, terminés par des absides échelonnées.

Le plan du chevet est caractéristique du type dit bénédictin: une abside centrale prolongée par une importante travée droite correspondant à la profondeur des absidioles, elles-mêmes en hémicycle légèrement allongé. Il se rencontre à partir du milieu du XI^{e} siècle,

aussi bien en Bourgogne que dans les régions avoisinantes: Saint-Mesmin (Loiret), Saint-Cydroine (Yonne), Rouy (Nièvre), Chezal-Benoît (Cher)...

Les murs gouttereaux ayant été plusieurs fois remaniés, il peut paraître difficile de se prononcer sur l'existence d'un transept. Nous constatons toutefois que la première travée, plus grande que les deux autres reconstituées (28), peut être rapprochée des « pseudo-transepts » bourguignons, guère plus larges que les collatéraux mais en général un peu plus grands que les travées. Pourtant, un certain nombre de remarques tendraient à en infirmer la présence. En effet, le pseudo-transept se remarque surtout en élévation: les murs des croisillons sont plus hauts et un clocher surmonte la croisée. Or, les plans des piles de cette travée répondent aux mêmes dimensions que les autres supports de l'édifice et ne furent pas réalisés pour supporter la charge d'un clocher. De plus, nous avons reconnu, au-dessus de l'arc triomphal, les traces d'un clocher-peigne.

Toute l'originalité et l'importance de l'église de Lucy-sur-Yonne résident dans son décor sculpté dont le charme et la qualité restent étonnants.

Les arcatures aveugles, ornant la travée droite du chœur, sont formées de trois arcades qui reposent sur des piliers de section rectangulaire: au nord (fig. 9), ils sont fasciculés alors que ceux situés au sud comportent des variations et dérivées des cannelures antiques (fig. 15).

Ces arcatures aveugles sont un des caractères importants de l'architecture romane bourguignonne. Présentes dans la célèbre abbaye de Cluny, elles se retrouvent également à Saint-Benoît-sur-Loire, La Charité-sur-Loire, Saint-Étienne de Nevers, Chemilly, Montigny-la-Resle, Saint-Eugénie de Varzy... Toutefois, ce décor se trouve le plus souvent dans les parties hautes du chœur, du transept, de la nef et sur les pourtours des clochers. Celles de l'église de Lucy-sur-Yonne sont situées dans la partie basse de la travée droite du chœur et au départ des absidioles. Ce même système se retrouve dans le premier chœur de l'église de La Charité-sur-Loire (29) et dans les églises ligériennes comme Saint-Aignan d'Orléans.

Les arcatures de l'abside (fig. 10), d'un emploi systématique et caractéristique à la fin du XI[e] et au début du XII[e] siècle, reposent sur des demi-colonnes descendant

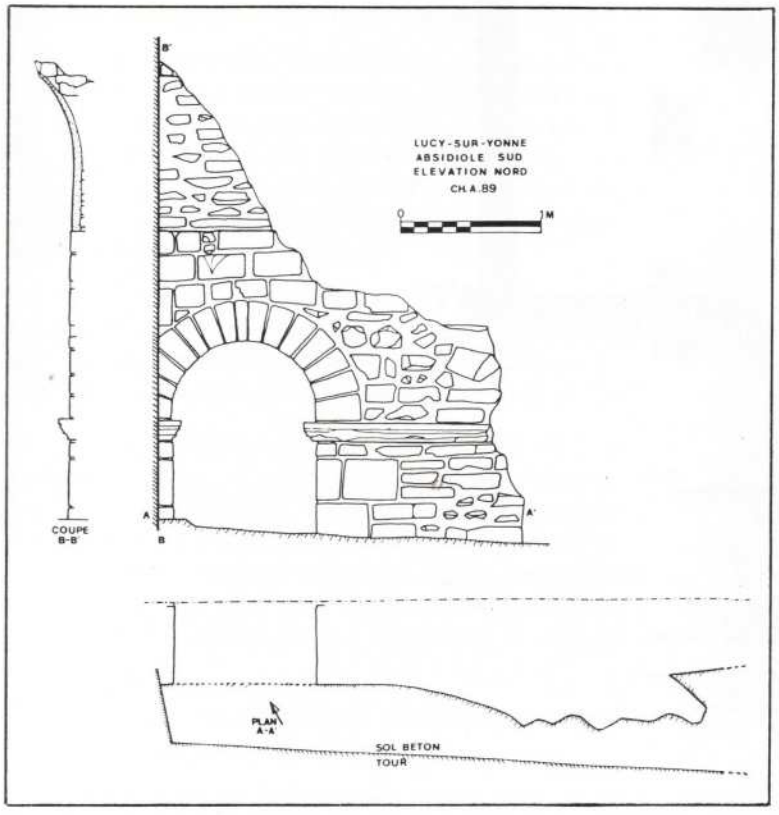


Fig. 11. – Élévation, coupe et plan de l'absidiole sud.



Fig. 12. – Imposte de l'arcature nord de l'absidiole nord.

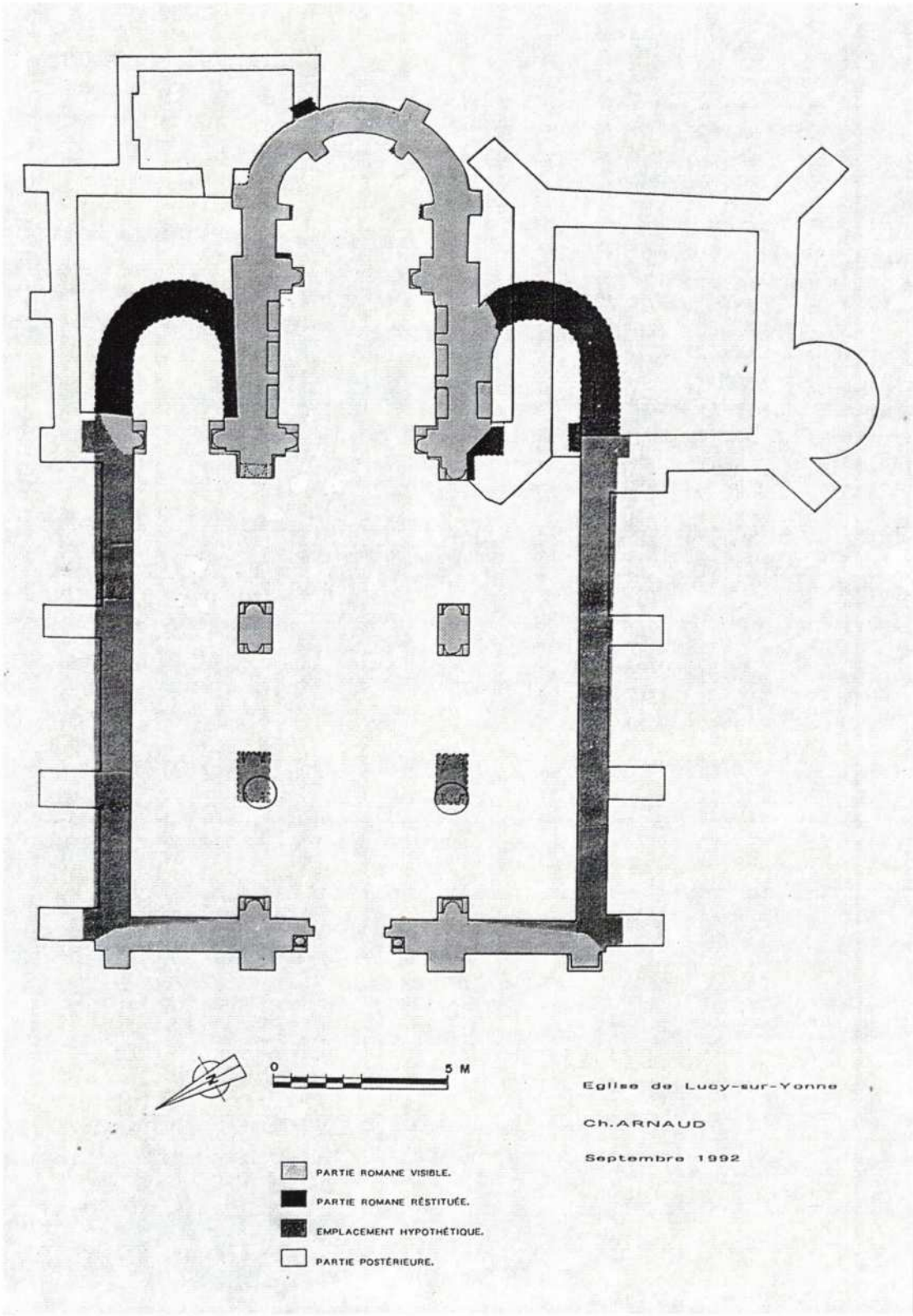


Fig. 14. – Plan de l'église et essai de restitution.

jusqu'au sol. Elles se retrouvent à La Charité-sur-Loire, à Saint-Étienne de Nevers ainsi qu'à la cathédrale, à Saint-Aignan de Cosne et dans de nombreuses églises bourguignonnes.

*

Les chapiteaux sont étonnants par leur diversité et leurs particularités. Tous répondent au même système d'épannelage dérivant et évoluant entre un simple cube de pierre et une corbeille en forme de tronc de cône surmonté d'un bandeau.

En tenant compte uniquement des thèmes iconographiques, les chapiteaux de la nef (fig. 16, 17, 18), comme ceux du portail (fig. 5), peuvent paraître différents. Ils traduisent pourtant une même recherche de continuité du décor entre les différentes faces, faisant ainsi disparaître la structure des chapiteaux.

Au contraire, ceux soutenant l'arc doubleau de l'absidiole nord ont un décor mettant en évidence chaque face sculptée (fig. 19, 20).

Enfin, les chapiteaux des demi-colonnes du chœur et de l'abside sont fort peu décorés et semblent parfois être restés au stade d'ébauche. Un léger décor tend à en souligner la forme, en particulier aux angles (fig. 10).

Dans les chapiteaux des arcatures aveugles, nous retrouvons la même variété du traitement ornemental. Au sud, l'épannelage est simple et, sur chaque face, le décor sculptural est traité séparément (fig. 21). Au nord, l'épannelage est plus poussé et la décoration montre une recherche évidente d'unité par le déroulement continu des thèmes (fig. 22).

Volutes, feuillages et fleurs, animaux et personnages humains sont des motifs traités de manière irrégulière sur les chapiteaux de l'église de Lucy-sur-Yonne. Ils ne semblent liés à aucun thème iconographique particulier.

La palmette est prédominante. Elle envahit le décor à l'époque romane, se substituant à la feuille d'acanthe romaine ou carolingienne. Elle va subir toute une série de variations, se mélangeant avec d'autres motifs qui se déforment pour s'intégrer à l'espace restant. Nous rencontrons des réalisations admirables à Cluny, à Tournus, à Saint-Benoît-sur-Loire, à Souvigny et dans le Berry.

Contrairement aux chapiteaux, les bases peuvent être regroupées en deux grandes familles.

La première comprend les bases situées dans la nef (fig. 23, 24). Elles sont composées d'une superposition de moulures diverses: tores, rainures, baguettes, biseaux. Ce type de base, très répandu, s'inspire des modénatures de l'Antiquité. Nous pouvons citer comme exemples représentatifs celles de la cathédrale d'Auxerre (crypte et pilier de l'ancienne nef), celles de Saint- Benoît-sur-Loire (en particulier dans la crypte).



Fig. 13. – Plinthe du contrefort nord de l'abside.

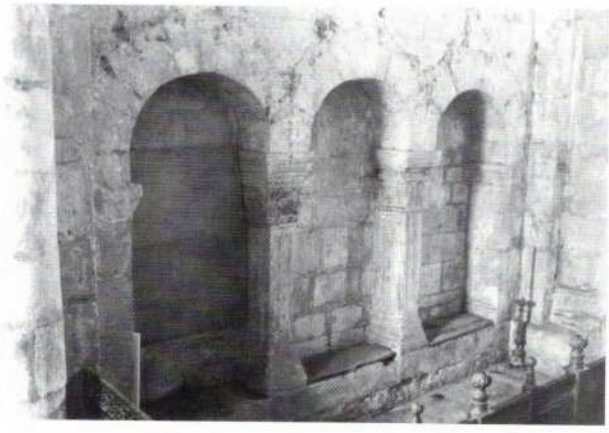


Fig. 15. – Arcatures aveugles sud de la travée de chœur.



Fig. 16. – Chapiteau ouest de la première arcade nord.



Fig. 17. – Chapiteau ouest de la première arçade sud.

La seconde famille se compose de toutes les autres bases, partant d'un même schéma d'épannelage: un large tore à profil segmentaire est entouré de tores plus minces. Le décor du large tore central s'enrichit de toute une série de variations sur les thèmes du vocabulaire ornemental: torsades, godrons, cannelures torsadées, chevrons verticaux ou horizontaux, festons tête-bêche, fuseaux, perles et pirouettes, câbles noueux ou serpents (fig. 25, 26, 27, 28). Certains de ces thèmes, employés dès l'époque paléochrétienne, ont connu un essor pendant la période carolingienne, tels que les entrelacs et les torsades; ils ont rarement servi à décorer des bases. Nous retrouvons un certain nombre de bases avec de tels décors en Bourgogne – à Perrecy-les-Forges, Montceaux-l'Étoile, Gourdon, Bois-Sainte-Marie, Anzy-le-Duc, Charlieu, Tournus, Semelay, Vézelay, voire même Pontigny –, mais ce sont pour la plupart des bases isolées et des édifices légèrement plus récents. Il faut plutôt se tourner vers la région ligérienne et en particulier vers La Charité-sur-Loire pour trouver une telle profusion de bases de ce style datées de la seconde moitié du XI[e] siècle, leur ressemblance étant parfois troublante (fig. 29, 30).

*

L'église de Lucy-sur-Yonne forme un ensemble original et insolite. De son étude ressort une impression d'unité malgré la variété de styles, de formes et d'idées.

En effet, les formes architecturales employées sont caractéristiques de la fin du XI[e] siècle: l'église de Lucy appartient à un ensemble de constructions qui marquent l'achèvement des recherches antérieures avec l'emploi d'un vocabulaire architectural abouti.

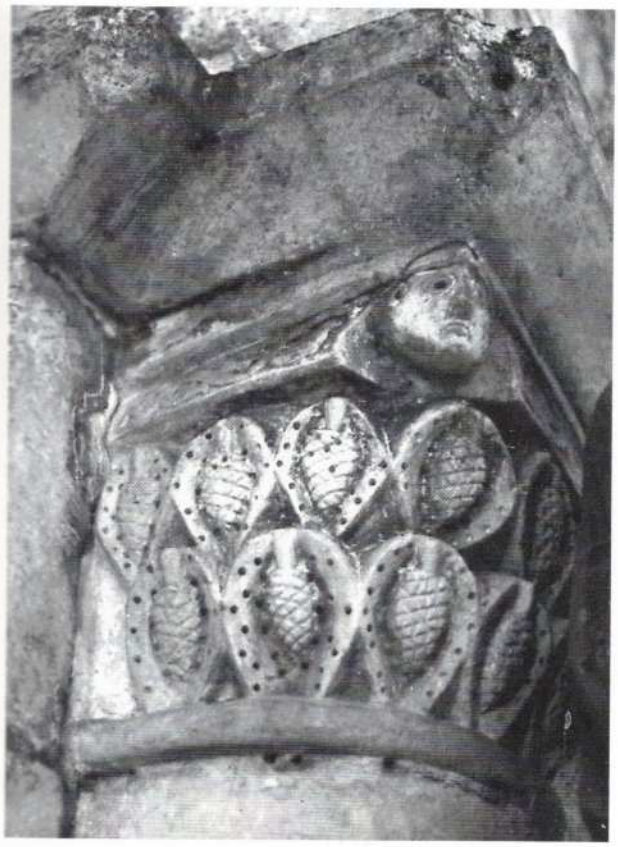
En revanche, le langage décoratif parfois hésitant est d'une grande richesse en raison de la persistance d'un vocabulaire type issu de l'Antiquité et de l'intégration de créations nouvelles venant de divers horizons.

L'intérêt d'une telle étude est d'autant plus grand que Lucy-sur-Yonne est situé aux limites du comté d'Auxerre et du duché de Bourgogne et aux confins du diocèse d'Auxerre (30). Ce dernier s'étendait de Pontigny à La Charité-sur-Loire et presque jusqu'à Saint-Benoît-sur-Loire. Situé donc entre le domaine royal, le duché de Bourgogne et le comté de Blois-Champagne, il joue un rôle important à une époque où le cadre géopolitique paraît se stabiliser.

Cette situation pourrait expliquer la décision d'un ou des commanditaires (31) de l'église de Lucy-sur-Yonne de choisir différents ateliers connaissant les créations ligérienne et bourguignonne.

L'étude de l'église de Lucy-sur-Yonne, édifice de la fin du XI[e] siècle, permet de saisir l'importance qu'a joué l'ancien diocèse d'Auxerre comme zone d'échanges, de créations et de développement artistique durant l'époque romane.

C. A.



▲ **Fig. 18. – Chapiteau est de la première arcade sud.**



▼ **Fig. 19. – Chapiteau nord de l'arc doubleau de l'absidiole nord.**



▲ **Fig. 20. – Chapiteau sud de l'arc doubleau de l'absidiole nord.**

▼ **Fig. 21. – Chapiteau de l'arcature aveugle sud.**





Fig. 22. – Chapiteau de l'arcature aveugle nord.



Fig. 23. – Base de la première arcade nord.



Fig. 24. – Base de la seconde arcade sud.



Fig. 25. – Base nord de l'arc doubleau de l'absidiole nord.



Fig. 26. – Base sud de l'arc doubleau de l'absidiole nord.



Fig. 27. – Base nord de l'arc doubleau de l'abside.



Fig. 28. – Base sud de l'arcature de l'abside.

NOTES

(*) Cette étude, née d'un travail de maîtrise, réalisée à l'Université de Paris X-Nanterre sous la direction du professeur Carol Heitz et présentée en juin 1989, n'a pu voir le jour que grâce à la collaboration de collègues et amis. Qu'ils en soient tous sincèrement remerciés, en particulier le regretté professeur Jean-Charles Picard qui sut m'encourager et m'aider dans la réalisation des recherches historiques.

(1) Yonne, arrondissement d'Auxerre, canton de Coulanges-sur-Yonne, diocèse d'Autun jusqu'en 1790 puis d'Auxerre.

(2) Surtout au XVI[e] siècle après les guerres de religion, mais également aux XVIII[e] et XIX[e] siècles.

(3) Lucy-sur-Cure (Yonne, canton de Vermenton), Lucy-le-Bois (Yonne, canton d'Avallon), Luchy et Luxy sont les noms de l'ancien village de Prégilbert (Yonne, canton de Coulanges-sur-Yonne).

(4) La découverte eut lieu en 1830 et est mentionnée dans les inventaires des cimetières burgondes, francs et mérovingiens. Réf. **Deleage (A.),** *La vie rurale en Bourgogne jusqu'au début du XI[e] siècle,* Mâcon, 1941, p. 725 ; **Quantin (M.),** *Répertoire archéologique du département de l'Yonne,* Paris, 1868, col. 35-36.

(5) **Quantin (M.),** *Cartulaire général de l'Yonne,* Auxerre, 1854, t. I, pp. 69-70. Il s'agit certainement de Lucy-sur-Yonne, conclusion à laquelle aboutit l'analyse faite par **Bautier (R.-H.),** *Recueil des actes d'Eudes, roi de France (888-898),* Paris, 1967, p. 49, note 3.

(6) Texte publié par **Pallier (E.),** *Recherches sur l'histoire de Châtel-Censoir,* Auxerre, 1880, rééd. Marseille, 1981, pp. 178-180. Il mentionne ce texte comme étant conservé aux Archives départementales de l'Yonne où nous n'avons pu le trouver. C'est sans doute ce même texte qu'utilisa **Dom Mabillon,** *Acta Sanctorum Ordinis Sancti Benedicti...,* t. VIII (saec. VI, I), 1701, p. 255 (à la date de 1025).

(7) Il s'agit du monastère de Jouarre (près de Meaux) fondé vers 630 et qui reçut des reliques de saint Potentien au temps de l'abbesse Ermentrude, parente de l'évêque de Sens, Ganelon, qui avait découvert en 847, dans le cimetière de Saint-Pierre-le-Vif, les corps de saint Savinien et saint Potentien, premiers évêques et martyrs de Sens.

(8) Nous n'avons pu découvrir aucune trace tangible de ce monastère dans le village.

(9) Châtel-Censoir (Yonne, canton de Vézelay).

(10) L'origine de Châtel-Censoir viendrait du château de Censure (*Castrum Censurium*). Censure est considéré comme neuvième évêque d'Auxerre de 472 à 502 et serait issu d'une famille romaine possédant ces terres. Ces dernières devinrent propriété de l'Église d'Auxerre à la mort de Censure. Mais l'étude des données historiques ne permettent pas d'attester l'existence d'un complexe religieux avant le début du XI[e] siècle. Il reste, de cette époque, une très belle église.

(11) *Catalogus codicum hagiographicorum latinorum antiquiorum saeculo XVI qui asservantur in Bibliotheca nationali Parisiensi,* Bruxelles-Paris, 1890, t. II, pp. 340-349. Ces écrits proviennent d'un manuscrit du XIV[e] siècle (B.N., ms. lat. 5360, fol. 183-192) et d'un bréviaire, moins complet, du XIII[e] siècle (B.N., ms. lat. 750, fol. 220). L'ensemble des miracles bourguignons qui y figure fut sans doute composé autour de l'an mil, et la passion des saints après le milieu du XI[e] siècle, d'après **Guerout (J.),** « Le monastère à l'époque carolingienne », *L'abbaye royale Notre-Dame de Jouarre,* Paris, 1961, tome I, pp. 71-74.



Fig. 29. – Base de l'église Saint-Laurent de La Charité-sur-Loire.



Fig. 30. – Base de l'église Notre-Dame de La Charité-sur-Loire.

(12) **Quantin (M.),** *Cartulaire général de l'Yonne,* Auxerre, 1854, t. I, pp. 478-479.

(13) Il faut utiliser ces données avec précaution, les textes étant écrits postérieurement aux faits.

(14) A.D. de l'Yonne, 74 T 12.

(15) Deux bénitiers de cette époque sont encore placés de part et d'autre de la porte d'entrée. Réalisés en fonte, ils sont tous les deux en très mauvais état.

(16) A.D. Yonne, 5 B 119.

(17) A.D. Yonne, 5 B 119.

(18) A.D. Yonne, 2 O 2194.

(19) Le matériau de construction devait être facile à se procurer: nous connaissons une carrière de moellons et une de pierre de taille située au sud de Lucy; l'Yonne apportait le sable.

(20) Ce clocher fut sans doute transformé en mur pignon bien après la construction de la tour-clocher, ce qui permettait ainsi à la nef d'être voûtée sur croisées d'ogives.

(21) Plusieurs explications peuvent être avancées: l'idée d'un aménagement rendu nécessaire pour faciliter le passage des statues et des dais lors des processions religieuses paraît la plus plausible.

(22) **A. Philippe** l'a noté dans son article « L'église de Lucy-sur-Yonne », *Annuaire de l'Yonne,* 1899, p. 48. Il s'agirait d'une dédicace. **E. Pallier** mentionne aussi la présence d'un bas-relief dans *Recherches sur la préhistoire de Châtel-Censoir et des territoires voisins,* Clamecy, 1900, pp. 157-158.

(23) Elles furent cachées par la surélévation du sol lors de l'aménagement de la place en 1855, et ont été récemment dégagées.

(24) Les textes concernant les restaurations du XVIII[e] siècle nous apprennent que la toiture de la nef est tombée en ruine excepté une petite partie du côté du chœur. Le procès-verba mentionne clairement la reconstruction des premières piles et des arcs (A.D. Yonne, 5 B 119).

(25) La fenêtre centrale est entière, le montant gauche de celle du sud est remanié (cf. description extérieure du chevet) celle du nord a été masquée par l'addition de la sacristie mais son ouverture apparaît nettement sous l'enduit.

(26) En 1951, afin de remédier aux problèmes d'humidité dans l'église, l'architecte en chef des Monuments historiques a ouvert une arcature aveugle de la travée de droite du chœur, permettant ainsi de pénétrer dans l'espace subsistant entre le mur de la tour et celui du chœur et d'y découvrir le départ de l'absidiole.

(27) Dimensions intérieures: longueur totale: 23,15 m; longueur abside et chœur: 9,50 m; largeur du chœur: 4,40 m; longueur des vaisseaux: 13,65 m; largeur de l'édifice: 12,75 m.

L'église n'est pas strictement orientée; la topographie du terrain en est certainement la raison majeure.

(28) Un plan du XVIII[e] siècle mentionne des piles « à l'emplacement où il semblait qu'il en ait eu d'autres ». Il faut donc rester prudent sur leur existence et leur emplacement (A.D. Yonne, 5 B 119).

(29) Prieuré clunisien dont la charte de fondation date de 1059.

(30) Rappelons que Lucy était situé au diocèse d'Autun mais que l'église était à la collation de l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre.

(31) Il serait tentant d'avancer l'hypothèse que Lucy-sur-Yonne fut une commande suscitée à l'abbé de Saint-Germain d'Auxerre en accord avec l'évêque d'Auxerre et le duc de Bourgogne lors de l'assemblée royale tenue à Saint-Benoît-sur-Loire en 1079.

A la découverte de l'âme alsacienne

Alsace et Vosges du Nord, 24-29 septembre 1992

par Anne-Marie DUCROT, Françoise-Magdeleine MARTIN, Monique CARON, Jean-Marc SAUR et Jean ROUMAILHAC

Le jeudi 24 septembre, le soleil étant au rendez-vous, une trentaine de membres de notre Société se retrouvaient dans la bonne humeur devant la gare de Saverne, pressés de découvrir les merveilles artistiques, historiques, ethnologiques et... culinaires annoncées dans le très beau fascicule remis à chacun par notre guide et organisateur, Jean-Marc Saur.

Les bagages rangés dans le car, c'est à pied que nous entreprenons la visite de la ville, en tout premier lieu celle du majestueux château (le Versailles alsacien!), édifié à partir de 1779 par l'architecte Nicolas Salins de Montfort, puis par le prince cardinal Louis-René de Rohan; tout en écoutant notre guide nous conter l'histoire de la ville, nous admirons sa majestueuse façade en grès rouge, avec son ordonnancement de pilastres cannelés et de colonnes.

Nous visitons ensuite l'église Notre-Dame; cette ancienne collégiale, qui a conservé un porche roman du XII^{e} s., date du XIV^{e} s. (chœur) et du XV^{e} s. (nef). Elle possède un très riche mobilier, dont une belle chaire datée de 1495, œuvre du sculpteur Hans Hammer (qui réalisa également celle de la cathédrale de Strasbourg), ainsi qu'un très beau haut-relief de marbre blanc (XVI^{e} s.), représentant la Déploration du Christ, et le Christ d'un Saint-Sépulcre du XV^{e} siècle.

Dans la nef, les clefs de voûte portent les armes de villes alsaciennes, de papes et de familles nobles... et les vitraux modernes du bas-côté (1962) évoquent le Père Libermann, savernois. Dans la chapelle du Saint-Sacrement, éclairée par des vitraux du XV^{e} siècle, nous admirons quatre tableaux du XV^{e} s. consacrés à des scènes de la Passion du Christ, ainsi qu'un très beau fragment d'un rétable, attribué à Nicolas de Haguenau (fin XV^{e} s.) et qui représentait l'Assomption de la Vierge.

Nous descendons ensuite la Grand'Rue, bordée de maisons anciennes du XVI^{e} s., à colombages et poutres sculptées, dont la célèbre maison Katz, d'une joyeuse fantaisie. Cela nous mène ensuite à l'ancien couvent des Récollets, dont le très beau cloître gothique abrite de belles peintures murales du XVII^{e} s. L'église, dont l'origine remonterait au XIV^{e} s., est d'un style très dépouillé convenant aux ordres mendiants. Les bâtiments adjacents abritaient autrefois une école qui possédait une riche bibliothèque; c'est maintenant un lycée.

Ayant depuis longtemps oublié notre petit déjeuner, c'est avec grand appétit que nous déjeunons au « Bœuf Noir », restaurant digne de sa réputation, pour reprendre la route, pleins d'ardeur mais en car cette fois, pour Neuwiller (*Novum villare*). En bordure d'une vaste place entourée d'anciennes maisons canoniales du XVIII^{e} s., se dresse l'imposante église Saint-Pierre et Saint- Paul, qui trouve son origine dans la fondation, au VIII^{e} s., d'un monastère bénédictin; les reliques de saint Adelphe, évêque messin du IV^{e} s., y furent transférées en 826, attirant dès lors des foules de pèlerins. Devant l'église, des fouilles archéologiques ont été menées en 1986; elles ont notamment permis de mettre au jour les fondations d'un édifice de plan basilical du X^{e} s.

Sur le flanc nord, un portail du XII^{e} s. possède un tympan sculpté (Christ bénissant entre deux moines agenouillés) et des chapiteaux ornés de bêtes fantastiques et d'anges. Le très beau portail roman du flanc sud, orné de palmettes, permettait de communiquer avec le cloître aujourd'hui disparu.

La partie la plus ancienne est la crypte, qui remonte au IX^{e} siècle et où furent dans les premiers temps exposées les reliques de saint Adelphe: ce fut donc une confession avec autel; deux ouvertures latérales permettaient aux pèlerins de contempler les reliques.

Deux chapelles superposées (XI^{e} s.) subsistent à l'est du chœur du XII^{e} siècle: la chapelle basse (dite de Sainte-Catherine) est sobre et sans décor (trois nefs de quatre travées voûtées d'arêtes); la chapelle haute (Saint-Sébastien) offre de beaux chapiteaux (animaux, griffons...) et renferme notamment de remarquables tapisseries du XV^{e} s., aux détails savoureux, qui nous sont décrites avec talent et humour par Monsieur le Curé Henning. Elles retracent la vie de saint Adelphe, dixième évêque de Metz, dans un style délicieusement naïf.



Fig. 1. – Neuwiller-les-Saverne. Chevet de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul.



Fig. 2. – Neuwiller-les-Saverne. Tapisserie de la vie de saint Adelphe (fin du XV^e^ s.). La mort du saint.



Fig. 3. – Weiterswiller. Fresques du temple (XV^e^ siècle).

De retour dans l'église, nous admirons également u très beau Saint-Sépulcre en bois polychrome (1474) une cavité dans la poitrine du Christ recevait les Hostie pour l'adoration le Jeudi-Saint. De splendides font baptismaux romans du XII^e^ s. et le tombeau-reliquair de saint Adelphe élevé sur ses colonnes font regrette de devoir quitter cet édifice si riche.

A quelques pas de cette importante abbatiale, s trouve la collégiale Saint-Adelphe qui fut spécialemen construite au XIII^e^ s. pour recevoir les reliques d saint: actuellement temple luthérien, elle fut, en 1563 la première église « simultanée » d'Alsace, c'est-à-dir servant aux célébrations tant luthérienne que catholi que.

Notre route nous conduit ensuite à Weiterswiller où le temple protestant possède d'intéressantes fres ques du XV^e^ siècle, retrouvées en 1906 sous les badi geons et en cours de restauration.

Puis c'est la découverte de La Petite-Pierre dans so écrin de forêts. Station de tourisme réputée, il paraîtrai que des émanations telluriques y sont bénéfiques au tra vail intellectuel... Nous nous rendons directement à l chapelle Saint-Louis, construite en 1684 par Vauba pour les besoins spirituels de la garnison catholique d Louis XIV et, désormais, musée du Sceau Alsacien Monsieur Charles Haudot, son conservateur, nous pré sente un exposé historique fort détaillé, nous apprenan par exemple que le plateau de l'Altenburg était déj occupé à l'époque celte, qu'au V^e^ siècle les Romains s retirèrent face à l'invasion germanique et que le chris tianisme, déjà implanté, y fut partiellement remplac par le culte de Mithra. Au IX^e^ s., les évêques de Met firent construire un puissant château en ce lieu stratégi que, dont le nom est associé, dès le XII^e^ s., à ses posses seurs, les comtes de Lützelstein; au XVI^e^ s., le comt Georges Jean de Veldenz, dit Jerry Hans ou « l'ingé nieur », en hérite et le restaure grâce à la dot de s femme, fille de Gustave Wasa, roi de Suède.

Dans un décor médiéval de bannières et de heaume sont exposés avec goût les sceaux des rois de France e des empereurs germaniques, ceux de villes alsacienne des corporations de métiers, etc..., en particulier le sceaux des dix villes de la Décapole (1379).

Nous faisons ensuite le tour de la vieille ville perché sur son éperon rocheux. Elle a conservé de son rich passé féodal et militaire un cachet attachant; forteresse remparts (et panorama), vieilles maisons, citernes sou terraines avec leurs cheminées de 20 m creusées dans l rocher, église (simultanée) Notre-Dame de l'Assomp tion où nous sommes reçus par Monsieur le Curé. L chœur de cette église (1418), bel exemple du gothiqu flamboyant, est réhaussé de splendides fresques du XV s., bien restaurées en 1969.



Fig. 4. – La Petite-Pierre. Peintures du chœur de l'église de l'Assomption. La descente du Saint-Esprit.

Nous nous arrêtons ensuite au charmant musée du « Spingerle » (gâteau sauteur), situé dans un entrepôt du XVI[e] s.; ce musée d'Art et Traditions populaires présente une remarquable collection de moules en bois et moulages de gâteaux, finement ciselés de dessins s'inspirant de scènes bibliques ou de la vie de tous les jours, d'animaux fabuleux, d'inventions techniques... Les gâteaux, qui s'apparentent au pain d'épice, étaient confectionnés avec du miel (moins cher que le sucre), suivant une recette quelque peu oubliée...

Très aimablement accueillis par la famille Velten à l'Hôtel du Lion d'Or, nous prenons possession de nos chambres confortables et profitons sans remords de notre premier dîner alsacien, succulent et arrosé d'un edelzwicker qui ne laisse personne indifférent.

Le lendemain, nous prenons la route de Strasbourg, en faisant toutefois un détour par Bouxwiller, jolie cité cossue, fière de ses belles maisons à pans de bois (XVI[e] au XVIII[e] s.), à pignons et oriels ornés et sculptés, et de son hôtel de ville Renaissance.

Nous atteignons Strasbourg sous un ciel sans nuage et le soleil, qui ne nous quittera plus de longtemps, ajoute encore à la beauté et au charme de la ville.

Madame Margo Kougel, conférencière volubile et passionnée par sa ville, nous en retrace tout d'abord l'historique depuis les Romains, en passant par les Alamans, les Huns (qui brûlèrent la ville), les Francs, Charlemagne, Lothaire, pour en arriver au nouveau partage qui fit tomber Strasbourg du côté germanique pour huit cents ans (d'où le dialecte). Devenue une sorte de république indépendante au début du XIII[e] s., Strasbourg jouit du prestige d'hôtes illustres: Albert le Grand, Gutenberg, Calvin. Réunie à la France par Louis XIV, elle s'enthousiasme pour la révolution. La suite est connue... Un Alsacien de plus de 73 ans a changé trois fois de nationalité...

A Strasbourg, tout commence par la cathédrale. Elle s'élève sur une légère éminence qui porta les sanctuaires romains; construite d'est en ouest de 1180 jusqu'au XV[e] siècle, elle est l'œuvre de quatre architectes successifs. L'église actuelle repose sur les fondations de la basilique grandiose élevée au XI[e] s. et ravagée par un incendie au XII[e] s. Depuis la place qui la précède, nous entreprenons de découvrir les détails de cette prodigieuse dentelle de grès rose, les statues qui la peuplent, sa flèche qui jaillit (142 m), les portails majestueux... Pur joyau gothique.

A l'intérieur nous sommes éblouis par la beauté des vitraux, magnifiés par le soleil: jugement de Salomon (vers 1200), les empereurs germaniques auréolés (XIII[e] s.), fenêtre axiale du chœur, recréation de Max Ingrand (1956) d'après un modèle du Moyen Age, auxquels ont été ajoutées les étoiles de l'Europe – sans oublier la splendide rosace de 13,8 m de diamètre, composée de seize pétales géminés.

Nous admirons aussi la tribune d'orgue (1385) en nid d'hirondelle, en bois sculpté peint de vives couleurs et d'or, la chaire d'Hans Hammer (1485), gothique flamboyant, ciselée dans le grès gris des Vosges, avec environ cinquante statuettes en albâtre, le Mont des Oliviers de Veit Wagner (XV[e] s.), œuvre réaliste rapportée du cimetière de l'église Saint-Thomas.

Munis d'une permission exceptionnelle, nous visitons la crypte (restaurée) et sommes tout d'abord quelque peu surpris par son aspect « rutilant ». Mais c'est une très belle crypte romane du XI[e] siècle, avec ses structures qui font alterner les pierres blanches et rouges et ses larges chapiteaux décorés d'animaux fantastiques. Dans l'abside, un vitrail de 1250 représente l'Ange Annonciateur.

Un coup d'œil aux autels en bois sculptés et nous arrivons au merveilleux Pilier des Anges (1225-1230), unique dans une cathédrale chrétienne, œuvre de compagnons venus de Chartres, qui ont su transformer ce support en un chef-d'œuvre. On ne se lasse pas de contempler la beauté des mouvements des corps et l'expression des visages. Toute proche, l'horloge astronomique nous laisse pantois d'admiration devant sa perfection et la précision de son mécanisme.

En sortant, il nous reste encore à nous émerveiller devant le portail roman du croisillon sud, avec au tympan de l'une des deux portes l'extraordinaire Dormition de la Vierge et, de part et d'autre, les statues de l'Église et de la Synagogue, sommets de la statuaire du XIII[e] siècle.



Fig. 5. – Strasbourg. Portail sud de la cathédrale : la Dormition de la Vierge (XIII^e siècle).

Au cours de cette visite, notre conférencière sut aussi nous faire découvrir les petits détails pleins d'humour qui devaient réjouir les sculpteurs du Moyen Age, comme le petit chien du prédicateur, endormi sur l'escalier de la chaire, le Rohraffe du buffet d'orgue, ou le petit bonhomme sceptique jugé sur une balustrade et surveillant le pilier des anges.

Une trop rapide visite du musée de l'Œuvre Notre-Dame nous laisse sur notre faim, tant il est riche en merveilles. Citons : la très belle collection de vitraux des XII^e au XV^e siècles et, surtout, provenant de Wissembourg, la fameuse tête de Christ (XI^e s., le plus ancien vitrail figuratif connu), les éléments remontés du cloître des bénédictins d'Eschau, ainsi que la cuve baptismale de cette même abbaye, des peintures superbes, telles sainte Madeleine et sainte Catherine de Konrad Witl (vers 1430) ou l'Annonciation aux trois anges, de Martin Schongauer (vers 1468), des sculptures du XV^e s., toute une série de « bustes accoudés » dans l'inspiration de Nicolas Gerhaert de Leyde (vers 1567), sans oublier la statuaire originelle de la cathédrale et les éléments remontés de son jubé.



Fig. 7. – Strasbourg. Musée de l'Œuvre Notre-Dame. Adam au Paradis : vitrail provenant de l'église Saint-Pierre-le-Vieux et attribué à Pierre Hemmel d'Andlau (2^e moitié du XV^e s.).

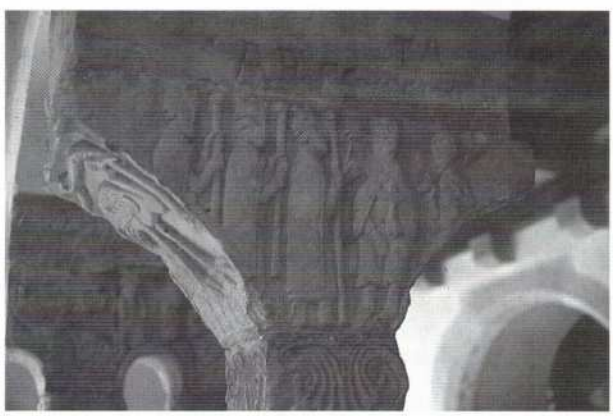


Fig. 6. – Strasbourg. Musée de l'Œuvre Notre-Dame. Un des chapiteaux de l'ancien cloître d'Eschau : les Mages devant Hérode (vers 1130).

Dans la cour de l'hôtel du Cerf (XIII^e s.), on a reconstitué un jardinet composé selon les écrits d'Albert le Grand : (1/3 plantes médicinales, 1/3 légumes, 1/3 agrément).

Après un dernier coup d'œil à l'étonnante maison Kammerzell (1571) et à la pharmacie du Cerf (sans doute la plus ancienne d'Europe), une promenade à pied nous permet de voir la place Gutenberg (ancien marché aux herbes) bornée par l'imposante Chambre de Commerce et d'Industrie (1582) à la haute toiture ornée de trois rangées de lucarnes, la rue des Tonneliers puis la rue de la Douane (et leurs vieilles maisons), pour aboutir à l'Ancienne Douane, en bordure de l'Ill convertie en un immense restaurant très bien aménagé où un salon particulier nous attend pour un repas de choix (hum ! le pintadeau à la choucroute…).

Revigorés, nous repartons par la typique place du Marché aux cochons de lait vers le majestueux et classique château des Rohan construit sur les plans de Robert de Cotte de 1730 à 1742. Nous y visitons longuement le très beau Musée archéologique, récemment réaménagé, sous la conduite éclairée de Madame Mireille Goffinet qui, avec érudition, nous présente l'histoire de l'Alsace des origines à l'époque mérovingienne, à partir des objets de fouilles.

On possède peu de choses pour le Paléolithique. Au Néolithique, vers 5300, l'arrivée de populations danubiennes apporte de nouvelles techniques de culture et d'élevage. Longues maisons de torchis (30 m) entourées de grandes fosses qui servaient de poubelles après l'extraction de l'argile pour la construction. Grandes nécropoles à l'extérieur des villages. Vers 4300, changement brutal : maisons plus petites sur sites défensifs, les morts sont jetés dans les fosses poubelles.

A l'Âge du bronze, des artisans spécialisés, après avoir martelé le cuivre et l'or, se lancent dans la « métallurgie ». Vers 1500, beaucoup de tumulus : inhumations soignées avec objets personnels (beaux bijoux, poteries ciselées). Au bronze final, apparaissent les « champs d'urnes » cinéraires.

A l'Âge du fer, inhumation et incinération coexistent. Tombes de « princes » enterrés avec leur char (dont on voit une reconstitution) et de très beaux bijoux et objets souvent importés d'Étrurie.

Les Romains, arrivés en 58, ne s'implantent pas tout de suite. L'Alsace est alors une région militaire où Strasbourg est un camp. Elle va connaître une très grande période de prospérité économique. Le musée conserve de nombreux et très intéressants témoignages de cette période.

Du I^er^ au III^e^ siècle se développe parallèlement, sur les hauteurs des Vosges, une civilisation originale fondée sur l'élevage et l'agriculture. Elle a laissé des stèles pyramidales.

Une salle est consacrée au site du Donon, grand sanctuaire gallo-romain, où l'on a retrouvé un exceptionnel ensemble de sculptures religieuses. Une autre salle est consacrée à Mithra dont le culte se répand dès le II^e^ siècle. Reconstitution d'un Mithraeum.

La dernière salle expose de merveilleux objets trouvés dans de grandes nécropoles de guerriers de l'époque mérovingienne (beau casque de parade, épées, poignards, collier en or, boucles, miroirs...).

Nous nous dirigeons ensuite vers le quai des Bateliers qui nous offre une vue splendide sur l'autre façade du Palais Rohan et sur la « Grande Boucherie » (1587), aujourd'hui Musée historique, puis vers la Cour du Corbeau, vénérable hostellerie du XVI^e^ s. (en réfection) avant d'atteindre le Musée Alsacien où nous nous attardons avec grand plaisir. Les trois bâtiments pittoresques des XVI^e^ et XVII^e^ s. qui l'abritent constituent un témoignage charmant du Strasbourg d'autrefois. Des intérieurs d'habitations, allant du XVII^e^ au XIX^e^ s., ont été reconstitués avec fidélité et c'est la véritable atmosphère alsacienne que l'on sent revivre dans ces murs : la vie quotidienne ou des jours de fêtes, l'artisanat, les costumes, les jouets, les poteries, les moules et les insolites « dégorgeoirs » de moulins en bois sculpté, l'imagerie religieuse, sans oublier une salle consacrée au Pasteur Oberlin et une autre au patrimoine culturel juif.

Les yeux charmés, nous continuons notre route vers l'église Saint-Thomas, « cathédrale » protestante depuis 1549 et bel exemple de l'art gothique alsacien. Sur ce site, saint Florent aurait bâti au VII^e^ s. une abbaye bénédictine, développée au IX^e^ s. par l'évêque Adeloch dont le splendide sarcophage est conservé à l'intérieur de l'église actuelle. Celle-ci, à la silhouette trapue et romane, encadrée par deux tours, fut élevée par étapes au cours du XIII^e^ s., puis élargie et réhaussée au XIV^e^ siècle. Le chœur est occupé par le monumental et un peu pompeux mausolée du Maréchal de Saxe, réalisé en 1776 par Pigalle. (Le maréchal, protestant, étranger et bâtard... ne pouvait être enterré à Paris !) Nous y admirons également un tympan du XIII^e^ s. (Vie de saint Thomas), une dalle funéraire très réaliste de Nicolas Roeder (XVI^e^ s.), un magnifique buffet d'orgue. C'est sur ces orgues, chef-d'œuvre de J.A. Silbermann, qu'Albert Schweitzer interpréta l'œuvre de J.-S. Bach lors de nombreux concerts.

Passant ensuite par la rue de la Monnaie et celle des Dentelles, avec un arrêt sur le pont Saint-Martin pour jouir de la vue sur le quartier des Tanneurs et l'écluse, nous arrivons à la célèbre Petite France sous un soleil doré de fin d'après-midi, qui fait encore plus chanter les fleurs et les façades moyenageuses de cette Venise du Nord aux noms de rues charmants : rue des Cheveux, du Bain-aux-Plantes, des Moulins..., puis aux trois Ponts Couverts (XIII^e^ s.), vestiges des anciens remparts, dont subsistent les quatre tours massives et carrées. Ils étaient autrefois reliés par des portes en bois munies de herses et couverts d'immenses toitures, d'où leur nom. Tout près, le Barrage-Vauban, pont-casemate de 1690, enjambe la largeur de l'Ill ; il renforçait le système défensif. Nous avons encore le courage de gravir les escaliers qui nous conduisent à la terrasse aménagée en 1967 au sommet du barrage, et sommes récompensés par une vue panoramique grandiose sur la ville au soleil couchant.



Fig. 8. – Strasbourg. Vue sur les Ponts Couverts et la cathédrale.



Fig. 9. – Saint-Jean-Saverne. Église Saint-Jean-Baptiste : tapisserie de La chasse des hommes sauvages (détail) (1470-1500).

Une coutume ancienne obligeait ceux qui n'étaient pas citoyens de Strasbourg à sortir de la ville tous les soirs... Nous nous y plions... emportant tellement de merveilles dans nos souvenirs !

*
* *

Notre journée du samedi commence par un arrêt à Saint-Jean-Saverne, anciennement Saint-Jean-aux-Choux. Nous visitons l'église, dernier vestige de l'abbaye bénédictine de femmes fondée en 1126 par le comte Pierre de Lutzelbourg. Nous admirons tout d'abord les pentures en fer forgé du portail d'entrée (vers 1150) et pénétrons dans la nef principale dépourvue de transept, en remarquant l'alternance rhénane des piles fortes et des piles faibles ainsi que les voûtes passant pour être les plus anciennes d'Alsace. Dans la sacristie est présentée une très riche collection de tapisseries, malheureusement amputée de la pièce la plus remarquable, non retrouvée après un vol. Puis l'épais brouillard du matin nous fait appréhender le château du Haut-Barr, « Œil de l'Alsace », dans une atmosphère fantasmagorique et spectaculaire. Construit au XII^{e} s., il n'en reste pratiquement que la chapelle. Non départis, malgré tout, de courage, nous grimpons à l'assaut de l'immensité cotonneuse, passant sur le « pont du diable », assez vertigineux paraît-il par temps clair !

Suivant la vallée de la Zorn, les ruines féodales de Lutzelbourg se profilent au détour d'un méandre. A quelques kilomètres de là, nous nous arrêtons au bord de la rivière face au plan incliné de Saint-Louis-Arzwiller, élévateur transversal à bateaux, première réalisation mondiale de ce type. Cet ouvrage remplace l'ancien escalier de dix-sept écluses. Nous avons la chance de pouvoir assister à un transfert. Un chariot bac peut



Fig. 10. – Au château du Haut-Barr.

faire passer d'un plan à l'autre une péniche de 350 tonnes en vingt minutes au lieu d'une journée entière.

Poursuivant notre route nous passons devant la cristallerie de Vallerysthal, puis nous atteignons le rocher de grès de Dabo, support d'une chapelle dédiée à saint Léon. Une statue du pape Léon IX est enchâssée dans la tour du monument. Du haut du rocher apparaît le village de Dabo dont l'originalité est de se présenter sous la forme d'une croix de Saint-André. Après cette escalade apéritive, nous restaurons nos forces à l'auberge de La Hoube. Puis , reprenant notre périple, nous franchissons le col de Valsberg pour atteindre ensuite Obersteigen où nous nous attardons quelques instants auprès de son église en grès, si émouvante dans sa simplicité. Ce monument d'une construction très homogène appartenait à un couvent d'Augustines fondé en 1221. Après la traversée des Vosges gréseuses, nous apercevons Wasselonne, ancienne place forte dominée par un château bombardé en 1674 par les troupes de Turenne lors de la guerre de Hollande.

Enfin, nous pénétrons dans Marmoutier, but essentiel de cette journée. Nous nous extasions devant l'harmonieuse façade de grès rouge de l'abbatiale, qui constitue l'un des plus remarquables exemples de l'architecture romane en Alsace. La façade, le narthex et les tours datent des XI^e^ et XII^e^ s., la nef des XIII^e^ et XIV^e^ s. Le chœur du XVIII^e^ s. renferme de superbes boiseries : stalles Louis XV et dais surmontés de feuillages, pampres, angelots, etc... Arrivant tôt au rendez-vous prévu pour la visite, nous assistons sagement à un mariage durant lequel nous bénéficions des accords des célèbres orgues Silbermann (1710). Monsieur le Doyen Joseph,Schmitt nous fait les honneurs des lieux et nous conduit sous le transept afin de nous faire découvrir, dans une crypte archéologique très récemment aménagée les restes d'une église pré-carolingienne et un musée présenté avec modernité et bon goût. Nous quittons à regret cet endroit intéressant où nous avons été reçus si chaleureusement et terminons la journée au village de Furchhausen, près de Saverne, dans une ferme, typique de la région du Kochersberg et berceau de la famille paternelle de nos amis Saur. Nous y sommes accueillis avec infiniment de gentillesse et de symptahie, dégustant le kugelhopf fait maison et aussi d'un excellent crémant d'Alsace. Très belle et longue journée...

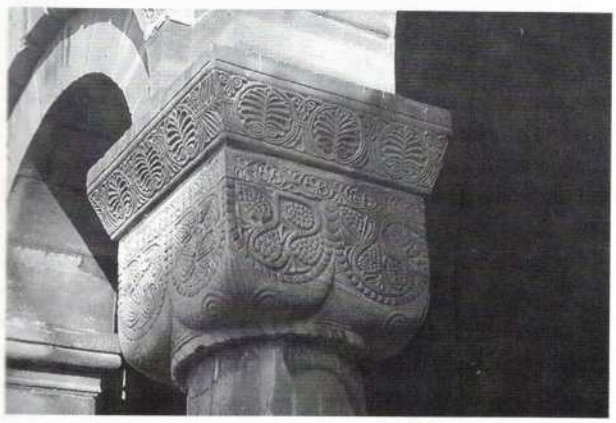


Fig. 11. – Marmoutier. Un des chapiteaux du porche de l'abbatiale.

*
* *

Le dimanche au matin, nous quittons de nouveau La Petite- Pierre pour nous diriger vers Niederhaslach et son abbaye légendaire fondée par saint Florent sous l'égide du roi Dagobert. Aujourd'hui nous pénétrons dans l'église construite au XIII^e^ s., incendiée et réédifiée. Le tympan illustre l'histoire de saint Florent guérissant la fille du roi Dagobert. Dans les bas-côtés et l'abside se trouvent de superbes vitraux des XIV^e^ et XV^e^ s. Une chapelle abrite un Saint-Sépulcre du XIV^e^ s.

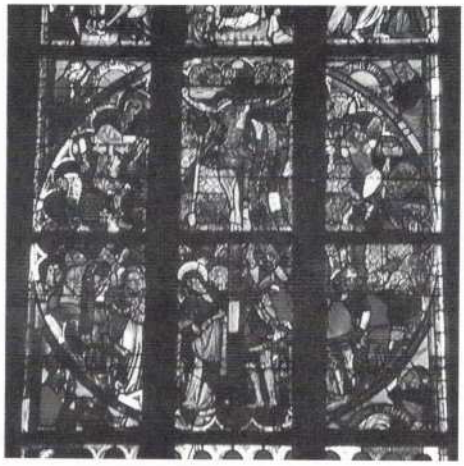


Fig. 12. – Niederhaslach. Vitrail de la Passion du Christ (panneau central).

La vallée de la Bruche nous conduit ensuite au « Ban de la Roche », ancien petit comté enclavé dans les Vosges. L'église de Fouday, temple luthérien, présente une simple nef carrée mais conserve l'abside à voûte d'arêtes, chœur de l'ancienne église romane. Une énigmatique figuration de sainte Odile nous attire en ces lieux. Dans le cimetière attenant au temple repose le pasteur Oberlin. Au hameau de Waldersbach, nous sommes reçus dans l'ancien presbytère protestant qui abrite le musée Jean-Frédéric Oberlin. Durant cinquante ans, ce philanthrope a réalisé ici une œuvre considérable de transformation de ce canton, alors le plus pauvre d'Alsace.

Traversant le Howald, « terre bénie d'Alsace », nous rejoignons Epfig et la chapelle Sainte-Marguerite, du XI^e^ s., petit sanctuaire cruciforme surmonté d'une massive tour carrée. Les façades ouest et sud sont doublées d'une très belle galerie à petites arcades. L'un des murs extérieurs de la chapelle offre la particularité de comporter un ossuaire grillagé mais bien visible. L'édifice est en restauration complète ; de nombreuses peintures murales apparaissent.

Nous nous rendons ensuite à Andlau, célèbre pour son église et ses fameux châteaux du Haut-Andlau et de Spesbourg. Évoquons tout d'abord l'abbaye d'Andlau fondée par Richarde, épouse vertueuse mais répudiée de l'empereur Charles le Gros. La légende raconte que Richarde, dans une vision, reçut de sainte Odile l'ordre d'élever un monastère sur le lieu où elle verrait se produire un événement extraordinaire. Ayant rencontré dans le Val d'Éleon une ourse, accompagnée de ses petits, qui grattait le sol pour y tracer comme une



Fig. 13. – Epfig. La chapelle Sainte-Marguerite (début XI^e s.) et son portique (milieu du XII^e s.).



Fig. 15. – Itterswiller. Peinture du chœur primitif de l'église, représentant le Jugement dernier (fin du XIV^e s.).

enceinte, elle reconnut le signe annoncé ; ainsi fut construite, à la fin du IX^e s., la célèbre abbaye d'Andlau.

Le portail de l'église offre les plus remarquables sculptures romanes d'Alsace ; sur le linteau, l'histoire d'Adam et d'Ève se déroule sans discontinuer, de la création de la femme à l'expulsion du paradis. Un autre élément décoratif tout à fait remarquable est constitué par la frise historiée qui court sur le flanc gauche et la façade ; longue de près de 30 mètres (pour une hauteur de 60 centimètres), elle fait alterner les scènes de chasse et de combats avec les représentations d'animaux et de monstres et est pour une grande part consacrée à l'épopée de Théodoric de Ravenne. Dans la crypte, nous pouvons voir une représentation de l'ourse légendaire, qui aurait remplacé un véritable animal élevé dans le cloître de l'abbaye pendant plusieurs siècles.

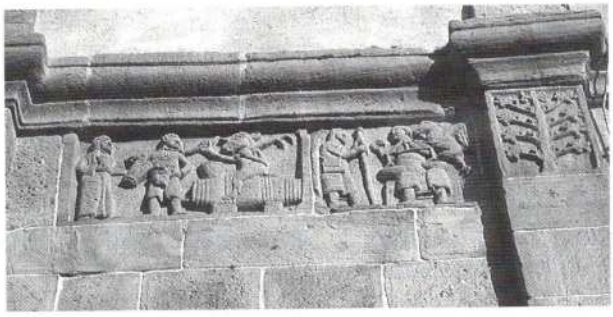


Fig. 14. – Andlau. Abbatiale Sainte-Richarde. Détail de la frise historiée : les deux scènes faisant intervenir Belzébuth.

L'après-midi nous permet de nous dégourdir les jambes et de profiter de l'air pur et de la nature car nous avons la possibilité de nous évader et de grimper jusqu'aux vestiges des châteaux du Haut-Andlau et de Spesbourg.



Fig. 16. – Le château du Haut-Andlau.

Dernière halte qui achève cette journée culturelle et sportive bien remplie : le mont Saint-Odile, où nous arrivons au crépuscule. Nous avons cependant le temps de contourner le mont Hohenbourg et de repérer le Mur Païen. La sainteté du lieu nous incite au recueillement et la mi-obscurité ne peut qu'ajouter à l'atmosphère nostalgique, quelque peu irréelle. L'histoire du mont Saint-Odile se perd dans la nuit des temps mais nous ne pouvons que nous émouvoir au récit de la vie de la sainte patronne de l'Alsace, que nous n'avons malheureusement pas la possibilité de rappeler ici. Cette belle journée se termine donc mélancoliquement, la fatigue aidant. Très saine fatigue !

*
* *

Notre cinquième journée est entièrement consacrée aux Vosges du Nord et au pays d'Outre-Forêt. Malgré



Fig. 17. – Le Mont Sainte-Odile. Face gauche de la stèle historiée (vers 1167) : le duc d'Alsace Etichon remet à sa fille Odile le château de Hohenbourg, symbolisé par un livre.

un temps un peu maussade, chacun peut à son rythme grimper jusqu'au château de Wasenbourg, au-dessus de Niederbronn-les-Bains. L'agréable chemin forestier qui y mène, réaménagé en 1986 en sentier de promenade et de découvertes naturelles, fut créé par la commune en 1811 pour commémorer la naissance du roi de Rome ; à proximité immédiate du château subsiste les vestiges d'un antique poste de garde romain et d'un temple dédié à Mercure.

Le château, du XIII[e] s., présente une conception insolite et, dans sa perfection, unique en Alsace. Ici le donjon, qui commande habituellement la défense, est remplacé par un épais mur bouclier protégeant le palais et la basse-cour. La façade du logis seigneurial a conservé un très beau fenestrage à neuf arcades gothiques, taillé dans un seul bloc de grès. Les nombreuses marques de tâcherons laissent penser que sa reconstruction, peut-être sous la direction de Conrad de Lichtenberg, évêque et grand amateur d'art, a pu être en relation directe avec l'édification de la cathédrale de Strasbourg.

Par de très agréables routes forestières dominées par de nombreuses ruines, fortement implantées sur le rocher mais en partie masquées par la végétation encore très dense, nous gagnons le château de Fleckenstein qui, selon l'angle choisi, apparaît comme une large muraille de pierre ou un piton étroit. Facilement accessible par la route, c'est un grand château d'éperon, partiellement troglodyte, dont les fortifications remontent au XI[e] siècle et qui a conservé des chambres, escaliers, cachots et bretèches creusés dans le rocher. Dans sa cour, un grand treuil à tambour illustre les modes de construction et de levage des pierres. Un petit musée présente un certain nombre d'objets trouvés sur place : poteries, carreaux de poêle, sculptures, armes et outils agricoles, ustensiles de cuisine... Au passage nous évoquerons la Ligne Maginot dont plusieurs ouvrages (en particulier, le célèbre Four à Chaux de Lembach) persistent également dans cette région frontalière. Du col du Pigeonnier, d'où la vue s'étend sur la plaine d'Alsace et la Forêt-Noire, nous atteignons Cleebourg, très joli village viticole où nous attend un excellent déjeuner à l'issue duquel nous nous rendons à Wissembourg.

D'emblée on est séduit par cette ancienne ville d'empire, membre de la Décapole, construite sur l'emplacement d'une abbaye et qui conserve de nombreux bâti-



Fig. 18. – Château de Wasenbourg : la grande baie du palais.

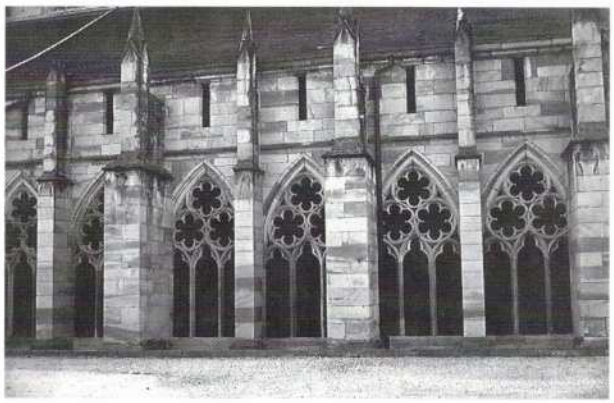


Fig. 19. – Wissembourg. Le cloître gothique de l'abbatiale Saint-Pierre et Saint-Paul.

ments historiques. Une longue promenade à pied nous permet d'en jouir tout à loisir. L'origine de Saint-Pierre et Saint-Paul, deuxième église gothique d'Alsace par sa taille après la cathédrale de Strasbourg, remonte à la fameuse abbaye princière de Wissembourg fondée selon la tradition par Dagobert I en 623. Spoliée de ses trésors d'art ancien par la Révolution, elle est devenue église paroissiale en 1803. Elle conserve quelques vestiges de la basilique ottonienne de 1033, dont le clocher carré de la façade occidentale, et une petite chapelle romane, malheureusement profanée, située à l'extrémité du cloître. La visite intérieure est malheureusement très limitée ; nous pouvons cependant apprécier la pureté des proportions de son gothique classique et apercevoir sur son mur nord la grande fresque de saint Christophe. Au flanc nord de l'église se trouve une travée entière d'un somptueux cloître du XIV[e] s. – d'une très grande beauté, bien que resté inachevé – sous lequel sont abritées d'immenses dalles funéraires d'abbés. Au fil des rues pavées, nous pouvons admirer également l'hôtel de ville du XVIII[e] s., des maisons du XVI[e] s. à colombages et encadrements de fenêtres sculptés, des portails Renaissance et des oriels, le pittoresque quartier du Bruch se reflétant dans les eaux de la Lauter, ses maisons patriciennes et les vieux remparts.

Mais il nous faut quitter cette atmosphère d'Alsace mythique pour aller vers d'autres découvertes, telle la petite église romane de Surbourg (XI[e] s.) qui conserve intérieurement une belle alternance de grosses piles carrées et de colonnes à chapiteaux cubiques ; notre route serpente agréablement, nous permettant de traverser de pittoresques villages fleuris (Oberseebach, Hunspach...), avant de nous conduire successivement à Betschdorf et à Soufflenheim, situés en bordure de la forêt de Haguenau ; nous y faisons deux courtes haltes pour permettre à chacun d'acquérir quelques souvenirs.

L'activité céramique en Alsace remonte au néolithique ; attirés par l'argile et l'abondance du combustible, les hommes se sont établis très tôt à l'orée de la forêt et cette tradition s'est maintenue. Elle bénéficie actuellement d'un nouvel essor ; si elle a pris à Soufflenheim un caractère semi-industriel avec une importante production de poteries culinaires en grosse céramique brune ou noire à décor floral, elle conserve à Betschdorf un caractère familial : c'est actuellement le seul village à produire la poterie de grès au sel, aux si jolies teintes avec son fond gris et ses décors bleus.

Nous n'arrivons à Haguenau, la ville de Barberousse, qu'à la nuit tombante. Il ne reste rien du château-palais qui était implanté à la pointe d'une île bordée par deux bras de la Moder ; seul un ancien sceau de la ville permet de l'évoquer avec ses trois tours couronnées de hourdis et ses toits en bardeaux. La ville possède deux églises remarquables, Saint-Georges, édifice roman dont le transept, la tour de croisée et le chœur ne furent cependant achevés qu'au XIII[e] siècle, et Saint-Nicolas, la gothique, qui dépendait à l'origine d'un établissement hospitalier fondé par Frédéric Barberousse en 1189, mais qui n'a conservé de cette époque que sa tour. Il nous reste à regagner La Petite-Pierre en passant par Pfaffenhoffen, où nous évoquons au passage son important musée de l'Imagerie Alsacienne qui présente une vaste collection de vœux de baptême et de peintures sur verre. Pour notre dernier dîner, la famille Velten nous avait préparé un pot-au-feu à l'oie « der Gaense suppentopfen de Jerry-Hans », Georg Hans von Veldenz, comte de La Petite-Pierre.

*
* *

C'est malheureusement sous un léger crachin que débute notre dernière journée, avec la visite d'Avolsheim où nous sommes accueillis par Monsieur Salomon, président de la fabrique de la paroisse Saint-Materne. Ce village possède deux édifices fort intéressants :

— la chapelle Saint-Ulrich, ancien baptistère du début du XI[e] s. situé au centre de la localité. A l'origine tétraconque, elle présente de nos jours, après de nombreux remaniements illustrés par les pavages de la place, un plan en croix grecque ; elle conserve dans la coupole des fresques du XII[e] siècle, qui ne furent redécouvertes qu'en 1968. Ces fresques, qui se développent sur trois étages circulaires, sont uniques en Alsace puisqu'apparentées par leur style aux fresques romanes des pays rhénans et du sud de la France ;



Fig. 20. – Avolsheim. Chapelle Saint-Ulrich : fresques de la coupole (XII[e] siècle).

— le Dompeter, qui peut prétendre au titre de plus ancienne église d'Alsace. Il s'élève sur l'emplacement d'une agglomération gallo-romaine; le sarcophage d'une matrone romaine y fut vénéré jusqu'au XVIII[e] s. comme étant la tombe de sainte Pétronille, fille présumée de saint Pierre; le cardinal de Rohan le fit reléguer au musée. Une première basilique du VII[e] s. fut retrouvée par des fouilles en 1914. L'église actuelle date des IX[e] et X[e] siècles. Consacrée par le pape alsacien Léon IX en 1049, elle est dotée d'une tour carrée à deux étages quelques années plus tard. La guerre de Trente Ans ruine l'agglomération et la tour est remaniée au milieu du XVIII[e] siècle après son endommagement par la foudre; l'hémicycle absidial est remplacé au XIX[e] siècle par un chœur polygonal. Isolé au milieu des champs, près du tilleul millénaire s'élevant à l'endroit où saint Materne aurait prêché, l'édifice conserve, malgré ses nombreuses modifications, sa structure romane et des éléments sculptés intéressants, dont les deux linteaux des portes nord et sud représentant le chrisme entouré du soleil, de la lune et de la clé de saint Pierre.

Une visite à pied de Molsheim, cité millénaire, ancienne ville épiscopale et universitaire, berceau des Bugatti, nous permet de découvrir ses bâtiments anciens, témoins de son importance historique; c'est dans cette cité notamment, qu'à la suite de la Réforme Luthérienne, les chanoines de la cathédrale de Strasbourg, suivant en cela l'exemple de nombreux autres ordres religieux, vinrent en 1605 trouver refuge; ainsi Molsheim devint-elle au XVII[e] siècle un centre important de la Contre-Réforme. L'église paroissiale, ancienne église des Jésuites, fut érigée entre 1615 et 1617. Construit dans un style gothique tardif, c'est un des plus importants édifices religieux d'Alsace; ses deux chapelles de transept ont reçu un étonnant décor de stucs, peintures et dorures récemment restauré. Molsheim qui conserve quelques éléments de ses fortifications, dont la porte des Forgerons, s'enorgueillit encore de bien d'autre monuments remarquables, tels le prieuré de l'ancienne chartreuse, aujourd'hui musée, le bâtiment de la Monnaie, et surtout le Metzig, gracieux édifice de style Renaissance construit en 1554 par la corporation des bouchers, ainsi que de nombreuses maisons en pierres où à colombages, qui témoignent de l'essor de la ville au XVI[e] siècle.

Mutzig, petite ville ancienne, qui conserve également une partie de ses fortifications circulaires et de beaux ensembles architecturaux Renaissance et XVIII[e] siècle, nous accueille pour la traditionnelle choucroute dans une petite taverne alsacienne. Ville de la bière, c'est aussi la patrie de Chassepot, l'inventeur du célèbre fusil.



Fig. 21. – Molsheim. Ancienne église des Jésuites.

Mais c'est surtout Rosheim qui retient notre attention. Gros bourg viticole, ce fut une cité médiévale importante qui a conservé une partie de ses deux remparts successifs et de nombreuses portes. Ses deux églises et nombre de bâtiments civils méritaient bien notre visite, que nous aurions aimé prolonger. L'église romane Saint-Pierre et Saint-Paul, construite au XII[e] siècle en grès jaune, en est le plus beau joyau; caractéristique de l'école d'architecture rhénane, elle se caractérise par un remarquable équilibre des volumes et par la richesse et la beauté de sa décoration sculptée: au chevet, la fenêtre axiale s'ouvre dans un encadrement superbement ouvragé, les symboles des Évangélistes y figurant de part et d'autre. L'élégante façade est

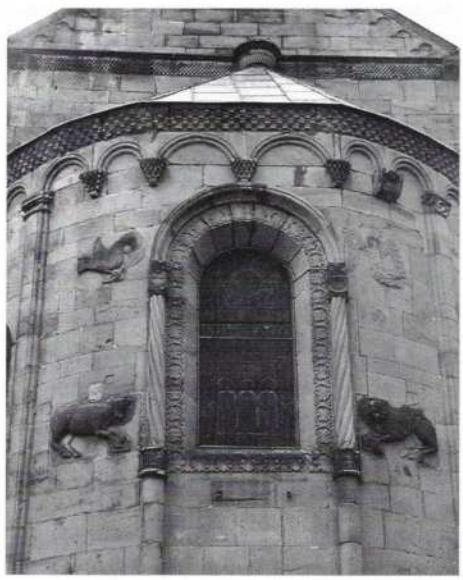


Fig. 22. – Rosheim. Chevet de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul.

décorée de bandeaux et d'arcatures lombardes; saint Pierre apparaît dans la niche du pignon piétinant un lion, tandis que d'autres fauves, en ronde bosse, sont visibles aux angles de la façade.

L'intérieur, d'un style pouvant être qualifié de lombardo-rhénan, surprend par sa rigueur; de puissantes colonnes, aux fûts taillés d'une pièce, alternent avec les gros piliers cruciformes; seuls les chapiteaux apportent une certaine fantaisie à la sévérité ambiante. Nous retiendrons en particulier celui qui présente à son pourtour une guirlande de têtes humaines pleines de vie malgré un certain hiératisme.

L'église Saint-Étienne, située à quelques pas et reconstruite en style néoclassique au XVIII[e] s., a conservé le chœur (maintenant chapelle latérale) et la tour de l'édifice roman antérieur.

Et puis il y a aussi cette étrange « maison romane » (ou maison païenne), très impressionnante au bord de la rue principale; construite vers 1160-1170, c'est probablement la plus ancienne maison d'Alsace.

Nous achevons notre périple par la visite d'Obernai; d'origine franque (l'ancienne *Ehnheim*), cette cité fut au VII[e] siècle la résidence du farouche Etichon, duc d'Alsace et père de sainte Odile. Elle fut la propriété des abbayes de Hohenbourg et de Niedermunster puis, au XII[e] siècle, devint possession du Saint-Empire. Au XIV[e] siècle, elle adhéra à la Décapole et connut son apogée au XVI[e] siècle avant d'être pratiquement totalement ruinée par la Guerre de Trente Ans.

La place du Marché, dominée par le sombre Kapellturm, ancien clocher d'une chapelle du XIII[e] s. réhaussé au XVI[e] s. d'un étage-bijou très travaillé, a conservé quelques beaux bâtiments témoins de la Renaissance alsacienne, tels l'Hôtel de Ville ou l'Ancienne Halle aux Blés.

Nous passons devant le fameux puits à Six Seaux, pour rejoindre la spectaculaire église néogothique Saint-Pierre et Saint-Paul; si elle témoigne du « vent de modernisme » qui souffla au XIX[e] s., elle conserve néanmoins un autel du Saint-Sépulcre, de 1512, éclairé par de belles verrières du XV[e] siècle.

Chacun aurait aimé flâner plus longtemps dans les rues si animées de la petite ville, s'attardant à détailler quelques-uns des multiples éléments sculptés qui ornent les arcades des portes cochères, les consoles et les fenêtres de tant de belles maisons mais, l'heure du train approchant, il nous fallut bien reprendre la route de Saverne.

Au passage nous évoquons de loin Altorf et son église romane; elle conserve un buste reliquaire de saint



Fig. 23. – Rosheim. La maison romane (XII[e] siècle).

Cyriaque qui aurait, selon la tradition, été remis à l'abbaye d'Altorf par le pape Léon IX à l'occasion d'une visite en 1049. En fait, l'étude stylistique de ce reliquaire dénote une exécution du XII[e] siècle; mais les étoffes précieuses qu'il contient, d'importation orientale et qui peuvent être datées du XI[e] s., viennent bien attester du présent de Saintes Reliques à l'abbaye par Léon IX.

De retour à Saverne, il ne nous reste plus qu'à adresser un très grand merci à Jean-Marc Saur et à tous ceux qui l'ont secondé pour la préparation et le plein succès de ce magnifique voyage.

A.-M. D., Fr.-M. M., M. C.,
J.-M. S., J. R.

Les photos illustrant cet article sont de J.-M. Saur.



Fig. 24. – Tête du Christ. Abbatiale de Wissembourg (vers 1070) (Strasbourg, Musée de l'Œuvre Notre-Dame).

Les serments de Strasbourg (14 février 842)

Charles le Chauve et Louis le Germanique

Pourquoi évoquer ce point de l'histoire de l'Europe ? Tout d'abord, bien sûr, parce que nous avons consacré cette journée à Strasbourg*, capitale de l'Europe, ensuite parce que ces serments ont été échangés il y a 1150 ans, enfin – et surtout – parce qu'ils constituent un événement important de l'histoire de notre pays, issu de la partie occidentale de l'empire de Charlemagne, la *Francia occidentalis*.

Qui les a prononcé et pourquoi ? Les principaux acteurs furent deux des petits-fils de Charlemagne : Louis, issu du premier mariage de Louis le Pieux, et Charles, son demi-frère (le futur Charles le Chauve), dont la mère était la belle Judith de Bavière, sœur du comte d'Auxerre Conrad. Mais y furent aussi impliqués, comme nous allons le voir, les fidèles de l'un et de l'autre.

Pourquoi échangèrent-ils ces serments loin de chez eux, en plein hiver de cette année 842, alors qu'en ces temps lointains l'expression « prendre ses quartiers d'hiver » possédait sa pleine signification ?

Répondre à cette question nécessite un rapide retour en arrière. L'origine de ces serments est en effet lié de très près à la bataille de Fontenoy-en-Puisaye (livrée moins de huit mois auparavant, le 25 juin 841) et, plus fondamentalement encore, à la venue au monde de Charles, dix-huit ans plus tôt, en juin 823. En effet, lorsque celui-ci eut atteint l'âge de six ans, Louis le Pieux attribua à ce dernier fils une part de son empire, part nécessairement prélevée sur celles qu'il avait, bien avant la naissance de Charles, attribuées aux deux aînés. Ce nouveau partage entraîna des querelles et des conflits sans fin entre Charles (ou plutôt Judith, sa mère), Louis et Lothaire, qui était l'aîné et donc héritier du titre d'empereur. Ce dernier, après avoir été battu par Louis et Charles à Fontenoy, s'était enfui. Mais dès qu'il eut repris ses esprits, il recommença à harceler ses frères pendant l'été et l'automne de 841.

C'est pourquoi Louis et Charles, décidés à en finir, convinrent de se présenter devant Lothaire, mais seulement après avoir scellé de façon spectaculaire un pacte d'union. Ils se rencontrèrent donc au préalable pour échanger, en présence et avec la participation de leurs armées, des serments d'alliance réciproques, serments demeurés célèbres sous le nom de

SERMENTS DE STRASBOURG

Ils furent prononcés « dans la cité de Strasbourg », le 14 février 842 : leur texte nous a été transmis par l'historien Nithard – qui était cousin germain des trois rois ; c'est aussi à lui que nous devons le récit de Fontenoy (1).

L'utilisation successive – et de façon croisée – des deux langues vulgaires (c'est-à-dire populaires), au cours d'une cérémonie publique, spectaculaire et soigneusement préparée, a retenu l'attention des historiens de la langue française. Depuis Ferdinand Brunot (2) et Philippe Lauer (3) il y a soixante-dix ans jusqu'à notre époque, il semble que tous (4) soient tombés d'accord pour admettre ceci : chacun des souverains a utilisé la langue du peuple de son royaume quand son discours s'adressait d'abord à ses fidèles, mais celle du peuple de son frère quand la préoccupation première était de faire comprendre à ce peuple l'engagement que le roi prenait sous serment.

Or, dans un ouvrage récent (5), un point de vue tout différent est exposé. En une longue dissertation sur « Le texte qui a donné naissance à la langue française », l'auteur explique en quoi, à ses yeux, le rituel observé à Strasbourg est directement issu de celui qui suivit la victoire de Fontenoy-en-Puisaye.

Dans le récit que Nithard a laissé de la bataille (à laquelle il prit part), ce dernier rapporte en effet que, après le combat, évêques et clercs se réunirent pour proclamer le jugement de Dieu : « Après cela, les rois et leurs peuples, s'apitoyant sur le sort de leur frère et du peuple chrétien, commencèrent à consulter les évêques sur l'attitude à prendre en l'état actuel des choses. Alors tous les évêques furent d'accord pour se réunir en concile. En cette assemblée publique, il fut reconnu qu'on n'avait combattu que pour la justice seule et l'équité ; que cela avait été rendu manifeste par le jugement de Dieu et que, par conséquent, tout ministre du culte qui avait, soit donné des conseils, soit joué un rôle actif en cette affaire, devrait être tenu pour innocent ;

mais que quiconque avait sciemment, par colère, haine, vaine gloire ou quelque autre mauvais dessein, conseillé ou accompli quoi que ce fût de répréhensible au cours de cette expédition, devrait faire confession secrète de son péché et serait jugé d'après l'importance de sa faute. Et, pour donner une preuve éclatante des sentiments de justice qui les animaient, pour racheter les fautes de leurs frères morts (car ils se savaient tous imparfaits en raison des péchés qu'ils commettaient en beaucoup d'occasions, volontairement ou non), pour que, grâce à leur intervention, ils en fussent délivrés et, en outre, pour que Dieu, qui avait été jusque-là leur aide et leur protecteur dans leur œuvre de justice, le demeurât désormais en toute circonstance, pour tous ces motifs, un jeûne de trois jours fut prescrit et observé de bon gré et solennellement » (6).

« Cette intervention des évêques du « parti de la paix », écrit Renée Balibar (7), « ces journées organisées par les clercs, ont été décisives dans l'histoire de l'Europe. Bien que les historiens jusqu'ici, malgré Nithard, n'en aient pas fait mention, elles font partie intégrante de la cérémonie de Strasbourg et du Traité de Verdun car elles sont l'événement sans lequel le transfert des fonctions pastorales aux fonctions royales dans la communion en langues vulgaires ne se serait pas produit. »

Il ressort donc du récit de Nithard que le rituel de Strasbourg a été, lui aussi, imaginé par des clercs, que « rien ou fort peu » du contenu des discours prononcés par les rois pouvait être intellectuellement saisi et que « c'est l'échange dramatique qui a été parlant. » [...] « Les rois de Strasbourg n'ont pas été en communication, mais en communion, avec des hommes d'armes et les populations auxquelles ils s'adressaient. » [...] « Sans cette communion, instituée sur fond d'incommunication initiale et l'exploitant, les conditions et les formes mêmes de la communication ultérieure n'auraient pas surgi. » (8).

Les esprits curieux pourront prendre connaissance de l'ensemble de cette thèse, exposée dans l'ouvrage cité en référence (5).

*
* *

La figure 1 reproduit les textes des serments prêtés par les rois. Le texte en langue romane porte le repère 1 ; vous constatez qu'il n'est pas très aisé à saisir parce qu'il comporte beaucoup d'abréviations, mais aussi parce que, s'il s'agit bien d'un langage roman, il est passablement éloigné de la langue latine. Le début du texte est le suivant :

Pro deo amur et christian poblo et nostro commun saluament...

Philippe Lauer en a proposé la traduction suivante :

« Pour l'amour de Dieu et pour le peuple chrétien et notre salut commun, à partir d'aujourd'hui, en tant que Dieu me donnera savoir et pouvoir, je secourrai ce mien frère Charles par mon aide et en toute chose, comme on doit secourir son frère, selon l'équité, à condition qu'il fasse de même pour moi, et je ne tiendrai jamais avec Lothaire aucun plaid qui, de ma volonté, puisse être dommageable à ce mien frère Charles. » (9)

Lorsque Louis eut terminé, Charles lut le même serment en langue tudesque (repère 2).

Puis les représentants de l'un et l'autre peuple jurèrent à leur tour, chacun dans sa langue, de respecter les serments que les rois venaient d'échanger ; ceci n'a rien que de normal, mais ils allèrent beaucoup plus loin : ils prirent en effet, devant leurs rois, l'engagement de rompre le serment de fidélité qu'ils leur avaient prêté, au cas où ces derniers viendraient à se parjurer.

Voici la traduction du texte (fig. 2, repère 3) lu au nom des fidèles de Charles, dans la traduction proposée par Ph. Lauer :

« Si Louis observe le serment qu'il jure à son frère Charles et que Charles, mon seigneur, de son côté, ne le maintient pas, si je ne puis l'en détourner, ni moi ni aucun de ceux que j'en pourrai détourner, nous ne lui serons d'aucune aide contre Louis ». (10)

J'espère vous avoir fait bien ressentir l'importance fondamentale, tant de ces prises de position elles-mêmes que du fait qu'elle furent exprimées publiquement et de façon spectaculaire, aussi bien par les rois que par leurs fidèles.

*
* *

Dès le lendemain de ces échanges de serments, les deux armées firent route vers le Nord, en direction de Lothaire qui se trouvait outre-Moselle, dans ses palais d'Aix et de Sinzig, sur le Rhin. Quand ce dernier vit ces armées nombreuses et, surtout, coalisées et déterminées, se diriger d'abord vers Worms puis vers Coblence, où elles franchirent la Moselle à la mi-mars, il comprit que rien n'arrêterait la détermination de Louis et de Charles. Il prit la fuite vers la vallée du Rhône.

Mais il fallut encore un an et demi de discussions pour fixer les nouvelles frontières des trois royaumes. L'accord définitif fut conclu à Verdun en août 843. Ce Traité de Verdun est demeuré célèbre dans l'Histoire car il constitua pendant de longs siècles la charte territoriale de l'Europe.

*
* *

Serments de Strasbourg. Bibl. nat., ms lat. 9768, f° 13 r°.
Philippe Lauer date ce ms de la fin du IX^e siècle.

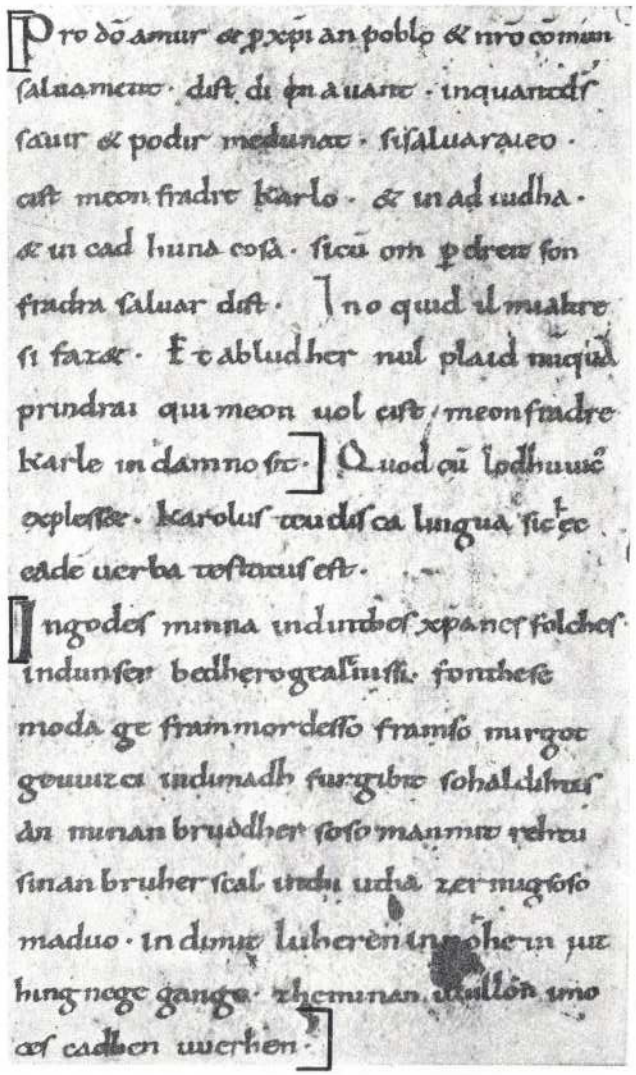


Fig. 1. – Les serments des rois.

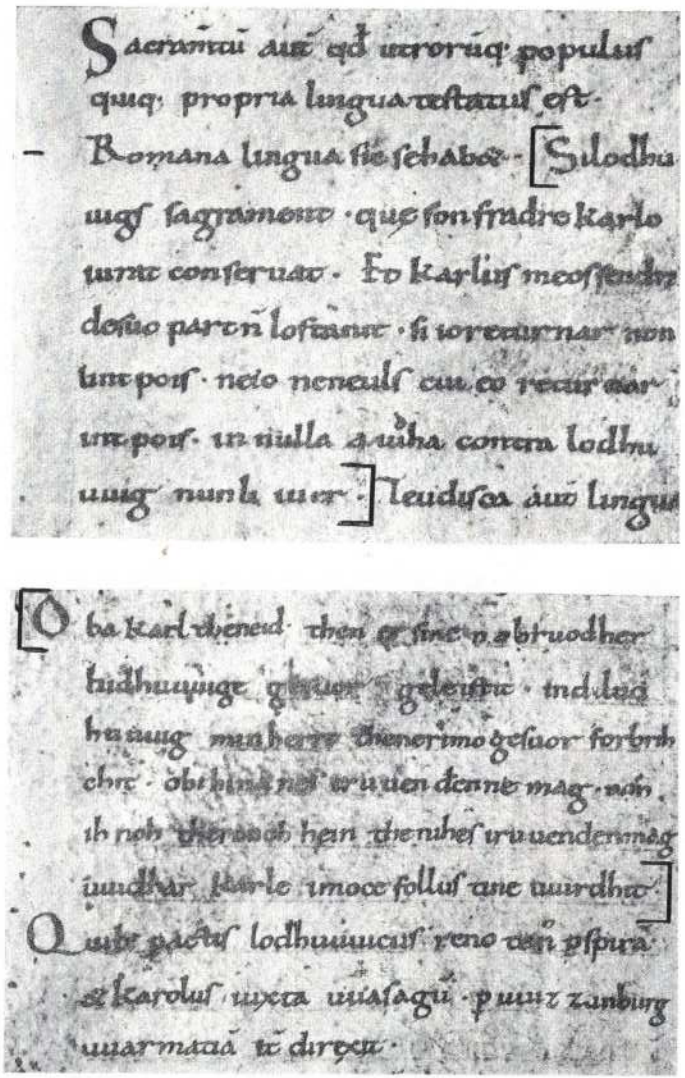


Fig. 2. – Les serments des fidèles.

Vous saisissez mieux maintenant, je pense, l'importance capitale de la bataille qui vit la première déroute de Lothaire – celle de Fontenoy-en-Puisaye (*Fontanetum*), livrée dans la matinée du 25 juin 841 à quelques kilomètres au sud d'Auxerre, tout près de la grande voie romaine se dirigeant vers Bourges et l'Aquitaine par Entrains.

Charles et Louis y furent déjà l'un près de l'autre, comme ils le furent à nouveau, huit mois plus tard, « dans la cité de Strasbourg » pour y sceller, de façon très solennelle, un pacte d'alliance qui aboutit à la seconde déroute de Lothaire.

Comme ils le furent encore à Verdun, deux années après Fontenoy, ayant réussi à faire accepter à leur frère aîné le partage de l'empire de Charlemagne, leur grand-père.

Jean ROUMAILHAC.

* Ce texte a été lu aux participants du voyage « Alsace et Vosges du Nord », organisé par notre société en septembre 1992. Nous avons pensé qu'il pourrait intéresser également ceux d'entre nous qui n'ont pu nous accompagner.

(1) Nithard était fils d'Angilbert, fondateur et abbé laïc de Saint-Riquier, et d'une des filles de Charlemagne, Berthe. Il appartenait donc à la famille carolingienne, était petit-fils de Charlemagne et, par conséquent, cousin germain des trois rois.

(2) **Brunot (Ferdinand),** (sous la direction de), *Histoire de la langue française,* Paris, 1927-43, 13 tomes in-8°. Ouvrage réédité avec compléments, Paris, éditions du C.N.R.S., 1967 et 1985.

(3) **Lauer (Philippe),** éditeur et traducteur de **Nithard,** *Histoire des fils de Louis le Pieux,* Paris, 1926. Deuxième tirage dans la collection « Les Classiques de l'histoire de France au Moyen Age », Paris, Les Belles Lettres, 1964.

(4) Voir l'ouvrage cité en note 5, pages 20 et suivantes.

(5) **Balibar (Renée),** *L'institution du français. Essai sur le colinguisme, des Carolingiens à la République,* Paris, P.U.F., 1985, surtout pp. 19-91.

(6) Traduction de Ph. Lauer, Les Belles Lettres, p. 83.

(7) **Balibar,** p. 41.

(8) *Ibid.*, p. 39-40.

(9) Traduction de Ph. Lauer, Les Belles Lettres, p. 105.

(10) *Ibid.*, p. 107-108.

Un an de la vie de notre Société

par Monique CARON, Gilbert-Robert DELAHAYE, Pierre TOLLARD, Jean ROUMAILHAC

Cette année 1991-1992 débuta, le 19 octobre, par un colloque dont l'idée et le projet avaient été exposés au Bureau de notre société, plusieurs années auparavant, par notre président.

Dans l'esprit de ce dernier, cette manifestation était destinée à rendre un hommage appuyé à Maximilien Quantin, le premier véritable archiviste du département de l'Yonne, disparu un siècle plus tôt, le 3 avril 1891.

Présentée, d'abord à Madame Line Skorka, directeur des Services d'Archives du Département, puis à Monsieur Jean-Pierre Rocher, président de la Société des Sciences, l'idée de cette journée consacrée à Quantin (l'homme et son œuvre) reçut un accueil favorable. M. J.-P. Rocher suggéra d'associer à cet hommage Charles Porée, digne continuateur de Quantin et disparu un demi-siècle après lui.

Ce colloque fut donc consacré à Quantin et Porée, qui comptent à eux seuls près de quatre-vingts années passées à la tête des Archives départementales. La journée vit se succéder, à un rythme soutenu, une douzaine de communications groupées en cinq thèmes: Quantin archiviste, conservateur de la bibliothèque et du musée; archéologue et antiquaire; historien et citoyen; Porée, continuateur de Quantin et historien de la Révolution.

Au nombre des auteurs des communications, notre société comptait son président, ses trois vice-présidents et son trésorier.

Les Actes du colloque ont paru, au bout d'un an seulement, grâce, en particulier, à M^me^ L. Skorka qui a assuré tout le travail de saisie des textes et de coordination entre les auteurs et l'imprimeur. Grâce aussi à la Direction des Archives de France qui a bien voulu honorer cette publication d'une subvention: cette dernière a permis que cet hommage à deux très grands archivistes puisse être proposé à un prix abordable malgré le faible tirage inhérent à ce genre d'ouvrage.

L'ARCHIVISTE, historien et témoin de son temps, peut être acquis aux Archives départementales de l'Yonne, ainsi qu'auprès de la Société des Sciences et de notre Société, ou à la librairie Jean Staub, rue Draperie, à Auxerre.

*

Séance du 2 novembre 1991

La première séance de communications de l'année eut lieu le 2 novembre suivant, salle Charles Surugue. L'un de nos vice-présidents, M. G.-R. Delahaye, parla de **curieux sarcophages en plâtre provenant de Sergines,** près de Sens. Cette communication a été publiée dans le *B.S.F.A.Y.*, n° 9, 1992.

Notre secrétaire, M. J.-D. Caron, présenta ensuite un périple archéologique dans l'arrondissement d'Avallon, sur les pas de Victor Petit. Après le canton d'Avallon l'an dernier, ce fut le tour, cette année, de ceux de Guillon et de l'Isle-sur-Serein. C'est à la suite de la réédition, en 1988, de l'ouvrage de Victor Petit, que lui-même et son épouse ont recherché les sites illustrés par l'auteur et les ont photographiés afin de juger de leur évolution au cours des 150 dernières années. On peut admirer la qualité du coup de crayon de V. Petit; ce travail permit à beaucoup de découvrir des sites et monuments totalement ignorés. Quelques collègues de la région avallonnaise animèrent cette présentation en faisant part de leurs connaissances.

*

Séance solennelle au Collège de France

Notre séance solennelle de rentrée au Collège de France se déroula le 14 décembre, sous la présidence d'honneur de Monsieur le professeur Georges Duby, de l'Académie Française.

Monsieur Jean Vezin, directeur d'études à l'École Pratique des Hautes Études (IV^e^ section), prononça, devant une centaine de collègues et amis de notre Société, une conférence érudite à propos de **la reliure carolingienne d'un manuscrit provenant de la cathédrale d'Auxerre,** aujourd'hui à l'abbaye suisse de Saint-Gall. Cette reliure carolingienne décorée est une rareté puisque, sur près de 7 500 manuscrits carolingiens connus, seuls quelques dizaines possèdent encore leur reliure. Son état de conservation très médiocre ne permettant pas la photographie, M. Vezin avait préparé à notre intention une reproduction du deuxième plat, encore assez lisible avec ses filets losangiques et ses fers, ainsi que celle des fers, relevés sur les deux plats.

Les manuscrits auxerrois sont souvent difficiles à identifier, mais pour celui-ci, le ms. 177 de Saint-Gall,

qui contient le texte de la *Cité de Dieu* de saint Augustin, deux mentions précisent qu'il fut donné par l'évêque Héribald (823-857). On peut penser que cette reliure est bien du IXe siècle car la mise en place d'une nouvelle reliure conduit, en règle générale, à utiliser une autre série de trous d'attache. Une autre raison de penser qu'elle a conservé son état d'origine réside dans le fait que le mode d'attache est caractéristique des reliures carolingiennes.

Par contre, son cuir très altéré s'est décomposé et seul un examen en lumière frisante et des frottis permettent d'en étudier la décoration, également très typique des reliures carolingiennes avec sa structure de filets en losange et ses fers à décor d'entrelacs, de palmettes et de rosettes. Par contre, elle comporte un fer unique qui est un estampage d'une « médaille », portant la mention *Ludovicus imperator* mais ne correspondant à aucune monnaie connue de Louis le Pieux ou de Louis II. Deux autres fers sont des raretés, l'un en losange et l'autre en as de pique, que l'on connaît sur deux autres manuscrits: l'un provenant de l'abbaye de Corbie et déposé actuellement à la Bibliothèque Nationale (ms. 11611), l'autre actuellement à la Bibliothèque municipale d'Orléans (ms. 85) et provenant de Fleury. Mais on peut penser que le premier, dont l'écriture témoigne qu'il a été copié à l'abbaye de Saint-Denis, aurait pu transiter par Fleury.

S'aidant de nombreuses diapositives, M. Jean Vezin situa ensuite cette reliure dans l'histoire des reliures de cuir décoré.

Les plus anciennes connues sont de la fin du VIIe siècle; la tombe de saint Boniface à Fulda a livré une reliure en cuir ajouré. Plusieurs reliures de Fulda possèdent des décors d'entrelacs avec croix en sautoir ou de croix accompagnées de petits fers. En France, au IXe siècle, on rencontre aussi, souvent, une croix en sautoir accompagnée de petits fers sur le premier plat, tandis que le second est couvert de motifs en losanges. Au Xe siècle, les deux plats sont semblables et les dessins plus simples; c'est le cas de plusieurs reliures de l'abbaye de Freising. Enfin, vers 1130, on assiste à une rupture complète avec l'apparition des reliures dites romanes.

Une discussion s'engagea, à laquelle participèrent Madame Marie-Madeleine Gauthier, ainsi que Messieurs Robert-Henri Bautier, Pierre Riché, Hartmut Atsma et Alain Labbé.

*

M. J. Roumailhac termina cette matinée par un compte rendu, illustré de diapositives de M. J.-M. Saur, du voyage effectué par notre Société en Haute-Provence, en suivant la voie Domitienne d'Apt (plus exactement du pont Julien) à Sisteron, en juin 1991. Les participants purent ainsi revivre quelques moments fort agréables de ce périple dans un pays que notre président affectionne particulièrement et décrit toujours avec beaucoup de passion. Un compte rendu détaillé figure dans le *B.S.F.A.Y.*, numéro 9.

Selon la tradition, cette séance fut suivie d'un déjeuner amical, auquel prirent part une soixantaine d'entre nous, puis d'une réunion du conseil d'administration.

*

Séance du 8 février 1992

Deux de nos collègues prirent la parole lors de la séance du 8 février. L'un de nos vice-présidents, M. G.-R. Delahaye, ouvrit d'abord ses carnets de voyage, rédigés dans une **Egypte insolite**, par la présentation d'une belle série de diapositives, fruit d'un voyage de trois semaines durant l'été 1991. Délaissant les sites les plus touristiques, il axa son propos sur des lieux moins connus, voire ignorés. Demeurant parfois une journée là où la plupart ne passent qu'une heure et s'écartant des circuits classiques, il nous fit découvrir bon nombre d'aspects insolites. Certes, les sites pharaoniques ne furent pas oubliés, tel Giza qui, outre ses grandes pyramides et le sphinx maintes fois décrits, recèle aussi de nombreux autres monuments funéraires plus modestes, en particulier de petites pyramides de reines; ou Saqquara avec sa pyramide à degrés de Djezer, construite sur un mastaba à terrasse plate et progressivement exhaussé; ou encore Abūsīr et son temple solaire à Nioserré, en bordure immédiate du désert. L'Égypte gréco-romaine, en particulier l'oasis du Fayoum avec la ville progressivement engloutie par les sables de Taranis et les restes de la ville antique de Crocodilopolis à Médinet-el-Fayoum, mais aussi Alexandrie, qui conserve de nombreux monuments de l'époque ptolémaïque, fut évoquée. La forteresse du sultan Kilbet à l'extrémité occidentale de cette ville, probablement sur l'emplacement du célèbre phare et construite avec ses pierres, nous rappela l'occupation musulmane. Enfin, les monuments coptes antiques ou contemporains, symboles d'une religion pratiquée encore par près de 5 à 10 % de la population, permirent de clore cette intéressante présentation: deir Abū Mina, lieu de culte très ancien, dédié à saint Ménas; la série des quatre couvents établis en bordure du Wadi Natrun (deir Abū Makar, deir es-Suriāni, deir Amba Bishoï et deir Baramos).

M. Bernard Moreau, qui mène depuis de nombreuses années des recherches consacrées au prélat sénonais Mgr Languet de Gergy, présenta ensuite **les « embellissements » des chœurs des cathédrales de Sens et d'Auxerre à la fin de la première moitié du XVIIIe siècle.** Cette communication paraît intégralement dans le présent bulletin.

Séance du 4 avril

Le 4 avril, devant une centaine d'auditeurs — dont de nombreux Joviniens, Yvonne El Saman, étudiante en histoire de l'art à l'université de Fribourg-en-Brisgau et qui a soutenu un mémoire de maîtrise sous la direction de M^me^ le professeur Anne Prache, à l'université de Paris Sorbonne (Paris IV), sur l'église Saint-Cydroine de Laroche-Saint-Cydroine, vint parler de cet édifice mal connu.

Ce prieuré de La Charité-sur-Loire, sis sur le bord sud du plateau calcaire de la forêt d'Othe qui domine la rive droite de l'Yonne, fait l'objet depuis plus de dix ans d'importants travaux de restauration qui se poursuivent actuellement.

Le texte de cette communication a paru dans le *B.S.F.A.Y.*, numéro 9.

Le lendemain dimanche, près d'une centaine de personnes purent participer à une visite du monument, commentée par notre président, retrouver les éléments soulignés la veille et apprécier les efforts de restauration entrepris par cette modeste commune. Celle-ci était représentée par son maire, M. Mugnier, accompagné de son épouse, de plusieurs conseillers municipaux et de nombreux habitants.

*

Le samedi 20 juin 1992 s'est tenue à Saint-Père une réunion, organisée par notre société, au cours de laquelle furent présentées des images inédites du village.

Ces images portaient essentiellement sur l'ornementation extérieure du clocher de l'église Notre-Dame et sur la découverte récente d'une cave naturelle aménagée au lieu dit « Sur les Caves », à proximité du cimetière. La salle des fêtes n'étant pas à « géométrie variable », l'assistance souffrit peut-être un peu de la chaleur car plus de quatre-vingts personnes étaient présentes.

Nous ne nous étendrons pas sur les éléments sculptés du clocher, leur énumération serait ici trop fastidieuse ; sachons seulement que nous avons profité des échafaudages pour photographier de près ces intéressantes et complexes ornementations qui, maintenant que la restauration en est terminée, sont redevenues parfaitement lisibles, comme elles l'étaient au moment de la construction du monument.

Par contre, peut-être est-il nécessaire de donner quelques explications sur la « cave » découverte fortuitement le mardi 4 décembre 1990 au cours de travaux de terrassement communaux. Un relevé méthodique fut effectué par nos soins le jour même, avec l'aide de M. Éric Bureau, employé communal.

La cave est située sous un important banc rocheux, à 16,50 m de l'axe du chemin du cimetière et à 41,50 m de celui-ci ; l'épaisseur du terrain au droit de l'entrée, au moment de la découverte était de 4,30 m. C'est dans ce même banc rocheux qu'on voit encore de nos jours d'anciennes carrières d'extraction de pierres.

L'entrée de la cave est précédée par un petit cavon, orienté perpendiculairement à l'axe du souterrain, de 6,10 m de long par 3,15 m de large et 2,30 m de haut ; ce cavon a été construit soigneusement, en appareil moyen, et nous avons pu noter, au moment de la mise au jour, la présence d'une partie de la voûte en plein cintre avec traces de planches de coffrage et d'enduit de chaux. La cave, ensuite, est un long boyau de 22,50 m sur une moyenne de 2,20 m de large et de 2,20 m de haut, distribuant de part et d'autre de l'axe central huit cellules rectangulaires dont les parois bien appareillées servaient de murs de soutènement au banc rocheux constituant le plafond. Il est à noter que le fond de la cave n'est pas appareillé et se termine par une abside semi-circulaire façonnée dans une poche d'argile bleue d'une extrême finesse, véritable pâte à modeler. Au sol, une rigole centrale destinée à l'écoulement des eaux d'infiltration laisse penser à une éventuelle extraction d'argile à des fins pratiques de fabrication de poteries locales.

Datation : très délicate à déterminer sinon impossible du fait de l'absence totale de matériel archéologique. Cependant, le fait que l'Abbé Pissier, dans sa monographie sur le village de Saint-Père publiée en 1902 dans le *Bulletin de la Société des Sciences de l'Yonne*, ne mentionne pas cette cave, alors qu'il bénéficiait encore de la mémoire collective du village, nous prouve son ancienneté.

Essai d'interprétation : A) Quant à son usage : cachette possible et probable en période troublée, en particulier pendant les guerres de religion qui ensanglantèrent la région de Vézelay, mais aussi magasin à vivres. Le mot cave est à prendre au sens large du terme, c'est-à-dire toute cavité, naturelle ou non, comme le souligne M. Pierre Haazé, éminent érudit que beaucoup d'entre nous connaissent, dans un court article paru dans le journal *L'Yonne Républicaine* du 21 février 1991. La cave de Saint-Père n'est pas un modèle unique ; la journée d'étude des sous-sols organisée en 1988 par l'association Les Amis de Vézelay a permis d'en présenter d'autres exemples comme la cave des garnisons à Rousson, les souterrains de Villechat à Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes ou celui de la poste de Flavigny, respectivement étudiés par MM. Dauphin, Millat et Dufermont. Un autre souterrain de ce type a été reconnu sous la poste de Saint-Florentin et tous les habitants de la région ont entendu parler de la cave aux loups d'Asquins et des caves de Foissy.

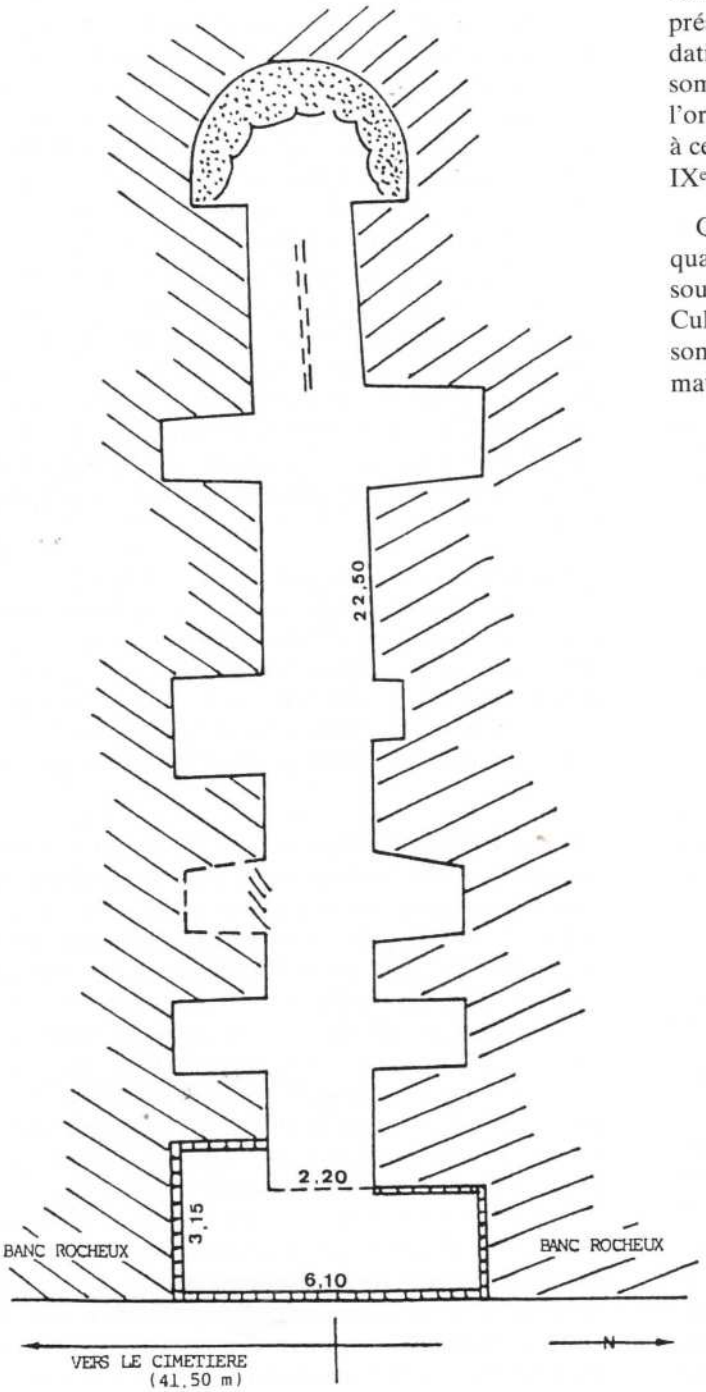
B) Quant à son abandon : on note, en particulier dans le premier alvéole gauche, d'importantes traces de coulées calcaires avec pétrification qui dénoncent de conséquentes infiltrations. Une partie des murs de soutènement ayant été littéralement sapée, le banc rocheux constituant le plafond, de plus très fissuré, s'est écroulé brutalement, peut-être à la suite de pluies diluviennes ou d'orages violents ; la cave devenue alors dangereuse a été vidée intégralement puis obstruée.

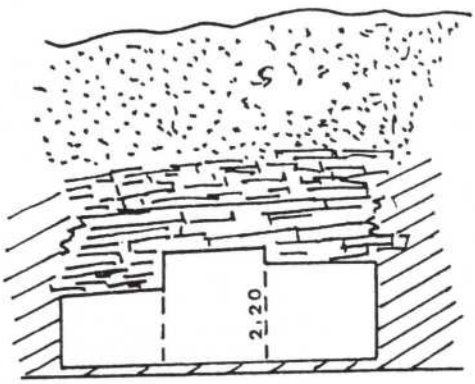
Pour conclure, il est utile de préciser que cette cave est située dans un secteur riche en vestiges. Aimé Cherest, dans un article paru à la fin du XIX[e] siècle dans le *Bulletin de la Société des Sciences de l'Yonne*, signale la présence de murs antiques là où s'effectuaient les fondations du cimetière moderne. Il est probable que nous sommes dans le périmètre du monastère primitif, à l'origine de Vézelay, la cave pouvant alors se rattacher à cette époque, c'est-à-dire dans la deuxième moitié du IX[e] siècle, aux environs des années 860.

Quand fut-elle réellement aménagée, et jusqu'à quand servit-elle ? Voilà qui reste à élucider et il serait souhaitable que la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne autorise d'indispensables sondages, seuls susceptibles d'apporter d'autres informations.

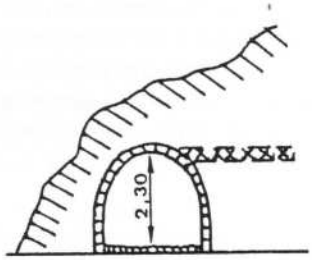
P. T.

*





COUPE DE LA CAVE



COUPE DU CAVON D'ENTREE

Saint-Père. « La cave » découverte au lieu-dit « Sur les Caves » (4-12-1990) *(Relevé P. Tollard)*

Journées de septembre 1992

Nos journées de septembre furent consacrées à **Arcy-sur-Cure.** Le samedi après-midi, après l'assemblée générale au cours de laquelle il fut procédé au renouvellement trinennal du Conseil d'administration, les communications introduisirent l'excursion de la journée de dimanche.

Notre vice-président **G.-R. Delahaye,** également vice-président fondateur de l'Association française d'archéologie mérovingienne, précisa à propos de la carrière de La Roche Taillée, **l'état actuel des connaissances en matière de fabrication de sarcophages:** l'extraction de la pierre, leur taille, le commerce et la diffusion, les implications sociales induites par l'usage du sarcophage. Cette communication est publiée dans le présent bulletin.

H. Chevrier, à l'aide d'une série de diapositives consacrées à **Arcy-sur-Cure hier et aujourd'hui,** évoqua rapidement l'histoire assez complexe de cette petite commune qui n'a plus aujourd'hui qu'une population malheureusement vieillissante de cinq cents habitants mais qui en compta mille cinq cents au temps de la prospérité apportée par le vignoble et le flottage du bois. Elle conserve sur son terroir des traces de l'homme depuis l'époque préhistorique jusqu'à nos jours, traces révélées par les travaux de l'abbé Parat, en particulier dans les grottes.

La commune se compose actuellement du village et deux hameaux, le Lac Sauvin et le Beugnon qui conservent tous deux des chapelles malheureusement fortement altérées par le temps.

Le premier village, l'Arciacum gallo-romain, dont attestent encore un tumulus et des traces de bâtiments révélées par la photographie aérienne, était situé à Girelles. Des fragments de murs et de céramique, des fûts de colonnes déposés au musée en proviennent. Le bourg actuel n'apparaît qu'à l'époque mérovingienne.

La journée se termina avec **J.-C. Liger,** qui prit ensuite la parole et est l'un des préhistoriens qui étudient les grottes dans lesquelles des découvertes fondamentales ont été faites récemment; il est membre fondateur de l'association Cora créée pour la protection, le développement et la mise en valeur du patrimoine archéologique constitué par le double méandre de la Cure entre Saint-Moré et Arcy-sur-Cure. C'est des **découvertes récentes dans les grottes d'Arcy** qu'il nous entretint.

Celles-ci sont dominées par les peintures préhistoriques retrouvées dans la « Grande grotte » au-delà du circuit de visite classique, dans la salle des Vagues de la Mer.

Fréquentée dès le début du XVII[e] siècle, sa facilité d'accès l'exposa à une exploitation commerciale au XIX[e] siècle mais son intérêt attira aussi de nombreux curieux, naturalistes, paléontologues, géologues et archéologues. Dès 1969, le professeur André Leroi-Gourhan, dans un rapport au Conseil Supérieur de la Recherche Scientifique et après vingt ans de travail dans les grottes d'Arcy-Saint-Moré, avait insisté sur l'intérêt naturel et archéologique majeur de ce site du double méandre de la Cure. Mais la découverte de peintures préhistoriques, en 1990 (à l'occasion d'un nettoyage des parois), a considérablement accru la valeur paléo-ethnographique de cette caverne qui se révèle être un sanctuaire comparable à ceux des Pyrénées ou du Périgord. Le mammouth y est représenté de façon privilégiée mais on y retrouve aussi bouquetin, bison, cheval et même rhinocéros, des signes et des représentations humaines partielles. Cette découverte est exceptionnelle à de nombreux égards: c'est le plus nordique des sanctuaires peints actuellement connus. Une nécropole protohistorique et des graffitis récents y attestent de la pérennité des relations entre l'homme et la caverne depuis le Paléolithique Supérieur jusqu'à l'époque actuelle. En outre, l'étude du sol au pied des peintures a permis de retrouver le sol ancien sous le concrétionnement – sol piétiné, petit foyer avec traces d'ocre et d'huile (sans doute d'éclairage), fragments de glaise, os et dents de cheval, griffes d'ours.

Par ailleurs, des travaux non encore publiés effectués aux cours des dix dernières années dans la grotte des Fées et dans la perte de la Goulette, connues jusqu'alors uniquement par leur intérêt spéléologique, ont mis en évidence d'étonnantes séquences de comblement et de décomblement apparemment très rapides. Des tessons des époques tant préhistoriques qu'historiques (XVII[e] siècle) viennent aussi attester de l'occupation séquentielle de ces cavernes par l'homme.

*

L'excursion du dimanche vint illustrer les exposés de la veille. Une cinquantaine de nos collègues partagés en deux groupes purent découvrir quelques-unes des richesses d'**Arcy** et se retrouvèrent pour un excellent déjeuner à l'hôtel des Grottes.

Hervé Chevrier entraîna les uns à sa suite **à travers les rues du village.** Que de découvertes dans cette commune maintes fois traversée à laquelle nous n'avions guère prêté attention: croix de mission, maisons anciennes, granges paysannes regroupant le long d'une petite cour dans un étroit bâtiment la grange et le poulailler alors que le pré est en face et l'habitation souvent dans un autre secteur du village; maison XIX[e] s. ayant conservé sa cheminée « à jambon » et les inscriptions des années de bon vin sur les poutres, étroites sentes

irrégulières séparant les maisons du fait des inégalités du terrain, musée de l'Abbé Parat dans le couloir de la mairie-école, pont sur la Cure et lavoir réduit à un simple plan incliné, promenade le long des fossés permettant de voir quelques restes du château de Digogne, église avec sa vaste tribune pour les jeunes filles et l'ancienne chapelle seigneuriale des Veilhant qui en constitue la partie la plus ancienne avec ses petits culots sculptés. Hervé Chevrier avait également préparer une exposition regroupant des maquettes de différents sites historiques du village avant leur destruction ou leurs transformations au cours du temps: le château de Digogne, l'ancienne église, la Cobarde, le Val Sainte-Marie dominé par le château du Chastenay d'un côté et la Cobarde de l'autre, l'abbaye de Reigny dont ne demeure plus aujourd'hui que le réfectoire, l'ancien port du flottage. L'histoire de ce flottage et du vignoble, les deux grands moteurs économiques de la commune jusqu'à la fin du XIX^{e} siècle: le phylloxéra, la concurrence du charbon, la baisse du niveau de la Cure après la construction du barrage des Settons en 1858, l'hostilité des riverains, précipitèrent leur disparition.

Pendant ce temps, les autres suivirent M. J.-C. Liger dans **la grande grotte**, en particulier dans son sanctuaire préhistorique. La galerie orientale, non visitée, recèle également des vestiges historiques et préhistoriques, témoins de son occupation répétée dans le temps: vaisselle gallo-romaine, plaque-boucle mérovingienne, tesselles XVI^{e}-XVII^{e} s., inscriptions. Nous pûmes découvrir nous-mêmes à l'extrémité du circuit de visite le bouquetin détecté en 1990 par P. Guilloré qui fut à l'origine des campagnes de fouilles, mais aussi les mammouths, les grands aplats de couleur, la main négative... et de nombreuses traces encore mal identifiées. Située à 450 m sous le plateau, l'entrée de la grotte se faisait très probablement à l'extrémité opposée de l'entrée actuelle, qui correspond sans doute à l'ouverture d'un abri sous roche dans la galerie. En effet, les peintures sont en partie masquées par l'éboulis qui ferme la galerie aujourd'hui et de nombreux graffitis, gravés au crayon depuis le XVI^{e} s. jusqu'au XIX^{e} s., ont été retrouvés dans ce secteur.

La promenade souterraine permit aussi d'apprécier la beauté des concrétions, le lavoir des Fées avec son lac au reflet de calcite flottante, des restes du plancher stalagmitique effondré à la suite d'une crue de la Cure.

Ensuite, guidés par G.-R. Delahaye, ils partirent vers la **carrière de La Roche Taillée.** Du haut de la falaise, un agréable sentier forestier y conduit. On est d'emblée saisi par l'importance de cette carrière où le front de taille en délit reste bien visible dans le calcaire très dur du récif corallien qui se prolonge vers le Saussois: trous de boulins des échafaudages, paroi bien dressée à la surface rabotée, blocs en cours d'extraction, déjà partiellement dégagés. Ces trous d'exploitation remontent à l'époque mérovingienne mais on ne sait pas quand a commencé cette extraction.

La proximité de la voie d'Agrippa et de la Cure rendent possibles son exploitation dès la période gallo-romaine. Son abandon au VIII^{e} siècle correspond à celui de l'inhumation en sarcophages dans des cimetières extensifs hors des villages. Les inhumations se font alors autour ou même à l'intérieur de l'église où ce mode de sépulture, encombrant, est progressivement abandonné.

A la découverte de l'âme alsacienne

Dix jours plus tard, notre année se termina avec un très enrichissant voyage en **Alsace** et dans les **Vosges du Nord**, magnifiquement préparé par notre trésorier et sa famille implantée localement. 25 de nos collègues participèrent à cette petite semaine de découvertes extrêmement variées, dans une atmosphère très chaleureuse, en particulier de la part de la famille Velten, nos hôteliers de La Petite-Pierre, au cœur du Parc régional, mais aussi des parents de J.-M. Saur qui nous accueillirent dans leur ferme; à l'attrait culturel d'un bel ensemble agricole typique de la plaine d'Alsace, ils avaient associé un goûter avec kugelhopf, arrosé de crémant d'Epfig. La gastronomie alsacienne ne fut pas en reste et le soleil fut largement au rendez-vous. Un compte rendu figure dans ce même bulletin, mais qu'il nous soit encore permis de remercier ici notre guide et tous ceux qui l'ont secondé et ont fait de ces journées un parfait succès. Organisé de Saverne à Saverne, il nous permit certes de voir ou de revoir Strasbourg, sa cathédrale, la Petite France, ses riches musées, le mont Sainte-Odile ou Obernai; mais surtout de découvrir les admirables paysages boisés des Vosges du Nord; les beaux villages aux architectures si typiques et variées, le pays de Hanau et le Kochersberg avec leurs fermes majestueuses, les Vosges du Nord avec leurs demeures de pierre où apparaissent les colombages, l'Outre-Forêt, ses vignobles et leurs villages caractéristiques, mais aussi les localités potières en forêt de Haguenau, tous unis par la beauté de leur décoration florale. Il nous faut aussi évoquer les multiples églises anciennes recélant bien des trésors, le tourisme militaire avec la plus forte densité de châteaux-forts d'Alsace et quelques ouvrages de la ligne Maginot, la généreuse campagne alsacienne et ses cultures favorisées par un sol fertile, enfin l'étonnant secteur du Ban de la Roche, petit pays très fermé géographiquement et qui garde son individualité avec sa population très spécifique de langue d'oil dans ces terres très germanophones. Enfin, nous ne saurions passer sous silence les magnifiques édifices romans de Rosheim, Andlau, Marmoutier et sa crypte archéologique parfaitement aménagée, ou la grande abbatiale jésuite de Molsheim.

Avec le colloque Quantin-Porée, la séance au Collège de France, les quatre séances de communications, la journée d'excursion à Arcy, le voyage d'une semaine en Alsace, la publication du bulletin annuel et des deux bulletins de liaison, sans parler de bien d'autres choses moins apparentes... voici une année une nouvelle fois bien remplie.

Bibliographie de l'année 1992

par Monique CARON, Gilbert-Robert DELAHAYE, Jean ROUMAILHAC,
et plusieurs autres collègues

TRAVAUX DE NOS COLLÈGUES ET AMIS

◆ G.-R. DELAHAYE, « Les sarcophages de plâtre exhumés autour des cryptes de Jouarre (Seine-et-Marne) », dans *Cahiers archéologiques,* nº 40, 1992, Édit. Picard, pp. 21-34.

◆ G.-R. DELAHAYE, « L'Association française d'archéologie mérovingienne (1979-1989) », dans *La Préhistoire en France. Musées, écoles de fouille, associations... du XIXe siècle à nos jours. Actes du 114e Congrès national des Sociétés savantes, Paris, 1989,* [1992], pp. 107-111.

◆ G.-R. DELAHAYE, « Une hache à tranchant large trouvée à Beautheil », dans *Revue d'histoire et d'art de la Brie et du Pays de Meaux,* nº 43, 1992, pp. 17-20.

◆ G.-R. DELAHAYE, « Supplément au répertoire des haches à tranchant large des bassins de l'Yonne et de la Seine », dans *Bulletin de Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne,* 123e vol., 1991, [1992], pp. 35-46.

◆ G.-R. DELAHAYE, « Le renouveau du Groupement archéologique de Seine-et-Marne est aussi votre affaire », dans *Bulletin du Groupement archéologique de Seine-et-Marne,* nº 28-31, 1987-1990, [1992], p. 5. — « Sondage au pied de la tour médiévale de Jouarre. Face ouest », pp. 167-171. — « Croix mérovingienne trouvée dans le tombeau de sainte Osanne, à Jouarre », pp. 222-223. — « Un manche de cuillère médiéval trouvé à Jouarre », pp. 224-225.

◆ G.-R. DELAHAYE, « In memoriam: Jacques-Paul Burin », dans *Provins et sa région, Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins,* nº 146, 1992, p. 11. — « Renouveau du Groupement archéologique de Seine-et-Marne », pp. 29-30. — « L'église-mère de Lumigny », pp. 31-32. — « La faïence de Montereau dans l'œuvre de Marcel Proust », pp. 33-34. — « Démarches pour la sauvegarde de l'église de Saint-Loup-de-Naud en 1939 et 1940 », pp. 35-40.

◆ G.-R. DELAHAYE, « Les cérémonies du centenaire », dans *1892-1992. Centenaire de la Société,* Documents et travaux de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins, vol. XII, 1992, pp. 2-4. — « Cent ans de la vie de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins », pp. 5-18.

◆ G.-R. DELAHAYE, « Une ampoule de Saint-Ménas conservée à Montereau-fault-Yonne », dans *Bulletin de l'Association des naturalistes de la vallée du Loing et du massif de Fontainebleau,* vol. 68, 1992, nº 1, pp. 38-42. — « Fragment de lampe à huile provenant d'un souterrain de Provins », pp. 43-44. — « Une hache mérovingienne conservée au château-musée de Nemours », dans nº 2, pp. 99-100. — « Un pion de jeu haut-médiéval trouvé à Saint-Germain-Laval, p. 101. — « Une dague médiévale trouvée près de Provins », pp. 102-103. — « Une épée carolingienne conservée à Montereau », pp. 104-106. — « Évocations de la région monterelaise aux Journées archéologiques d'Ile-de-France 1992 », pp. 107-108.

◆ G.-R. DELAHAYE, « Les sarcophages de plâtre mérovingiens de Sergines (Yonne). Fabrication, décors », dans *Bulletin de la Société des Fouilles archéologiques et des monuments historiques de l'Yonne,* nº 9, 1992, pp. 31-44. — « Reliques de la reine Bathilde et de sainte Bertille exposées à Chelles », p. 118. — « Découvertes sous la crypte Saint-Paul de Jouarre », pp. 118-119.

◆ G.-R. DELAHAYE, « Une éventuelle influence orientale dans le décor d'un sarcophage mérovingien de Villemomble », dans *En Aulnoye jadis* [publication de la Société historique du Raincy et du Pays d'Aulnoye, Seine-Saint-Denis], nº 21, 1992, pp. 5-7.

◆ G.-R. DELAHAYE, « Le monument aux morts d'Échouboulains », dans *Nouvelles d'Échouboulains* [bulletin municipal], nº 19, été 1992, pp. 21-23.

◆ G.-R. DELAHAYE, « Une pièce de jeu haut-médiévale trouvée à Gardeloup », dans *Délivrance* [journal de la région de Montereau-fault-Yonne], dans nº 2409, jeudi 16 juillet 1992, p. 6. — « Plantation d'un arbre commémoratif à Échouboulains en 1920 », nº 2410, jeudi 23 juillet 1992, p. 6. — « Une épée carolingienne trouvée en région monterelaise », dans nº 2417, jeudi 1er oct. 1992, p. 5.

◆ G.-R. DELAHAYE, « Une hache du haut Moyen Age trouvée à Beautheil », dans *Le pays briard* [journal édité à Coulommiers, Seine-et-Marne], 49e année, nº 2, vendr. 10 janv. 1992, p. 4. — « La croix de la place Saint-Paul de Jouarre », dans nº 4, vendr. 17 janv. 1992, p. 9. — « Une ‹goutteuse› de lampe médiévale », dans nº 10, vendr. 7 févr. 1992, rubrique « Vaudoy », p. 7. — « Une hache médiévale découverte à Saints », dans nº 53, mardi 21 juill. 1992, p. 1. — « Une dague médiévale entrée au Musée du Provinois », dans nº 57, vendr. 14 août 1992, p. 11. — « Les Meldes étaient-ils des bateliers et des charpentiers navals? », dans nº 57, vendr. 14 août 1992, p. 11. — « Observation de deux niveaux de sarcophages à Jouarre », dans nº 84, mardi 24 nov. 1992, p. 8.

Notre collègue a aussi donné les conférences suivantes :

— « Les sarcophages de plâtre de Jouarre. Fabrication, décors », Université de Paris I, U.F.R. 03 d'histoire de l'art et d'archéologie (archéologie médiévale), 14 janvier 1992.

— « Les églises rupestres de Cappadoce », section auxerroise de l'Université pour Tous de Bourgogne, 24 janvier 1992.

—« Égypte insolite », Société des fouilles archéologiques et des monuments historiques de l'Yonne, Auxerre, 8 février 1992.

— « Les voûtes des cryptes de Jouarre et d'Auxerre », Musée de Préhistoire d'Ile-de-France, Nemours, 7 mars 1992.

— « les sarcophages de pierre de la Gaule mérovingienne », conférence de l'École du Louvre, au Musée des Antiquités nationales, Saint-Germain-en-Laye, 20 mars 1992.

— « Une gourde en grès trouvée au hameau de Gardeloup, commune de Saint-Germain-Laval »,
et
— « Les sarcophages de pierre exhumés en 1985 dans l'église priorale Saint-Martin-du-Tertre-lès-Montereau », Centre d'études et de recherches historiques et archéologiques de Montereau et environs (C.E.R.H.A.M.E.), 18 avril 1992.

— « Histoire de la forêt de Saint-Germain-Laval », conférence-promenade, C.E.R.H.A.M.E., 16 mai 1992.

— « Cent ans d'activité de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins », assemblée générale du centenaire de cette association, Provins, 17 mai 1992.

— « A propos de la carrière d'Arcy-sur-Cure, problèmes liés à l'extraction, à la taille et à la diffusion des sarcophages de pierre mérovingiens », Société des fouilles archéologiques et des monuments historiques de l'Yonne, Auxerre, 12 septembre 1992.

— « Les découvertes relatives au haut Moyen Age dans la région du confluent Seine-Yonne », C.E.R.H.A.M.E., Montereau, 19 septembre 1992.

— « Rame et fer de perche sur une pierre tombale de l'église de Forges (Seine-et-Marne) »
et
— « Les Cisterciens de Preuilly, la Seine et l'Yonne, aux XII^e^ et XIII^e^ siècles », assemblée générale du C.E.R.H.A.M.E., Montereau, 14 novembre 1992. Mêmes conférences présentées au 7^e^ colloque de la Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Ile-de-France, Conflans-Sainte-Honorine, 5 décembre 1992.

Notre collègue a, par ailleurs, guidé les visites suivantes :

Cryptes et église Saint-Pierre-Saint-Paul de Jouarre, pour la Société française d'archéologie, le 4 avril 1992.

Cryptes, église et tour de l'abbaye de Jouarre, pour l'Office marlychois d'archéologie – Groupe d'étude, le 23 mai 1992.

— Monuments d'Auxerre, pour la Société historique de Nogent-sur-Marne, Le Perreux, Bry-sur-Marne, le 14 juin 1992.

— Carrière de sarcophages mérovingiens de La Roche Taillée, à Arcy-sur-Cure, pour la Société des fouilles archéologiques et des monuments historiques de l'Yonne.

◆ FIXOT (Michel) et coll., « Saint-Estève de Ménerbes. 1. Archéologie », dans *Provence historique,* t. XLII, fasc. 167-168, janv.-juin 1992, *Autour de Paul-Albert Février,* pp. 189-206.

◆ GITTON (Abbé Bernard), « Le Conventionnel Jean-Alban Lefiot », dans *Bulletin de la Société historique, archéologique et artistique du Giennois,* n° 35, déc. 1991, pp. 27-48.

◆ GUYON (Jean), « Saint-Estève de Ménerbes. 2. Les inscriptions », dans *Provence historique,* t. XLII, fasc. 167-168, janv.-juin 1992, *Autour de Paul-Albert Février,* pp. 207-222.

◆ LABBÉ (Alain), « Corps et cœur dans *Girart de Roussillon* », dans *Le « cuer » au Moyen Age (Réalité et Senefiance). Actes du colloque du Centre universitaire d'Études et de Recherches médiévales d'Aix, mars 1991, Senefiance,* n° 30, 1991, pp. 162-186.

◆ LABBÉ (Alain), « Nouvelles remarques sur le décor peint des cryptes de Saint-Germain d'Auxerre : encore la signature de Fredilo. Les portraits des évêques sont-ils vraiment carolingiens? », communication à la Société nationale des Antiquaires de France, décembre 1991, *Bulletin de la Société...,* 1993.

◆ LABBÉ (Alain), « La topographie et les monuments d'Orléans dans *Girart de Roussillon* », dans *Actes du colloque de la Société de langue et littérature médiévales d'oc et d'oïl (Orléans, 31 janvier et 1^er^ février 1992), Perspectives médiévales,* n° 18, juin 1992, pp. 77-91.

◆ LABBÉ (Alain), « L'abbaye de Jouarre et ses églises », notice dans *Guide du Patrimoine. Ile-de-France,* sous la direction de Jean-Marie Pérouse de Montclos, Paris, Hachette, 1992, pp. 346-352.

◆ LABBÉ (Alain), « Le vêtement du Grand Prêtre dans l'iconographie et l'idéologie ottoniennes », dans *Cahiers de civilisation médiévale,* Poitiers, 1993.

◆ LABBÉ (Alain), « Une théophanie équestre : le Christ à cheval de la cathédrale d'Auxerre. Théologie christocentrique et idéologie impériale », dans *Le cheval dans le monde médiéval. Actes du colloque du Centre universitaire d'Études et de Recherches médiévales d'Aix, février 1992, Senefiance,* n° 32, 1992, pp. 277-300.

◆ LABBÉ (Alain), « Jeunesse du saint, jeunesse du héros : Étienne et Roland dans l'art du Moyen Age », dans *Les Ages de la vie au Moyen Age. Actes du colloque franco-allemand de Provins (Université de Paris-Sorbonne – Université de Bonn), mars 1990,* édit. Henri Dubois et Michel Zink, sous presse.

◆ LABBÉ (Alain), « Itinéraire et territoire dans les chansons de geste », dans *Terres médiévales. Actes du colloque du Centre d'Études Médiévales d'Orléans, avril 1990,* édit. Bernard Ribémont, sous presse.

◆ LABBÉ (Alain), « Le cadre architectural de *Garin le Lorrain* : régression du modèle palatin et prédominance du décor castral », dans *La Geste des Lorrains. Actes du colloque de Nanterre, novembre 1990. Études présentées et réunies par François Suard, Littérales,* n° 10, Centre de recherche des littératures – Université de Paris X – Branche française de la Société Rencesvals, pp. 217-242.

◆ LABBÉ (Alain), « Visages du saint et du héros : Étienne et Roland dans l'art du Moyen Age », à paraître dans *Cahiers de l'Université de Besançon.*

◆ MOUTARD (Pierre), « Le lavoir communal du faubourg d'Appoigny », dans *Appoigny, bulletin municipal,* n° 9, septembre 1992, p. 7.

◆ PONSICH (Pierre), « Le cloître supérieur de Saint-Martin du Canigou. Étude en vue d'une restauration », dans *Études roussillonnaises,* t. XI, 1992, pp. 9-38.

◆ PONSICH (Pierre), « Aperçu historique de la Seigneurie et de la Vicomté de Canet », *ibidem,* pp. 39-54.

◆ SAXER (Mgr Victor), « Saints diocésains de Fréjus dans les livres liturgiques du XI[e] au XVII[e] siècle », dans *Provence historique..., Autour de Paul-Albert Février,* pp. 441-456.

ÉCHANGE DE PUBLICATIONS

◆ BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES HISTORIQUES ET NATURELLES DE L'YONNE. — 1, rue Marie-Noël, 89000 Auxerre. — Année 1991, 123[e] vol., 1992.

Ce très riche bulletin, de plus de 250 pages, regroupe une quinzaine d'articles intéressant tant l'histoire et l'archéologie que les sciences de la nature. Les rubriques habituelles (comptes rendus de séances, bibliographie, note sur les principales découvertes archéologiques dans le département) apportent aussi de nombreuses informations. Proches de nos centres d'intérêt, on retiendra les textes de Camille Pellet, « La bataille de Fontenoy (25 juin 841) »; François Poplin, « Proposition pour la hache de batellerie normande », Gilbert-Robert Delahaye, « Supplément au répertoire des haches à tranchant large des bassins de l'Yonne et de la Seine »; Jean Richard, « Un comte d'Auxerre en Irlande au XIV[e] siècle: Louis d'Auxerre au purgatoire de saint Patrice »; Line Skorka, « La création des justices de paix sous la Révolution »; Jean-Pierre Rocher, « La grande grève des bûcherons de Saint-Fargeau (1884-1885) »; René Clément, « Les grès bleus de Puisaye: origine, histoire et technique »; Hervé Chevrier, « Catalogue des imprimés provenant des archives de la S.S.Y. (1788-1800) ».

◆ ÉTUDES VILLENEUVIENNES. — BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE VILLENEUVE-SUR-YONNE « LES AMIS DU VIEUX VILLENEUVE ». — 7, faubourg Saint-Laurent, 89500 Villeneuve-sur-Yonne. — 1992, n° 18.

Cet important bulletin annuel de plus de 100 pages pose de nouveaux jalons pour la connaissance du patrimoine local de ce canton et la compréhension de ses racines. Parmi les nombreux sujets historiques, archéologiques et artistiques, nous signalerons l'étude du « Mobilier de la nécropole de La Colombine », par J.-P. Delor, qui apporte de nouvelles perspectives sur la vie de nos lointains ancêtres, treize siècles avant J.-C.; le travail de M[me] A. Renard sur « Les maîtres verriers des XII[e] et XIII[e] siècles » et les techniques employées dans les églises de Saint-Julien-du-Sault et Villeneuve-sur-Yonne; l'article de P. Brachin à propos de « La mise au tombeau de l'abbaye de Vauluisant conservé à Villeneuve-l'Archevêque ». Traditions et folklore ne sont pas oubliés avec les contributions de P. Millat sur les « Légendes et superstitions de Verlin », de F. Rollet à propos d'« Un manuscrit de pharmacopée » et de J.-L. Dauphin qui rend compte d'une enquête sur « Le patois régional en 1875 ». Enfin, E. Meunier nous emmène à la rencontre des habitants de Villeneuve-sur-Yonne au XVI[e] siècle. Chroniques et notes d'actualité complètent cette publication.

◆ LE PAISSIAU. — ARTS, PATRIMOINE ET CULTURE DES PAYS DE L'YONNE. — Conservatoire de la Nature Paul Bert, 5, bd Vauban, 89000 Auxerre. — N° 17, 4[e] trimestre 1991.

Certes, cette association a des préoccupations un peu éloignées des nôtres, mais elle constitue un conservatoire des traditions et de la vie des hommes aux siècles passés dans notre région. Comment ne pas y être sensible? Nous avons relevé, dans le n° 17, un article d'un membre de la S.F.A.Y., Dominique Charlot, « L'église d'Accolay a retrouvé son retable ».

◆ JULLIACUM. — BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU CHÂTEAU DE JULLY. — 89160 Jully. — N° 14, septembre 1992.

Ce numéro « spécial château » est presqu'entièrement consacré aux « Travaux réalisés au château: mars-juin 1992 », notamment grâce à des illustrations nombreuses et explicites.

◆ LES VILLES AUGUSTÉNNES DE GAULE. — ACTES DU COLLOQUE INTERNATIONAL D'AUTUN, 6, 7 et 8 juin 1985, sous la direction de Christian Goudineau et Alain Rebourg. Société éduenne des Lettres, Sciences et Arts et ville d'Autun édit., 1991.

Après deux textes introductifs (« L'encadrement juridique des fondations augustéennes », par Jean-Marie André, et « La société urbaine en Narbonnaise à l'époque d'Auguste », par André Pelletier), sont évoqués les cas de diverses villes fondées pendant la période augustéenne. Sont ainsi évoquées Nîmes, par Danièle Roman et par Pierre Garmy; Bordeaux, Périgueux et Saintes, par Louis Maurin; Vienne par Pierre André, Armand Desbats, Roger Lauxerrois et Anne Le Bot Helly; Lyon, par Armand Desbat et Bernard Mandy; Autun, par Alain Rebourg; les villes augustéennes de l'est et du nord-est, par Edmond Frezouls. Trois contributions élargissent le sujet, tant sur le plan idéologique que géographique: « Le culte d'Auguste dans les villes augustéennes... et les autres », par Marcel Le Glay; « Remarques sur l'idéologie de la ville augustéenne à partir des centres monumentaux d'Athènes, Thasos, Arles et Nîmes », par Pierre Gros; et « Les villes augustéennes d'Orient », par Jean-Paul Rey-Coquais.

◆ PROVINS ET SA RÉGION. — BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE L'ARRONDISSEMENT DE PROVINS. — N° 145, 1991. Hôtel de Ville, 77160 Provins.

Comme chaque année, la première partie de ce bulletin est consacrée à la « Vie de la Société ». L'assemblée générale à La Ferté-Gaucher est l'occasion pour Denise Rougé de faire le point sur l'histoire du canton dont cette localité est le chef-lieu, tandis que Dominique Henry donne un aperçu sur l'histoire de la commanderie de Chevru.

Trois importants articles d'histoire et d'archéologie constituent le corps du bulletin: « Antoine Pecquet (1700-1762), marquis de Paroy », par Roger Blais; « Un livre d'église provinois manuscrit (1770) », par le frère Jean-Baptiste Molin; « Les maisons canoniales de Saint-Quiriace de Provins », par Pierre Garrigou Grandchamp. Les résultats de cette dernière étude débordent, par leur intérêt, le cadre de la seule ville de Provins.

N° 146, 1992. Dans ce numéro dense, puisqu'il ne comporte pas moins de dix-huit notes et articles, on remarque un texte de Gilbert-Robert Delahaye sur des « Démarches pour la sauvegarde de l'église de Saint-Loup-de-Naud en 1939 et 1940 »; une importante publication d'un document d'archive « Souvenirs de Nicolas-Pierre Ythier, chanoine de Saint-Quiriace de Provins » présenté et annoté par M[lle] Michèle Bardon et le chanoine Michel Veissière; une étude sur « Enfance et jeunesse de la faïencerie de Montereau-fault-Yonne, des origines à 1848 », par Jean Marais; un article de géographie exemplaire sur « Le bassin-versant de la Voulzie », par le professeur Marcel-M. Chartier; et plusieurs notes d'archéologie sur « Le chemin de Rome à travers la Brie », par Pierre Geslin; « Vénus retrouvée. Un dessin archéologique du XIX[e] siècle », par Marcel Bellot; « Cavités et souterrains de l'ancien palais des comtes de Champagne, à Provins » et « Souterrains de l'ancien hôtel de la Table Ronde, à Provins », par Isabelle et Michel Renault; « Observations sur la motte de la Tour de

César », par Olivier Deforge ; « Une collection de médailles (de l'époque révolutionnaire) », par Marcel Bellot et S. de Turckheim-Pey.

◆ DOCUMENTS ET TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE L'ARRONDISSEMENT DE PROVINS.

Au cours de l'année 1991, la société savante provinoise a consacré le volume X de sa collection de *Documents et Travaux* aux *Événements provinois il y a cent ans. 1887-1890,* recueillis et annotés par le chanoine Michel Veissière. Quant au volume XI, 1992, sous le titre *Études seine-et-marnaises. Archives et histoire,* il rassemble vingt et une études du chanoine Michel Veissière, président de la Société... de Provins et docteur ès lettres. L'ouvrage, préfacé par le professeur Jean Jacquart, président de la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Ile-de-France, s'ouvre par une liste des travaux de l'auteur. Cette bibliographie témoigne de l'importance et de la variété de ses recherches. Extraits de diverses publications, les textes ainsi rassemblés concernent, pour le plus grand nombre, Provins et sa région ; le diocèse de Meaux en constitue le second volet ; le troisième est consacré à des thèmes et époques variés de l'histoire de la Seine-et-Marne.

Le volume XII, *1892-1992. Centenaire de la Société. 17 mai 1992,* est un ouvrage de 70 pages, entièrement consacré au centenaire de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins, créée le 15 décembre 1892 :

— Présentation par le chanoine Michel Veissière, président depuis 1955.

— Vue d'ensemble sur les cérémonies de la journée anniversaire du 17 mai 1992, par Gilbert-Robert Delahaye, secrétaire de la S.H.A.A.P., remerciant pour leur présence amicale les nombreux délégués de sociétés savantes voisines ou amies (parmi lesquels notre collègue Pol Ducrot, représentant la S.F.A.Y.).

— Historique des activités de la S.H.A.A.P. (pp. 5 à 17) depuis sa fondation (entre autres sauvegarde des monuments, voyages, activités éditoriales), fruit d'une recherche de plusieurs mois, par Gilbert-Robert Delahaye.

Bilan élogieux des orientations de la société et de son président qui a su former un tissu associatif vivant grâce à un réseau de délégués cantonaux, par MM. Jean Jacquart, professeur honoraire de l'université de Paris I, président de la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Ile-de-France ; Robert-Henri Bautier, membre de l'Institut, président de la Section d'histoire médiévale du Comité des travaux historiques et scientifiques ; Alain Peyrefitte, de l'Académie française, député et maire de Provins.

— Compte rendu des visites commentées : « La sculpture à l'église Saint-Ayoul de Provins », par Mme Laurence Forgeard ; « Les tombes anciennes de la ville basse », par Mme Anne Marzin et M. Jean-Claude Boyer ; « Les tombes anciennes de la ville haute », par M. Paul Guivande.

— Biographie de l'abbé Bonno, un des fondateurs de la Société, esprit curieux et préhistorien talentueux, par Mme A. Marzin.

— Présentation de l'exposition « Préhistoire dans le Provinois, découvertes anciennes », par M. Patrice Tripé.

— Présentation de l'exposition au Musée du Provinois « Cent ans de la vie de la Société », par M. Marcel Bellot avec le concours de M. Jean-Marie Deforge.

Pol DUCROT.

◆ BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS. — Bibliothèque municipale, 1, rue Dupanloup, 45043 Orléans Cedex.

Nouvelle série, tome XI, n° 94, oct. 1991. — F. Michaud-Fréjaville, « L'apparition des noms de famille en Orléanais, du Xe au XIIIe s. », pp. 7-9. J. Pelletier, « Les albums de croquis d'Albert Laprade, architecte », pp. 17-24. Rubrique « La défense du Patrimoine ». Annexée à ce numéro, on trouve la table des matières du tome X, 1987-1989, qui contient, en particulier, les travaux publiés lors de la célébration du millénaire capétien.

Tome XII, n° 95, janvier 1992. — C. Michaud et J. Boissière, « La généralité d'Orléans à la fin du XVIIe s. », pp. 3-6. J.-C. Colrat, « Un officier orléanais à la Grande Armée : Maurice de Tascher », pp. 7-21. M. Blanchet-Dupuy, « L'internat du Lycée, puis du Collège Jeanne d'Arc à Orléans (1908-1989) », pp. 27-36.

Tome XII, n° 96, avril 1992. — C. Poitou, « Tavernes, cabarets et auberges en Sologne, sous l'Ancien Régime », pp. 3-22. J. Debal, « Trente-trois ans d'excursion de la Société », pp. 23-30.

Tome XII, n° 97, juillet 1992. — Numéro intitulé *Du prieuré Notre-Dame de Bonne-Nouvelle à la préfecture du Loiret* : A. Debal-Morche, « Le prieuré Notre-Dame de Bonne-Nouvelle », pp. 6-36. J. Pelletier, « Les transformations de l'Hôtel de la Préfecture et de ses abords au XIXe siècle », pp. 37-56. J. Debal, « Épilogue ou comment la Société archéologique sauva la salle des thèses », p. 57.

Tome XII, n° 98, octobre 1992. — J. Debal, « Lorsque Orléans rêvait de devenir « capitale de province » d'après l'enquête et les articles de Roger Secrétain dans *La République du Centre* en 1941 », pp. 17-34. J.-H. Bauchy, « Le culte de saint Marcoul à Jargeau (Loiret) », pp. 35-38. J. Debal, « Le sauvetage d'un relevé stratigraphique sur le carreau de la Charpenterie à Orléans en février 1971 », pp. 39-44. Et un texte qui nous touche tout particulièrement : J. Debal, « In memoriam : le professeur René Louis », pp. 45-46.

◆ BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE L'ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS. — Bibliothèque municipale Durzy, 12, rue de la Chaussée, 45207 Montargis.

N° 86, octobre 1991 ; n° 87, février 1992. — H. Perruchot, « Montargis en mai et juin 1940 » ; G. Leloup, « Le manuscrit des Ursulines de Montargis » ; R. Beaubiat, « Le télégraphe de Chappe à Montargis » et « Le télégraphe de Chappe à Girolles et Amilly » ; A. Aubourg, « Gravières et industries paléolithiques dans les vallées du Loing et de l'Ouanne ».

N° 88, juin 1992. — R. Beaubiat, « Le tympan de Girolles et l'Apocalypse » ; V. Lacoste, « Un orgue dans l'église de Ladon » ; A. Aubourg, « Gravières et industries paléolithiques... » ; G. Leloup, « Lieux de sépultures montargeoises du XIIe siècle à nos jours ».

N° 89, novembre 1992. — A. Aubourg, « Gravières et industries paléolithiques... » ; G. Leloup, « Bail de l'abbaye de Ferrières (1632) » ; F. Thouvenot, « Une famille de peintres-verriers au XIXe siècle : les Lobins, de Tours, et l'église de Montargis » ; J. Warschnitter, « La famille Becquerel à Châtillon-sur-Loing ».

◆ CAHIERS D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE DU BERRY. — Société d'archéologie et d'histoire du Berry. — 8, place des Quatre-Piliers, B.P. 69, 18002 Bourges. — N° 106, juin 1991.

Ce numéro est essentiellement consacré aux travaux de MM. A. Bernon et P. Trotignon à propos des « Carrières des Averdives ou du château à Bourges ». Il se termine par une note sur « L'aqueduc du Troslay », aqueduc gallo-romain traversant les dites carrières dont des investigations récentes ont permis une meilleure description. Pendant des décennies, des champignons ont été produits à Bourges même, dans d'anciennes carrières, dont les auteurs retracent l'histoire, en même temps qu'ils livrent le plan de ce « puzzle souterrain étonnant ».

◆ BULLETINS ET MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE LA CHARENTE. — 44, rue de Montmoreau, 16000 Angoulême.

1991, n° 2-3. — Outre le compte rendu des activités du deuxième trimestre 1991, ce double numéro est consacré aux Journées de rencontre organisées en octobre 1989 par la Société et le Comité des Jumelages Angoulême-villes étrangères sur le thème « La Révolution française. Quatre villes jumelées donnent leur point de vue » (Bury, Grande-Bretagne ; Hilsdesheim, Allemagne ; Vittoria, Espagne ; Segou, Mali). Temps forts des échanges culturels avec ces quatre villes, les débats ont eu l'histoire comme principal centre d'intérêt : « Angoulême et les villes jumelées en 1789 » ; « Visite de la ville et évocation de son histoire » ; « 1789 vu aujourd'hui par les villes jumelées ». Enfin, au terme du dîner de clôture, J. Baudet a évoqué la question religieuse de 1789 à 1799 et les représentants des villes étrangères la situation, dans leur ville, à cette époque. La ville d'Hildesheim avait apporté un extrait de son journal local daté du 25 juillet 1789, relatant les événements parisiens.

1991, n° 4. — Y.-J. Riou, « Les monuments religieux d'Exideuil (Charente) et leur mobilier », pp. 216-235 ; G. Brunet, « Centenaire de la naissance du Touring club de France », pp. 236- 242. A signaler, dans la « Bibliographie », l'*Histoire d'Angoulême et de ses alentours,* à laquelle a collaboré notre collègue P. Dubourg-Noves.

1992. Parmi les quatre numéros publiés en 1992, on retiendra les travaux suivants : J. Duguet, « L'ascendance d'Adhémar de Chabannes », pp. 13-15 ; A. Cadet, « Parmi les cloches du doyenné de Villegnan », pp. 19-23 ; A. Debenath, « Le professeur Jean Piveteau : son œuvre scientifique, son apport à la préhistoire charentaise », pp. 109-112. P. Dubourg-Noves, « Traces du pèlerinage de Compostelle sur le territoire charentais », pp. 113-119.

◆ ÉTUDES SUR L'HÉRAULT. — Archives départementales, B.P. 1266, 2, avenue de Castelnau, 34000 Montpellier Cedex.

A l'occasion de travaux d'étude sur la crypte de l'église de Saint-Guilhem-du-Désert, notre président a été amené à prendre contact avec M. J.-Cl. Richard, directeur de recherche au C.N.R.S. et membre de la direction de la rédaction de la revue *Études sur l'Hérault.* Celui-ci a bien voulu nous en faire parvenir quelques numéros.

Les champs d'étude qui s'y font jour, bien que vastes, se rattachent au régionalisme, tant en ce qui concerne l'art, l'archéologie et l'histoire que la géographie, les traditions et l'avenir. C'est pourquoi nous y retenons surtout quelques articles proches des pôles d'intérêt de notre propre Société.

Nouvelle série, 1, 1985, n° 3. — M. Feugère, D. Rouquette, « Le site antique et médiéval de Saint-Pierre de Pabiran à Montagnac (Hérault) », pp. 3-10. M. Durliat, « La table d'autel de Mourèze », pp. 11-14. A. Soutou, « Le nom de lieu Aumelas », pp. 15-18. J. Nougaret, « Archéologie médiévale, histoire de l'art, arts et traditions populaires. Chroniques des publications récentes (1982-1984) ».

Nlle série, 1, 1985, n° 4. — Ce numéro comporte les actes d'une table ronde oranisée par le Centre d'histoire moderne de l'Université Paul Valéry, en 1984. Il est intitulé « Images du Sud » et concerne la langue, la sensibilité et la société méridionales au XVIII[e] et au début du XIX[e] siècle.

Nlle série, 2, 1986, et 3, 1987. Pour ces deux années, sur près d'une quarantaine de contributions, huit concernent l'Antiquité et le Moyen Age. Citons R. Aris, « Note sur l'histoire d'Agde », pp. 11-18. J.-L. Fiches, « L'oppidum d'Ambrussum à Villetelle », pp. 25-30. M. Feugère, A.-F. Laurens, M.-G. Colin, « Note sur la découverte du trésor d'argenterie antique de Béziers », pp. 31-34. A. Durand, « Propositions de datations pour quelques documents du Cartulaire d'Aniane », pp. 35-36. A. Soutou, « Le prieuré et l'église Saint-Étienne de Prunet sur le Causse d'Aumelas », pp. 37-42. M.-H. Prieur, « Sociologie d'un quartier de Montpellier au XV[e] siècle : le quartier Sainte-Anne », pp. 43-46.

En outre, dans ce volume, par lequel s'achève – du moins temporairement – dix-huit ans de publication au service de la recherche historique dans l'Hérault et en Languedoc-Roussillon, J.-Cl. Richard dresse une table des sommaires (1970-1987), fort utile pour quiconque recherche une référence bibliographique sur cette région.

SIGNALEMENTS D'OUVRAGES

◆ CRAVANT : HISTORIQUE ET QUOTIDIEN, par **Odile Georges,** 1 vol. 21 × 29,7 cm, 450 pp.

Cravantaise d'adoption, l'auteur a retracé l'histoire de la localité chronologiquement et par thèmes, depuis la période préhistorique jusqu'à l'aube du XX[e] siècle. Plusieurs voies romaines, dont celle d'Agrippa, passent très près de ce bourg. Son nom d'origine celte, latinisé en *Corbannus,* témoignerait, dès cette époque, de son activité (*Core* : confluent, et *Bon* : bourg ou habitations). Après une période confuse pendant le haut Moyen Age, le village devient la possession de différents grands, en particulier de l'évêque et du chapitre d'Auxerre. La localité acquerra une relative indépendance au XIII[e] siècle. La cité, fortifiée, aura à souffrir au long des siècles de conflits avec le chapitre et du passage de troupes. Mais Cravant renaît chaque fois, grâce à la prospérité de ses cultures viticoles et céréalières, à son commerce par voie terrestre et à son port de transit. Au XIX[e] siècle, la localité, qui a perdu son rôle commercial, diversifie ses cultures pour survivre.

Ses principaux monuments (donjon, remparts, église, couvent des Ursulines, hôpital puis maison d'éducation) sont soigneusement décrits ainsi que son bâti : fermes, entreprôts, moulins, ponts...

Sont aussi étudiés l'évolution du toponyme, les familles qui firent vivre le bourg (plus de 350 ont été recensées) et les notables qui animèrent la vie municipale.

Ainsi, comme notre visite d'Arcy-sur-Cure avec Hervé Chevrier (voir « Une année d'activités »), ce document illustre la richesse de l'histoire des petites communes de notre département et nous permet de mieux appréhender la sociologie icaunaise au cours du temps.

◆ YONNE, éditions Bonneton, 1992, 420 pp., nbr. illustrations.

Pour la publication de cette « encyclopédie régionale », huit auteurs icaunais ont uni leur talent. M[me] Line Skorka, directeur des services d'archives départementales, nous entraîne, de la Préhistoire à nos jours, parmi les monuments, témoins des événements. M. Pascal Dibié, ethnologue, évoque la vie

quotidienne, vendangeurs et potiers, flottage du bois, travail de l'ocre, gougères et chaource. M. Gérard Taverdet, professeur de linguistique, révèle les aspects peu connus des parlers icaunais, tandis que M. J.-P. Fontaine, proviseur du lycée de Tonnerre, rappelle le souvenir des nombreux écrivains dont le talent s'est enraciné dans l'Yonne. M. Ferdinand Pavy, conservateur du musée d'histoire naturelle d'Auxerre, fait l'inventaire des richesses naturelles. MM. Alain Bataille, J.-C. Guillaume et J.-P. Moreau se sont associés pour décrire l'économie du département et ses atouts agricoles, industriels, commerciaux et, bien sûr, touristiques.

◆ AUXERRE. GUIDE DE VISITE. ABBAYE-MUSÉE SAINT-GERMAIN. Cidev S.A. édit., Paris, 1992, 13,5 × 16,5 cm, 48 pp., nbr. illustrations.

Après une présentation du Musée Saint-Germain par M^me^ Micheline Durand, conservateur des musées d'Auxerre, et une biographie de saint Germain, l'ouvrage aborde l'histoire de l'abbaye. Un développement particulier est donné aux parties gothiques du monument avant d'aborder la description des cryptes carolingiennes. L'ensemble, décoré de très belles photographies, constitue un utile compagnon pour une visite approfondie de l'église, du cloître et des cryptes.

◆ FRANCIA, Band 19/1 (1992).

Dans cette revue d'érudition publiée par l'Institut historique allemand de Paris, notre collègue M. le Prof. Dr Dietrich Lohrmann retrace en des termes élogieux et émouvant la vie et l'œuvre de notre regretté président René Louis. Les aspects les plus variés de la monumentale œuvre du grand historien et archéologue auxerrois sont évoqués: ses travaux archéologiques ainsi que ses recherches sur la littérature médiévale. Au passage, D. Lohrmann cite aussi les condisciples, amis et élèves du maître.

◆ L'ILE-DE-FRANCE DE CLOVIS A HUGUES CAPET, DU V^e^ AU X^e^ SIÈCLE. Catalogue de l'exposition du Musée archéologique départemental du Val-d'Oise, à Guiry-en-Vexin, du 11 octobre 1992 au 30 mars 1993, éditions du Valhermeil, 344 pp.

Outre des textes introductifs pour chacun des thèmes abordés dans cette exposition, on trouve aussi des notices de sites dont une consacrée aux cryptes d'origine mérovingienne de Jouarre (Seine-et-Marne) par notre vice-président Gilbert-Robert Delahaye (pp. 106-110). On relève par ailleurs des textes de MM. Pierre Riché: « Le cadre politique et culturel » (pp. 33-40), « Le polyptyque d'Irminon » (pp. 116-117), « Les voyages » (pp. 298-300); Jean Vezin, « Scriptoria et bibliothèques » (pp. 52-57); Carol Heitz, « La basilique de Saint-Denis » (pp. 83-86); Robert-Henri Bautier, « Le rôle de Paris au haut Moyen Age » (pp. 125-134); Noël Duval, Patrick Périn et Jean-Charles Picard, « Le groupe épiscopal de Paris » (pp. 136-139); Jean-Marie Pesez, « La vie rurale » (pp. 163-171) et « Conclusion » (pp. 323-329); Patrick Périn et Françoise Vallet, « Production et échanges » (pp. 286-293); Michel Fleury et Albert France-Lanord, « Fouilles de la nécropole de la basilique de Saint-Denis » (pp. 86-87); Jean-Pierre Laporte, « Le monastère de Chelles » (pp. 96-97), « Les reliques de Chelles » (pp. 102-105), « Les tissus de Faremoutiers » (pp. 112-113); Jean-Louis Bernard, « Argenteuil au haut Moyen Age » (pp. 111-112).

Cette évocation des travaux de quelques chercheurs entretenant, à des titres divers, des relations avec notre Société, si elle donne une idée de la diversité des sujets abordés, ne reflète qu'imparfaitement la richesse de l'ouvrage. Celui-ci est une véritable somme, indispensable désormais pour tout travail sur le haut Moyen Age en Ile-de-France et même dans le bassin parisien.

◆ L'ARCHIVISTE, HISTORIEN ET TÉMOIN DE SON TEMPS. — Ouvrage d'une centaine de pages, format in-8°, disponible aux Archives départementales et auprès de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne et de la Société des fouilles archéologiques de l'Yonne.

Cet ouvrage rassemble les textes des contributions au colloque consacré à la vie et l'œuvre de deux des plus prestigieux archivistes départementaux de l'Yonne: Maximilien Quantin et Charles Porée. On lira au chapitre « Un an de la vie de la Société » la manière dont ce colloque a été élaboré et la façon dont il s'est déroulé; aussi ne trouvera-t-on ici que l'énoncé des communications en rapport avec les directions de recherche ayant cours dans notre Société:

Line Skorka, « Mathieu Maximilien Quantin, premier archiviste de l'Yonne », pp. 5-12; Philippe Guyot, « Maximilien Quantin. La conservation du patrimoine culturel auxerrois », pp. 13-21; Gilbert-Robert Delahaye, « Maximilien Quantin et l'archéologie de son temps », pp. 22-27; Jean-Marc Saur, « Quantin archéologue et antiquaire », pp. 28-36; Hervé Chevrier, « Maximilien Quantin et le *Répertoire archéologique de l'Yonne* », pp. 37-43; Alain Labbé, « Maximilien Quantin, archiviste de l'Yonne (1814-1891), hommes et lieux du savoir au XIX^e^ siècle », pp. 44-50; Jean-Pierre Rocher, « Quantin dans la cité », pp. 51-61; Jean Roumailhac, « Quantin historien à travers sa correspondance avec le comte Léon de Bastard », pp. 62-67; Line Skorka, « Charles Porée, continuateur de Quantin », pp. 71-76.

◆ LA FRANCE ET LES FRANÇAIS OUTRE-MER, par **Robert et Marianne Cornevin**. — Éditions Hachette, Paris, 1993, 11 × 17,8 cm, 514 pages.

Nous avons plaisir à signaler ici un ouvrage de notre collègue Robert Cornevin, disparu en 1988, et de son épouse Marianne Cornevin, membre de notre Société. Rappelons que R. Cornevin était président de l'Association des écrivains de langue française et secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences d'outre-mer et qu'il a enseigné l'histoire de l'Afrique à l'université de Paris XII. M^me^ Cornevin, est, pour sa part, une spécialiste de l'Afrique australe.

Dans ce livre, Robert et Marianne Cornevin rendent compte, sous forme d'histoire chronologique, des aventures de la présence française outre-mer pendant huit siècles, de la première croisade (XI^e^ siècle) jusqu'à la chute du Second Empire. Présence qui se manifesta de différentes manières, dont la colonisation ne représente que l'un des aspects. Que ce soit au Canada, en Afrique, aux Antilles, en Guyane, dans l'Océan Indien, en Extrême-Orient, dans le Pacifique où en Méditerranée, les Français qui sillonnent les mers à la conquête de nouvelles terres vont marquer celles-ci d'une empreinte durable: la langue française. La francophonie, encore vivace dans de nombreux pays aujourd'hui n'est que l'un des signes qui illustrent le rôle majeur de la France dans cette entreprise, face aux autres nations européennes, souvent plus velléitaires.

◆ PATOIS, COUTUMES, TRADITIONS DES COMMUNES DU CANTON DE VERMENTON, par **Hervé Chevrier**. — Édité par l'auteur, Arcy-sur-Cure, 1992, in-8°, 142 pages.

Ce livre de M. Hervé Chevrier, archiviste de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, constitue le premier volume d'une collection intitulée *Les environs d'Arcy-sur-Cure*. Avec la patience et la méthode qu'on lui connaît, l'auteur a inventorié les connaissances que l'on pouvait avoir sur les traditions et la culture orale dans le canton de Vermenton. Dans un monde qui évolue rapidement, il n'était que temps de sauvegarder le souvenir d'une civilisation demeurée

rurale jusqu'entre les deux guerres. Tour à tour, H. Chevrier fait défiler sous nos yeux le patois vermentonais; les fêtes au cours d'une année; la vie et la mort; les sorciers, les fées, les légendes et les superstitions; les loups et les loups-garous; l'agriculture; la vigne; la flore rare; des voyages apicoles; des poésies. Quiconque souhaite en savoir plus dispose de trois pages de bibliographie en fin d'ouvrage.

◆ L'ACADIE, HISTOIRE DES ACADIENS, DU XVII[e] SIÈCLE A NOS JOURS, par **Yves Cazaux**. — Éditions Albin Michel, Paris, 1992.

M. Yves Cazaux (qui a publié en 1988 *Le rêve américain*) narre aujourd'hui, sous la forme d'une sorte de tragédie en cinq actes, une histoire trop longtemps oubliée (voire occultée), celle de l'Acadie et des Acadiens.

Premier acte: « La seigneurie de Poutraincourt », c'est-à-dire l'installation en 1606, sous le règne d'Henri IV, des premiers colons français dans cette avant-garde du Canada.

Deuxième acte: « La tourmente féodale » où l'on voit à l'œuvre des facteurs positifs (le dynamisme des colons et la sympathie active des Indiens), mais aussi les facteurs négatifs (l'hostilité des Anglais, les hésitations de la politique royale et les rivalités fratricides des chefs.

Troisième acte: « Un sursaut de volonté de Louis XIV et la défense des rivières » laissent espérer que, grâce à l'action de personnalités remarquables, l'Acadie va rester française.

Quatrième acte: « L'Acadie perdue ou la partie écossaise ». Le traité d'Utrech (1713) fait des Acadiens des « neutres » sous domination anglaise.

Cinquième acte: « En Nouvelle-Ecosse, de la cohabitation au Grand Dérangement ». Le traité de Paris (1763) consacre la perte de l'Acadie et du Canada, mais dès 1755 les Acadiens sont victimes d'une véritable déportation, doublée d'une spoliation. Leurs descendants, quelque trois millions, dispersés aujourd'hui à travers le monde (en particulier en Louisiane), constituent une ethnie authentique, fondée sur la communauté de religion et de langue.

L'auteur de cette vaste fresque, aux multiples personnages, se montre à la fois un historien, un penseur (voir la comparaison des politiques française et anglaise, à la fin du livre II), un moraliste et un patriote. Bref, un livre aussi passionné qu'érudit et intelligent.

Bernard MOREAU.

◆ MANUSCRITS HAGIOGRAPHIQUES ET TRAVAIL DES HAGIOGRAPHES, études réunies et présentées par Martin Heinzelmann, Jan Thorbecke Verlag, Sigmaringen, 1992.

De cet ouvrage d'érudition, nous retiendrons particulièrement la contribution de M. Dominique Iogna-Prat, « Panorama de l'hagiographie abbatiale clunisienne (vers 940-vers 1140) », pp. 77-118. Mais ce livre comporte encore quatre autres contributions réalisées dans le cadre du projet de recherche « Les sources hagiographiques narratives composées en Gaule avant l'an mil », à savoir: Martin Heinzelmann, « Manuscrits hagiographiques et travail des hagiographes: l'exemple de la tradition manuscrite des vies anciennes de sainte Geneviève de Paris »; Guy Philippart, « Le manuscrit hagiographique latin comme gisement documentaire. Un parcours dans les *Analecta Bollandiana* de 1960 à 1989 »; François Dolbeau, « Les hagiographes au travail: collecte et traitement des documents écrits (IX[e]-XII[e] siècles) »; Joseph-Claude Poulin, « Sources hagiographiques de la Gaule (SHG): les dossiers des saints Melaine, Comvoion et Mervé (Province de Bretagne) ».

◆ ASSOCIATION BOURGUIGNONNE DES SOCIÉTÉS SAVANTES. — 5, rue de l'École-de-Droit, 21000 Dijon.

61[e] congrès – Dijon – 22-23 septembre 1990. Ce congrès bénéficia des facilités apportées par l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, doyenne des sociétés savantes de Côte-d'Or, qui fêtait son 250[e] anniversaire. Il a réuni quatre-vingts participants autour d'un thème consacré à « L'agriculture et l'alimentation des origines à nos jours ». On retiendra notamment: J.- F. Bazin, « Comment le vin de Bourgogne devint un produit culturel ». — G. Plaisance, « Le rôle des forêts dans l'alimentation et la santé, dès l'antiquité gréco-romaine ». — M. Petitjean, « L'étude des chartes de Cluny, du X[e] au XIII[e] siècles, du point de vue de l'évolution de la réparation des délits ».

62[e] Congrès – Châtillon-sur-Seine – 21-22 septembre 1991. Intitulé « Colloque Saint-Vorles », l'assemblée de l'A.B.S.S. (quatre-vingt-dix participants) clôture les manifestations organisées par la municipalité et le musée de Châtillon – et son conservateur Nadine Berthelier – qui célèbrent les « mille ans d'art roman » de l'église Saint-Vorles. Alors que le maire de Châtillon, Michel Serex, avait invité les participants à privilégier l'avenir à l'aube du troisième millénaire après avoir mis en parallèle la fin du premier et du deuxième, la présidente Françoise Vignier disait sa confiance dans le devenir de l'A.B.S.S., eu égard aux travaux réalisés depuis le dernier congrès ayant eu lieu à Châtillon... en 1957.

Elle passait ensuite la parole au professeur C. Heitz, auquel était confié la conférence inaugurale. Celui-ci introduit alors l'auditoire dans ce lieu aux « mille ans d'art roman », en examinant l'époque et son architecture, en analysant le bâtiment qui en témoigne.

Si la comparaison avec le brillant essor carolingien (768-877) n'est pas favorable au X[e] siècle, ce dernier n'en est pas moins ponctué de clartés annonciatrices du renouveau observé au XI[e]. D'abord Cluny (910), l'abbaye qui revitalise la vie sociale et morale de son temps, ensuite Saint-Benoît-sur-Loire (922), Saint-Arnoul de Metz (941), Tournus (960), Saint-Bénigne de Dijon (981) avec Guillaume de Volpiano...

L'église Saint-Vorles a sa place dans cette lignée d'œuvres issues du renouveau de la pensée et de l'architecture chrétiennes. Marquée par l'héritage carolingien, elle l'est aussi par la personnalité de son bâtisseur, Brun de Roucy, évêque de Langres (980-1016). Homme de rigueur morale, soucieux d'élever le niveau spirituel du clergé rural, il magnifie la vie exemplaire d'un pauvre curé de campagne établi et mort à Marcenay au VI[e] siècle. Complétant l'action de son prédécesseur qui, en 868, avait transféré les reliques de Vorles dans la chapelle castrale de Châtillon, il bâtit au même endroit une grande église de pèlerinage. Cette église, dès que l'on découvre sa silhouette, annonce son ascendance carolingienne: au chevet fort développé, greffé sur un transept de belle envergure, répond, à l'ouest de la nef, à un autre massif avec transept, coiffé d'une tour comme son homologue oriental. La présentation des caractères propres aux églises carolingiennes du IX[e] siècle, et tout particulièrement cette liaison essentielle entre leur architecture et la liturgie processionnelle, permet de saisir les aspects carolingiens de Saint-Vorles. L'apport du X[e] siècle apparaît dans l'application de deux modalités de construction: la réduction de près d'un tiers de la taille des monuments, l'accentuation de l'importance de la partie orientale.

Ensuite, les trois masses formant Saint-Vorles sont analysées:

— la partie orientale, au transept saillant, *more romano,* conférant à l'église une forme de croix, autorisant les mouvements liturgiques liés aux autels érigés sur le transept, de part

et d'autre de l'abside centrale. A noter la réalisation novatrice de la couverture du chevet et du transept oriental, voûtés dès l'origine, comme à Romainmôtier qui date de 1028;

— la partie occidentale, contrairement à l'antéglise bourguignonne de forme basilicale à deux niveaux, type Tournus, conserve une tour-porche, encadrée de deux *augmenta* formant transept. Cette tour-porche, qui pourrait résulter de l'église antérieure (où furent déposées les reliques en 868) contribue fortement à l'aspect « bipolaire » carolingien de l'édifice;

— la nef, qui à l'origine aurait été couverte d'une charpente comme les bas-côtés, présente des piles composées où les chapiteaux sont remplacés par de simples angles abattus, comme à Chapaize et d'autres églises du XI[e] siècle. L'intérêt du « chaînon » Saint-Vorles dans l'évolution de l'architecture autour de l'An Mil est réel. On en retiendra bien sûr l'équilibre « carolingien » des masses orientales et occidentales, mais surtout les « innovations » architecturales (le voûtement du sanctuaire, le traitement des volumes dans le bâtiment, le rythme des ouvertures « bas-côtés-nef »...) que l'on ne trouvera qu'à partir de la seconde moitié du XI[e] siècle dans les églises romanes.

Situant le cas de l'église de Saint-Vorles dans le cadre d'une réflexion sur diverses églises du début du XI[e] siècle en Bourgogne et en Franche-Comté, Christian Sapin pose la question de la date effective de son achèvement, eu égard à certaines solutions architecturales adoptées par ses constructeurs. Il note la monumentalité équilibrée du chevet et du transept, relativement élevés et étroits (4,25 m et 4,30 m de largeur), ayant des dimensions effectivement compatibles avec les premiers essais de voûtement de l'époque. Il observe également que chacun des piliers des quatre ouvertures de la nef vers les bas-côtés est renforcé de quatre demi-colonnes, formant ainsi une « pile composée », au profil particulier: solution adoptée, face au même problème du poids des voûtes, vers 1030-1040, dans d'autres églises de Bourgogne. De telles observations, si elles ne mettent pas en cause la date du début de la construction de Saint-Vorles – bien avant la fin de l'épiscopat de Brun de Roucy (1016) – inclineraient à n'en situer l'achèvement qu'en 1025-1030. Christian Sapin considère lui aussi que Saint-Vorles pourrait être une étape significative de l'architecture romane.

L'exposé de Charles Guillaume porte sur le sanctuaire bâti à Marcenay. C'est la paroisse où saint Vorles a exercé son ministère et où se voit encore le sarcophage mérovingien qui a abrité ses reliques pendant près de trois siècles (591-868). Le sarcophage et la crypte l'abritant sont les seuls témoins importants de l'église rurale initiale. Ici encore, c'est le même évêque Brun de Roucy qui a fait construire un nouvel édifice. Les traces laissées par cette construction de « l'an Mil », mises en valeur par le relevé au 1/50[e] effectué par M. Marouzé et le chanoine J. Marilier en 1977, témoignent d'une petite basilique quadrangulaire de quelque 20 m sur 15 m, hors tout. Sa nef et ses deux collatéraux auraient été coiffés d'une charpente que les voûtes, construites au XV[e] siècle, dissimuleraient. Trois hautes fenêtres en plein cintre, encore visibles, témoignent du niveau au-dessus duquel se situait la charpente de l'an Mil. Quatre lourds arcs en plein cintre, de la même époque, ouvrent des passages, tant du côté oriental (au niveau du transept) que du côté occidental (de la nef vers le collatéral nord et vers le narthex), aux processions dans l'église. A ces témoignages, s'ajoutent les structures massives de piles et de murs, côté est et côté ouest, attribuables à l'an Mil: ces structures massives, aux deux extrémités de la nef, ainsi que d'autres indices (reprises de maçonnerie, présence d'un lourd escalier occidental, etc.) sont favorables à l'hypothèse de l'existence de deux massifs dotés d'une tour, l'un oriental, l'autre occidental, caractérisant la bipolarité carolingienne. On peut donc se demander si l'église de Marcenay n'a pas précédé – peut-être même inspiré – celle de Châtillon-sur-Seine!

Les exposés relatifs au culte de saint Vorles en pays de Châtillon, de Patrick Arabeyre et Nicole Courtine, éclairent à la fois l'évolution de ce culte et ceux qui l'ont favorisé par leurs actes et leurs écrits. Ignoré des grands personnages de son temps – malgré les relations qu'il aurait eu avec le roi Gontran – le desservant-ermite de Marcenay au VI[e] siècle n'est signalé à notre attention qu'au IX[e] siècle finissant. C'est le temps favorable aux reliques et aux pèlerinages. L'évêque de Langres fait donc transférer, en 868, les reliques de saint Vorles du modeste village de Marcenay, au centre urbain, nœud de communication, de Châtillon, tout désigné pour accueillir la foule des pèlerins. Mais ce n'est qu'un siècle et demi plus tard qu'une nouvelle église et une communauté religieuse faciliteront et encadreront cet accueil, promu par Brun de Roucy. A la même époque (vers 1030), un savant clerc local écrira l'unique source de l'hagiographie de Vorles. Est exposée ensuite la chronologie ultérieure des initiatives visant à promouvoir le culte du saint local, sans négliger pour autant l'influence défavorable de saint Bernard, tout acquis au seul culte de la Vierge.

L'exposé du professeur Jean Richard met en lumière le rôle temporel dévolu à Châtillon, ville étape entre Bourgogne et Champagne, marché important et source de revenus considérables. A partir des informations données par le chartrier de l'abbaye angevine de Fontevraud (où se retira la duchesse Marie de Bourgogne, qui y mourut abbesse en 1209) on voit grandir l'étendue de ses biens fonds et de ses revenus, dans cette ville frontière à laquelle les ducs porteront le plus vif intérêt. Ne l'avaient-ils pas dotée d'un bourg fortifié dès 1168?

Michel Petitjean décortique ensuite les causes juridiques, les circonstances et les conséquences d'un malencontreux conflit d'intérêts qui divisera chapelains et prêtres *mépartistes* de Saint-Nicolas de Châtillon dans la première moitié du XVIII[e] siècle. S'écartant du terroir strictement local, Michel Pauty, pour sa part, évoque les croyances et pratiques liées à la foudre, en Bourgogne et ailleurs. Tandis que Odile Wilsdorf porte un regard d'anthroponymiste sur le terrier de l'évêché de Langres du début du XIV[e] siècle (1300-1334) afin de dégager l'identification des quelque cinq cents hommes et cent femmes formant la population des tenanciers de l'évêque, seigneur du lieu, à Châtillon. Age, niveau social, nom, prénom, surnom... sont passés en revue.

Ensuite Bernard Sonnet, successeur du chanoine Jean Marilier auquel il rend hommage à la Conservation des Antiquités et Objets d'Art de la Côte-d'Or, évoque les circonstances de la disparition du mobilier de l'église Saint-Vorles et passe en revue les pièces importantes qui ont pu être sauvées.

Clotilde Vignier, enfin, se penche sur l'espace urbain de Châtillon. Ville fortifiée dès le XII[e] siècle, cette cité, du fait de sa double appartenance à l'évêque et au duc, connut deux groupements urbains et deux enceintes distinctes, jusqu'au XVI[e] siècle! D'une rapide description des remparts, tours et portes de la ville finalement unifiée (XVII[e] s.), elle passe à celle des édifices communs, laïcs ou religieux, puis à celle des quartiers et des rues.

J. MAHIEU.

Pierre NOBEL, *Poème anglo-normand sur l'Ancien Testament. Édition et commentaire,* Strasbourg, Thèse de doctorat d'État dactylographiée, 1993, 3 tomes de 256 p., 438 p. et 964 p.

La thèse de P. Nobel, récemment soutenue devant l'Université de Strasbourg, constitue une pénétrante, précise et méticuleuse contribution à une meilleure connaissance des traductions bibliques au Moyen Age. L'ouvrage en trois tomes retient d'abord l'attention par l'établissement d'un texte d'un volume impressionnant de 17 719 vers (pour le ms B). L'édition proprement dite est accompagnée, en particulier, de notes nuancées, fort bien documentées, d'un glossaire et de commentaires portant notamment sur les sources et l'art de la traduction. L'ensemble, convaincant, n'appelle que des réserves de portée restreinte, suscite l'intérêt et l'approbation, contraint très souvent à l'éloge.

Après examen des quatre manuscrits conservés et des cinq fragments (dont T à Trèves), P. N. s'est résolu à présenter son texte (d'auteur anonyme et qui ne comporte pas de titre) en édition synoptique (justification dans II, 75-76), avec les mss B et E en regard l'un de l'autre. Les principes d'édition sont sains et, nous semble-t-il, parfaitement justifiés pour des copies anglo-normandes: ils se résument par une prudence de tous les instants que d'aucuns qualifieront d'excessive. P. N. respecte au maximum la lettre de la tradition manuscrite ne corrigeant que très rarement: sur la foi des autres manuscrits, après consultation des deux principaux textes-sources, il rectifie ici ou là les indications erronées (saut du même au même), supprime incohérences, contradictions et aberrations, mais il s'interdit d'intervenir pour régulariser le décompte des syllabes. Le texte présente donc dans ses deux versions publiées les habituels vers faux des poèmes anglo-normands. Dans ce contexte cela ne nous paraît pas excessivement gênant.

La copie elle-même ne donne aucune indication sur la date de composition de l'œuvre. Il est assez malaisé d'interpréter de manière fiable les éléments linguistiques, mais l'examen des rimes (voir I, 52-55) oriente vers la seconde moitié du XII^e^ siècle ou le début du XIII^e^ (d'autant que le manuscrit le plus ancien, E, est généralement daté de 1220-1240). Tous les manuscrits rimés sont insulaires et un détail situe l'adaptation dans la tradition irlandaise et anglo-saxonne: l'utilisation d'une mâchoire d'âne pour le meurtre d'Abel.

Le titre choisi par P. N. est peu convaincant car trop anonyme. L'appellation « *Bible anglo-normande des manuscrits E et B (traduction partielle)* » pourrait convenir si « *Bible anglo-normande* » n'était déjà traditionnellement utilisé pour une autre adaptation. Le jury a proposé « *Chronique d'histoire sacrée* ». La thèse se signale par un style soigné (on ne note que de très rares imperfections rédactionnelles) et une conception générale satisfaisante qui se soucie constamment de mettre en évidence l'originalité du texte par rapport aux autres Bibles médiévales. Cependant, la distribution de la matière est parfois peu commode. Si l'édition proprement dite est dans le tome III, les notes figurent dans le tome II. L'on attendrait au moins la permutation. Les notes aux commentaires et analyses se situent en fin de chapitres, ce qui ne facilite ni la lecture ni la simple consultation. Si l'édition comporte un Index des Noms Propres, elle est dépourvue d'Index de thèmes et de noms de critiques modernes: ils sont pourtant toujours fort utiles. La présentation matérielle a été contrôlée avec le plus grand sérieux, aussi est-elle très rarement prise en défaut.

Le chapitre concernant les *Sources* (I, 87-136) est novateur à bien des égards. P. N. a mis en évidence deux sources principales: la *Vulgate* de saint Jérôme, mais surtout (ce que les précédents critiques n'avaient pas déterminé), les *Antiquitates Judaicae* de Flavius Josèphe. Le texte de l'historien juif est sollicité notamment dès l'*Exode,* puis, en de larges extraits, à partir du *III^e^ Livre des Rois,* mais pas constamment. Ainsi pour l'épisode de Jonas, au cœur du *IV^e^ Livre des Rois* (inspiré de la *Vulgate*). A vrai dire, l'auteur anonyme médiéval a dû travailler à l'aide d'une traduction latine de Cassiodore (VI^e^ siècle), comme le prouve la comparaison avec le *Poème* qui révèle certaines obscurités et erreurs communes. Les *Antiquitates,* caractérisées par leur récit continu, compensent la tendance de la *Vulgate* à juxtaposer des épisodes sans lien. Flavius Josèphe a amplifié l'aspect épique de la Bible et se donnait pour tâche, comme l'auteur anonyme du Moyen Age, de faire œuvre morale.

P. N. distingue en premier lieu des passages apocryphes qui échappent totalement au modèle de la *Vulgate.* Contrairement au manuscrit B.N. fr. 763 (qui s'inspire de l'*Historia Scholastica*), l'adaptateur du poème a manifestement suivi les *Antiquitates* pour certains épisodes notoires: Moïse devant Pharaon (I, 92-93), oppression des Hébreux par les Égyptiens (I, 93-94). D'autres récits existent bien dans la *Vulgate,* mais sans qu'elle en soit la source: au vers 14 964, Athalia (c'est-à-dire Athalie, reine de Judas, épouse de Joram) est appelée Godolie, or c'est ainsi qu'elle est désignée dans les *Antiquitates.* Toutefois, il ne saurait être question de nier que la source principale soit la *Vulgate.* De nombreux exemples cités et analysés par P. N. le prouvent (voir I, 106-24), singulièrement l'ivresse de Noé et la malédiction de Cham (qui s'est moqué de son père au lieu de couvrir sa nudité) – comparer *Genèse* IX, 20-26 et *Poème,* vers 286-301 – et les deux nuits incestueuses de Loth et ses filles – voir *Genèse* XIX, 31-36 et *Poème,* vers 584-95. On tirera profit de la transfiguration poétique de ces épisodes par Villon dans sa célèbre *Ballade et oroison,* édition J. Rychner et A. Henry, *Le Testament Villon,* Genève, Droz, 1974, I, vers 1 238-42, p. 102.

L'ample chapitre consacré à la traduction (I, 137-242) mérite une considération toute particulière. Il s'approche de très près des analyses littéraires que l'on aurait attendues touchant cette adaptation biblique, mais qui, évidemment, si elles étaient présentes, alourdiraient l'ouvrage. P. N. aurait sans doute pu scruter, expliquer, analyser les grandes tendances de l'adaptation en se référant au moins partiellement à la mentalité de l'époque. Malgré cela, la synthèse de l'Auteur est vigoureuse, argumentée, intelligente. Nous avons affaire à une « Chronique d'histoire sacrée » qui exclut la perspective de faire œuvre théologique: en témoigne la rareté des allégories et, plus encore, des explications exégétiques. Par ailleurs, une traduction médiévale s'attache plus au *sens* qu'à la *lettre* (voir l'importante note dans I, 219), ce qui n'empêche pas la qualité de la transposition (rares sont les contresens, celui des vers 836-38 est exemplaire). La source est parfois même corrigée à bon escient (ainsi, voir, II, 294, note aux vers 14 106-07).

Bien entendu, dans notre *Poème,* nombre de *realia* sont habillées à la française: *sicle* (qui désigne un poids spécifique hébraïque) a pour équivalent choisi soit *livre* soit *unce.* Le traducteur christianise les dignités religieuses et s'arrange pour que les fonctions officielles correspondent à celles des cours médiévales (ces anachronismes à objectif didactique sont comparables à ceux qu'A. Petit a mis en évidence dans les Romans Antiques). Ainsi se trouvent prêtés à une époque passée des idées, des sentiments ou des éléments de civilisation (présence dans le Temple de Jérusalem de peintures et sculptures qui sont celles d'une cathédrale, cf. vers 12 717-24 et 12 830-33, ainsi que notes dans II, 279 et 282). Pour nuancer l'ensemble, on peut très justement rappeler la notation de Reto R. Bezzola: c'est aussi une question de langue et de public; celui qui écrit en latin ne transpose pas les *realia.*

P. N. a noté avec pertinence les principes qui régissent les résumés et omissions de l'adaptateur médiéval. Sont passés sous silence les extraits où devrait être exposée la Loi Hébraïque. Cela correspond d'ailleurs à un flagrant conflit intellectuel entre Juifs et chrétiens au Moyen Age (voir les travaux de B. Blumenkranz): dans l'Ancien Testament, les chrétiens évacuent le sens littéral pour privilégier le sens allégorique (songer aux interdits alimentaires; les animaux prohibés représenteraient les vices). Notre *Poème* omet volontiers aussi les généalogies bibliques, les passages parallèles et certaines interprétations de noms, singulièrement celles qui entravent le cours du récit. Les épisodes résumés (ainsi la vengeance de Samson, vers 4 824-53) sacrifient les détails pittoresques, dramatiques et poétiques.

Le traducteur a interrompu son travail après les *Livres Historiques.* Il n'avait, semble-t-il, pas envisagé de transposer le *Nouveau Testament.* Les raisons alléguées par P. N. ne paraissent pas pleinement convaincantes. Les attraits de l'*Ancien Testament* (évocation de la Terre Sainte, aspects épiques, richesse des leçons de sagesse) peuvent à bon droit caractériser le *Nouveau Testament* et les prières du plus grand péril sont fondées sur l'en-

semble des Écritures. Le *N. T.* est aussi une attachante suite d'*exempla* à caractère épique, en même temps qu'une galerie d'archétypes humains: miracle de la multiplication des pains, choix des douze apôtres comme autant de comtes palatins, Judas qui est une sorte de Ganelon, Pilate se comportant comme certains émirs, les Romains qui pourraient être assimilés aux Sarrasins.

Les ajouts du traducteur ne contribuent pas peu à modifier la couleur du récit, les gloses étant explicatives ou moralisatrices (avec critique des mœurs contemporaines). Les portraits de personnages sont présentés avec davantage de cohérence et l'évident souci d'éviter les notations éclatées: ainsi pour celui de David (vers 9 739-64 et note dans II, 256 et vers 9 569-84 et note dans II, 255) et de Josué (vers 3 926-37). A cet égard, on pourrait s'interroger sur l'absence frappante du portrait de Moïse. Les ajouts défavorables aux femmes expriment un penchant essentiel du *Poème,* les côtés négatifs étant manifestement accentués dans plusieurs épisodes et notamment: Ève, Joseph et la femme de Potiphar, péché de David et Bethsabée. L'intervention salvatrice de la fille de Saül suscite d'ailleurs une diatribe contre les femmes au Moyen Age. En ce domaine, les commentaires de P. N. sont justifiés à une réserve près: il est exagéré d'associer étroitement antiféminisme et épopée (cf. I, 180 et note dans I, 230, 15), surtout si l'on y ajoute la violence.

Les ajouts hostiles aux Juifs constituent un autre trait caractéristique du *Poème.* Le traducteur dépasse de loin les reproches traditionnels, déjà constamment présents dans les chansons de geste (duplicité, infidélité à Dieu) puisqu'il refuse tout génie aux Juifs (voir les merveilles du Temple de Jérusalem, vers 12 881 sq. et, dans les vers 13 119-64 – note dans I, 285 – le rôle attribué à l'orfèvre Hiram pour ce qui est de la vaisselle de Salomon). A ce propos, plutôt que d'utiliser « antijudaïsme » (mot qui reste un néologisme), on peut se demander s'il ne conviendrait pas de parler d'antisémitisme, puisque les opinions émises ne sont pas strictement limitées au domaine religieux.

Un des aspects les plus frappants du *Poème* est la coloration épique fondée sur la reprise de thèmes connus ou de *topoi* confirmés: recours à un prologue, adresses au public, conseils de barons, accentuation des antagonismes chevaleresques, mention réitérée des villes fortifiées, des armes, des *planctus.* La technique narrative n'est pas sans rappeler l'art épique le plus averti. S'interrogeant sur ce lustre épique, P. N. le justifie de manière réductrice, à notre avis: il serait dû au besoin d'agrémenter et à la très grande vogue de l'épopée à la fin du XII[e] siècle. Il vaudrait mieux se référer à d'évidentes correspondances et affinités comme le penchant pour les nobles sentiments, le souci du devenir de l'homme, la préoccupation permanente de la divinité. Dans cette perspective, les arrière-plans intellectuels, affectifs et moraux de chansons de geste et de traductions bibliques sont d'une troublante et séduisante proximité.

Une bonne édition doit être pourvue d'un glossaire aussi complet que possible. Celui que P. N. a conçu est de belle ampleur (II, 350-404) et, établi avec méthode et compétence, il apporte le plus souvent satisfaction. Nous l'avons mis à l'épreuve de deux manières: d'abord par une lecture systématique (les entrées retenues sont dans leur immense majorité traitées avec pertinence); en second lieu, en nous fondant sur une dizaine d'épisodes (entre autres, concernant le Déluge, Noé, Loth, Joseph et ses frères, Moïse, les dix plaies d'Égypte, Ruth et Salomon) nous avons vérifié si le glossaire avait envisagé le cas de tous les mots qui nous paraissaient dignes d'intérêt, puisque, sans jamais tomber dans le traitement banal de mots trop connus, un glossaire doit résoudre les difficultés d'un texte en s'attachant à élucider les problèmes de langue qui lui sont spécifiques. La tâche n'est pas simple, exige une méthode rigoureuse, le sens du recul et des mises en perspective, le doigté et la délicatesse d'une dentelière.

Sauf pour ce qui concerne les mots les plus courants, il eût été souhaitable que toutes les références d'occurrences fussent mentionnées. Ce n'est pas toujours le cas, ainsi pour *espleit* (le bon paragraphe II, 370-71 omet la référence au vers 12 526). Sans doute aurait-il fallu établir un système de renvois pour les diverses graphies d'un mot (*diluvie,* v. 245, et *deluvie* = « déluge »; *pier,* v. 247, *per, part* = « compagnon »). En revanche, P. N. n'élude pas les difficultés imparfaitement résolues: *aresé* = « installé (?) » (importante note complémentaire, II, 187-88 qui ne tranche pas, mais rejette *a resé* = « en cachette »). Il apporte aussi souvent que possible des précisions concernant l'anglo-normand: *maluer* = « souiller », verbe apparaissant dans des textes religieux (cf. note, II, 188-89). Relevons seulement quelques termes ou expressions qui auraient dû prendre place dans le glossaire: *avoir pour de* (v. 234, 584) = « peur » (*pavorem*), *cutes* (v. 240) = « coudes » (mesure de longueur), *lés* (v. 272) = « joyeux », *jugement* (v. 265) = « vengeance de Dieu », *dunt* (v. 587 « si vesqui dunt il pot »), *veer* (v. 881, 884) et *ver* pour *veoir* (*videre*), *service* (v. 978) = « service d'amour » (la femme de Potiphar est amoureuse de Joseph), *parfit* (v. 1662 dans *parfit age*) sur « parfaire » = « accomplir totalement », *aprocer* (v. 1 699 « En poi de tens les a si aprocez ne remist burc ne chastel » = emploi métaphorique marqué d'humour), *uns oisels* (v. 2 058; l'emploi pour désigner les nuées de sauterelles est-il un collectif imagé?), *deduit* (v. 2 115) = « plaisir », « bon temps passé », *converser* (v. 12 472) = « vivre ensemble », *enceis que* (v. 12 524) = « avant que ».

Il serait fastidieux d'énumérer les très nombreuses entrées du glossaire qui donnent satisfaction. Regroupons quelques exemples glanés au fil de nos lectures: *errer* (v. 229), *apert* (v. 265), *rampir* (v. 266) = « s'élever, monter » (pour l'eau), *demeïne* (v. 271, de **domanium*) = « en personne », *chastier* (v. 283) = « donner des avertissements », *guainer* (v. 287, de **waidanjan*) = « cultiver », *aler a male vue* (v. 907) = « aller à sa perte », *granter* (v. 918) = « accorder, concéder, consentir à », *dehait* (v. 960) = « tristesse, affliction », *soi parceivre* (v. 982) = « prendre conscience d'une situation » (avec, en plus, une excellente note en II, 189), *desrei* (v. 1 011) = « action coupable, qui s'écarte de l'ordre », *garir* (v. 1 016) = « vivre » et remarquable fiche en II, 376, due aux nombreuses acceptions différentes du *Poème, enginner* (v. 1 511) = « tromper, abuser », *ravine* (v. 1 541) = « courant du fleuve » (latin *rapina* = « rapidité, vitesse », sur *rapere* = « saisir), *fere* (v. 1 534) = « impétueuse, violente » (très bon article d'ensemble en II, 374), *ewage* (v. 1 558) = « vivant au bord de l'eau » (pour un personnage), *covenant* (v. 1 586) = « situation, état » (excellente synthèse en II, 360), *estage* (v. 1 606) = « durée de vie » (bonne vue d'ensemble en II, 371, excellente note en II, 193), *ahoge* (v. 2 046) = « énorme, fort » (en parlant d'un orage de grêle), *survenir* (v. 2 061) = « venir dessus » (en parlant d'insectes sur des plantes; bon article en II, 399 et note II, 196-97), *cointise* (v. 2 130) = « intelligence, habileté », *desconseillée* (pour une femme) (v. 5 248) = « sans mari », *sans altre devise* (v. 5 356) = « sans autre explication », *faire esgard* (v. 12 510) = « prendre une décision d'ordre juridique » (et bonne synthèse en II, 369-70).

La bibliographie de P. N., de bon aloi sans être démesurée, est très à jour (ainsi mention du récent ouvrage de M. Hadas-Lebel, *Flavius Josèphe, le Juif de Rome* qui complète, du même auteur, *Jérusalem contre Rome,* Paris, Cerf, 1990). Fortement structurée (douze subdivisions principales), elle pèche cependant par l'inorganisation de la section « Textes médiévaux » qui aurait pu séparer ce qui concerne hagiographie, chansons de geste, romans, théâtre, textes allégoriques, fabliaux, textes d'inspiration religieuse. De fait, la disposition aurait gagné en fermeté et en clarté avec des regroupements effectués dans trois grandes rubriques: le corpus de comparaison (éditions de textes), les instruments de travail et études linguistiques et enfin les études littéraires.

Œuvre de longue haleine, de présentation soignée, menée à son terme avec bonheur, la thèse de Pierre Nobel se signale par un esprit pointilleux dans l'établissement du texte, par le sérieux méthodique des commentaires linguistiques, par l'intérêt des mises en perspective concernant la technique de traduction biblique. Dans l'ensemble, elle suscite des éloges.

Bernard GUIDOT
Strasbourg

SOCIÉTÉ DES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES ET DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'YONNE

Société savante fondée le 14 décembre 1935
sous le régime de la loi du 1er juillet 1901

PRESIDENT D'HONNEUR

M. le Préfet Yves CAZAUX
Commandeur de la Légion d'Honneur

Composition du Bureau :

Président : M. Jean ROUMAILHAC
Vice-Présidents : MM. Gilbert-Robert DELAHAYE, Alain LABBÉ, Mme Line SKORKA
Trésorier : M. Jean-Marc SAUR; *adjoint* : M. France LE TURNIER
Secrétaire : Mlle Françoise M. MARTIN; *adjoint* : Mme Anne-Marie DUCROT
Secrétaire des publications : M. Pierre MARIOTON; *adjoint* : M. Pol DUCROT

Membres du Conseil d'administration : Mmes et MM. Jean BRIS, Renée CAUSSE, René DESCOURTIS, Christian FOURNIER, Jacques LEFEBVRE, Jacques RICHARD, Pierre ROUSSEAU, Albert SAINT-JOIRE, Professeur Philippe SERINGE, Sébastien VAUDESCAL.

Toute correspondance ou demande d'adhésion peut être adressée à
la S.F.A.Y., 7, rue Saint-Germain, 89000 Auxerre

Cotisations pour l'année 1993, incluant le service des bulletins :
membre donateur 260 F
membre adhérent 190 F

C.C.P. : S. F. A. Y. Dijon 397.30 Y

Par membre supplémentaire au-delà du premier et habitant à la même adresse, la cotisation est réduite respectivement à 60 F ou 50 F.

On peut se procurer ce bulletin en envoyant un chèque libellé à l'ordre de la S.F.A.Y. et d'un montant de 120 F (+ 25 F pour frais de port), à
M. Pierre MARIOTON, Secrétaire des publications,
67, avenue Denfert-Rochereau, 89000 Auxerre.

Pour les pays de la C.E.E., l'envoi sera fait hors taxes, port et emballage inclus, au prix de 150 francs français.

Tous ces prix sont valables jusqu'à la fin de 1993.

Comité de rédaction :
Gilbert-Robert DELAHAYE, Alain LABBÉ, Jean ROUMAILHAC et Jean-Marc SAUR

Directeur de la publication : Jean ROUMAILHAC.
Imprimerie André Pouyé, 8, rue Notre-Dame, 77100 Meaux.
Dépôt légal : 3e trimestre 1993.

AUXERRE V^e - XI^e siècles

L'ABBAYE SAINT-GERMAIN ET LA CATHÉDRALE SAINT-ETIENNE

Etudes réunies et présentées par

Jean ROUMAILHAC, Gilbert-Robert DELAHAYE, Alain LABBÉ et Jean-Marc SAUR

Préface de Pierre RICHÉ

1 volume de 200 pages, format 21 x 29,7, nombreuses illustrations.

TABLE DES MATIÈRES

PIERRE RICHÉ,
Préface 1
JEAN ROUMAILHAC et ALAIN LABBÉ
Introduction 3
HARTMUT ATSMA,
La basilique de Saint-Germain d'Auxerre au V^e et au VI^e siècles 5
JEAN-MARC SAUR et JEAN ROUMAILHAC,
Les cryptes de l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre. Leur évolution durant neuf siècles 13
HARTMUT ATSMA,
L'hypothèse du séjour de saint Patrick auprès de saint Germain d'Auxerre 49
JEAN ROUMAILHAC et JEAN-MARC SAUR,
Le tombeau de saint Germain d'Auxerre dans les cryptes de l'abbaye de Saint-Germain 55
GILBERT-ROBERT DELAHAYE et JEAN ROUMAILHAC,
Le sarcophage de saint Germain dans les cryptes carolingiennes d'Auxerre 67
GILBERT-ROBERT DELAHAYE,
Le sarcophage de l'évêque Héribald, conservé dans les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre 69
GILBERT-ROBERT DELAHAYE,
Sarcophages des cryptes et du cloître de Saint-Germain d'Auxerre 73
JEAN ROUMAILHAC,
Dans la confession de l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre: la disposition des corps saints autour de celui de Germain selon les *Miracula sancti Germani* d'Heiric 85
JEAN-MARC SAUR,
Dans les cryptes de l'église Saint-Germain d'Auxerre,quatres baies à ébrasement du IX^e siècle 91
GERMAINE DEMAUX et JEAN ROUMAILHAC,
La dalle-reliquaire évidée en forme de croix monogrammatique, insigne monument paléo-chrétien (V^e-VI^e s.) de l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre. 97
JEAN MARILIER et JEAN ROUMAILHAC,
Mille ans d'épigraphie dans le cryptes de Saint-Germain d'Auxerre (857-1857) 105
ALAIN LABBÉ,
Dans les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre: les peintures murales de l'oratoire Saint-Laurent 135
ALAIN LABBÉ,
Dans les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre (II): les fresques de la passion de saint Etienne et le texte des Actes des Apôtres 151
MICHEL SOT,
Ni robertien, ni carolingien: Raoul de Bourgogne, roi de France de 923 à 936 165
GILBERT-ROBERT DELAHAYE,
Le sarcophage de saint Vigile, évêque d'Auxerre au VII^e siècle 173
RENÉ LOUIS et JACQUES LEFEBVRE,
Dans la crypte de la cathédrale d'Auxerre: la fresque du Christ à cheval 179
ALAIN LABBÉ
Contribution à l'interprétation de la fresque du Christ à cheval de la crypte de la cathédrale Saint-Etienne 183
ALAIN LABBÉ,
Nouvelle contribution à l'interprétation de la fresque du Christ à cheval 191

La SOCIÉTÉ DES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES ET DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'YONNE (S.F.A.Y.) vient de rééditer cet ouvrage paru aux éditions Champion-Slatkine.

Il est possible de l'acquérir auprès des libraires ou de le commander à:

S.F.A.Y., 67, avenue Denfert-Rochereau, 89000 Auxerre

au prix unitaire de 240 F (+ 20 F de participation aux frais d'envoi), soit 260 F à régler par chèque établi à l'ordre de S.F.A.Y. et joint à la commande.

Les organismes soumis aux règles de la comptabilité publique pourront effectuer le règlement à réception de la facture jointe à l'ouvrage.

Conditions valables jusqu'à la fin de 1993.